

BUDGET RECORD A OTTAWA

Dépenses prévues: \$8 milliards, 304 millions et 727,432

Par Benoit HOULE

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Finances a déposé hier aux Communes un budget de \$8,304,727,432 pour l'exercice financier commençant le 1er avril prochain ce qui représente une augmentation de 8,7 pour cent sur les prévisions budgétaires initiales de 1964-65.

Ce nouveau budget record inclut une somme de \$905,000,000 pour le paiement des allocations de \$75 par mois aux personnes âgées et comprend des augmentations importantes dans presque tous les ministères, sauf dans celui du Commerce.

En 1964-65, le budget prévoyait une somme de \$882,000,000 pour les pensions de vieillesse.

Les prévisions budgétaires de \$7,399,727,432 pour la prochaine année fiscale seront encore accrues par le dépôt, plus tard, de budgets supplémentaires.

Les prévisions budgétaires du présent

exercice financier étaient de \$6,702,900,000 et elles ont été haussées de \$7,170,257,838 par l'addition des budgets supplémentaires.

Le nouveau Livre Bleu ne tient pas compte des dépenses qui seront encourues quand auront été adoptés certains projets de loi encore devant les Communes, soit le régime de pensions du Canada et le bill permettant aux provinces qui le désirent de ne pas adhérer à certains programmes conjoints fédéraux-provinciaux.

Les montants consacrés aux pensions de vieillesse augmenteront encore quand, à compter du 1er janvier 1966, les prestations seront versées aux personnes ayant atteint l'âge de 69 ans et les dépenses fédérales diminueront quand le gouvernement central se retirera des programmes à frais partagés et que les provinces bénéficieront de nouvelles concessions fiscales, au lieu de recevoir les subventions fédérales.

Dépenses énormes

Ce nouveau budget indique toutefois l'ampleur des dépenses que se propose de faire le gouvernement fédéral.

Le ministre des Finances déposera plus tard son budget fiscal, qui indiquera s'il y a augmentations de taxes ou diminutions. On croit que ce sera quelques semaines après la fin de la présente session, quand le Parlement en commencera une autre.

En plus des prévisions budgétaires et des montants accordés aux pensions de vieillesse, le Livre Bleu déposé par M. Walter Gordon comprend des montants consacrés à des prêts, des immobilisations et d'autres fins pour la somme de \$202,144,800. Ce ne sont pas à proprement parler des dépenses, mais le gouvernement doit prélever l'argent nécessaire à cette fin.

Quatre hausses

Les principales hausses inscrites dans les nouvelles prévisions budgétaires sont les suivantes:

— \$64,000,000 pour le paiement de subsides aux provinces en vertu de la nouvelle loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, ce qui porte le montant global à \$484,000,000;

— \$63,163,400 pour le paiement des intérêts et le service de la dette publique.

Pour la défense

Le budget du ministère de la Défense qui avait été réduit de \$109,000,455 l'an dernier, connaît cette année une hausse de \$25,000,000 et se chiffre par \$1,550,000,000.

M. Gordon a expliqué que cette hausse est due à l'augmentation générale des frais et la dépense initiale affectée au programme d'équipement de la défense, augmentation compensée jusqu'à un certain point par les économies réalisées grâce à la réorganisation du ministère.

Dans un communiqué accompagnant le Livre Bleu, M. Gordon a expliqué que le programme spécial de revue mis sur pied en 1963 afin d'effectuer les réductions possibles, avait été amélioré l'an dernier et il a annoncé que cette manière de procéder deviendra un des éléments permanents de formalités budgétaires annuelles du gouvernement.

Une réduction

Au cours du prochain exercice financier, le gouvernement versera \$770,290,971 en subventions à d'autres gouvernements ou organismes divers. Il avait versé, en 1964-1965, la somme de \$784,809,584 à cette fin.

Les allocations familiales et les allocations aux jeunes coûteront cette année \$601,800,000, comparativement à \$546,000,000 l'an dernier.

Les allocations de vieillesse, allocations aux aveugles, aux invalides et l'assurance-chômage coûteront au Trésor fédéral \$190,010,000 comparativement à \$188,435,000.

L'assurance-hospitalisation et les subventions diverses à des fins de santé coûteront \$336,000,000 comparativement à \$741,000,000 durant l'exercice financier en cours.

Ces chiffres peuvent aussi être modifiés. Cette année, le montant final a été de \$542,915,606.

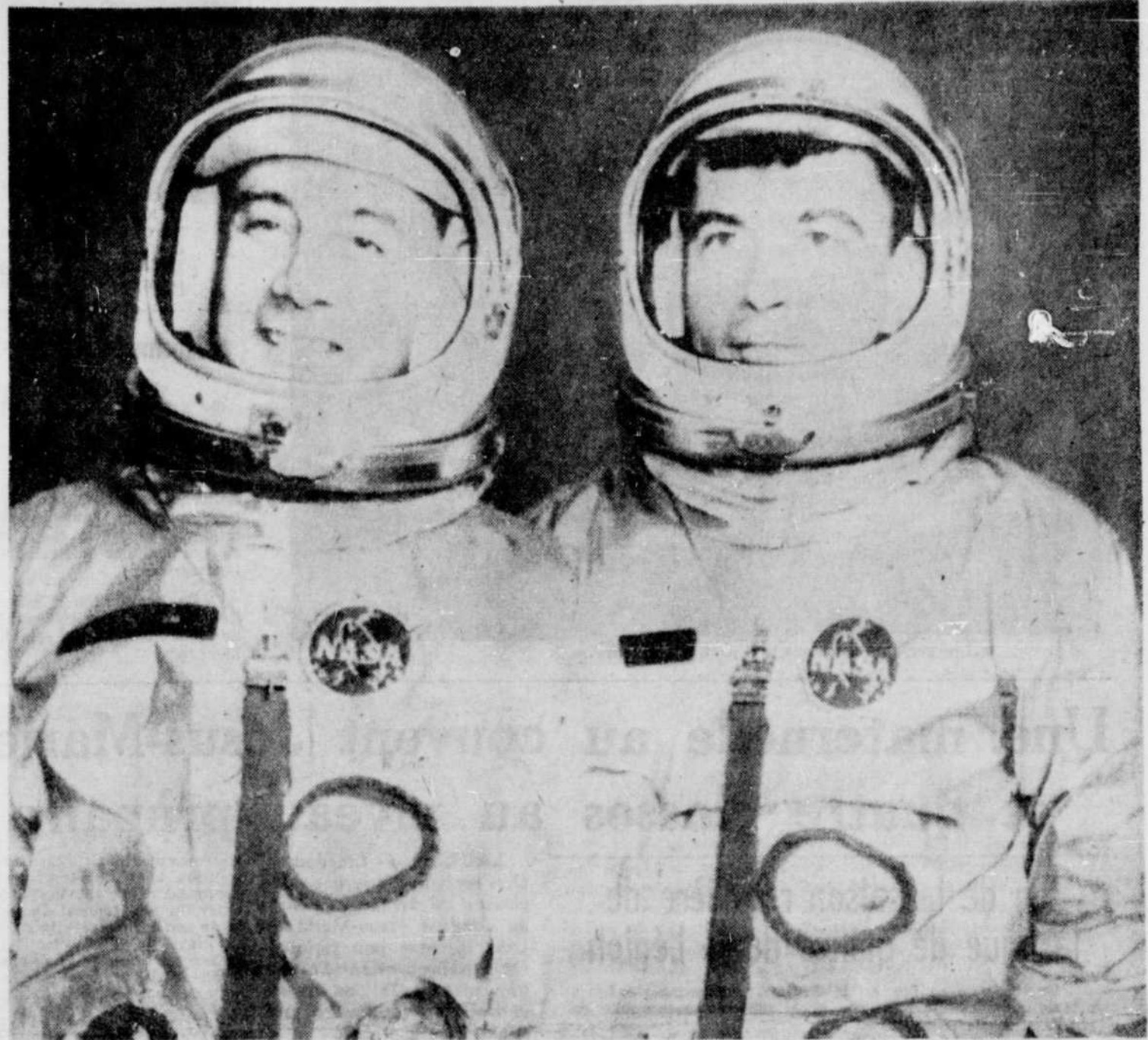
Le nouveau budget prévoit une hausse de \$127,000,000 pour les subventions fédérales et les paiements de compensations aux provinces. Les nouveaux accords fiscaux entre le gouvernement central et les provinces, conclus depuis la présentation du budget de 1964-1965, signifient toutefois que l'augmentation de ces dépenses ne sera que de \$38,000,000 comparées à celles faites cette année.

La diminution de \$19,000,000 dans le budget du ministère du Commerce vient du fait que le gouvernement fédéral versera cette année une contribution moins importante à la Compagnie de l'Exposition universelle qui se tiendra à Montréal en 1967.

ce qui porte le montant global à \$1,101,056,400;

— \$55,000,000 en remises de dettes par l'Office du développement municipal, et des prêts aux municipalités, ce qui porte le montant global à \$60,000,000 dans le nouveau budget;

— \$56,000,000 pour les paiements des allocations aux jeunes de 16 et 17 ans qui fréquentent encore l'école, un nouveau poste.



● CAPE KENNEDY (Téléphoto UPI) — Le grand jour du voyage de cinq heures autour de la terre par deux Américains est arrivé. Les astronautes Virgil Grissom (à gauche) et John W. Young portent leur scaphandre interplanétaire. Les deux aviateurs ont passé un examen médical sévère avant de partir pour le voyage de trois orbites. Le temps est venu de mettre en pratique les préparatifs du projet Gemini, comportant le vol de deux hommes dans l'espace.

Les points saillants

OTTAWA (P.C.) — Voici les points saillants des prévisions budgétaires déposés aux Communes par le ministre des Finances, M. Walter Gordon:

— dépenses prévues de \$8,304,727,432, comprenant la somme de \$905,000,000 pour les pensions de vieillesse, soit une hausse de 6,6 pour cent sur le budget de l'an dernier;

— budget de la Défense nationale haussé de \$25,000,000 à \$1,550,000,000;

— budget de \$97,044,000 accordé à la Société Radio-Canada, comparativement à \$85,900,000 en 1964-1965;

— budget du ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social haussé de \$119,442,950 à \$1,390,794,800;

— part fédérale aux programmes d'assurance-hospitalisation de \$484,000,000 comparativement à \$420,000,000 l'an dernier;

— allocations familiales et allocations aux jeunes de \$599,500,000, soit une augmentation de \$53,500,000;

— service de la dette publique, \$1,101,056,400, une hausse de \$63,163,400;

— dépenses de la Commission du Centenaire établies à \$17,236,500, comparativement à \$7,481,301 cette année;

— budget du ministère du Commerce réduit de \$19,000,000 principalement du fait que les contributions fédérales à la Compagnie de l'Exposition canadienne de 1967 sont réduites de \$17,900,000;

— réduction des dépenses du ministère des Affaires extérieures qui passent de \$134,070,825 cette année à \$133,153,674;

— annulation du programme d'aide aux travailleurs de plus de 45 ans.

Autres nouvelles sur le budget fédéral en p. 18

Marche héroïque

(D'après P.A. A.F.P.) SELMA, Alabama (P.C.) — Les pieds endoloris, quelque 300 marcheurs des droits civiques, en route pour la capitale de l'Alabama, sont entrés hier dans le comté de Lowndes, qu'un pasteur noir a décrit comme "pire que l'enfer".

Le Dr Martin Luther King fils était encore, en cette deuxième journée de pèlerinage, à la tête de la colonne, qui doit parcourir en cinq jours les 50 milles séparant Selma de Montgomery, en signe de protestation contre le refus de donner aux Noirs les droits de vote.

Une partie de l'atmosphère de fête qui régnait au départ, dimanche, avait disparu hier.

"Les pieds ne font mal", s'est plaint hier le pasteur King à un poste de repos, à quatre milles de l'endroit où les tentes devaient être montées pour la nuit. Sous la protection militaire, les marcheurs ont dû hâter le pas afin de couvrir environ 17 milles dans la journée. Ils avaient fait huit milles, dimanche.

Le Dr King a déclaré aux journalistes qu'il avait envoyé des télégrammes à tous les collèges et universités de l'Etat, invitant des participants à l'entrée dans Montgomery, jeudi.

Le pasteur, prix Nobel de la paix, a annoncé que la marche commencerait tôt aujourd'hui, afin d'abattre 20 milles d'ici ce soir. Il ne resterait plus ensuite qu'une dizaine de milles jusqu'au Capitole.

L'envolée dans l'exosphère des cosmonautes américains

Tout va pour le mieux dans le meilleur de leur monde

(Dernière heure)

Les deux cosmonautes Virgil Grissom et John Young ont quitté leur chambre ce matin à 6 h. 53. Ils se sont immédiatement rendus à la caravane-vestiaire stationnée non loin de là pour revêtir leurs scaphandres spatiaux avant de se diriger vers la fusée Titan II qui les lancera dans le cosmos.

CAP KENNEDY, Floride. — (A.F.P.) Une fois de plus la NASA a fait savoir que les deux pilotes qui doivent partir ce matin à l'assaut du cosmos, leur fusée porteuse "Titan-2" et leur capsule "Gemini" sont "A-okay", expression de l'ère de l'espace qui signifie que les choses ne pourraient mieux aller.

Le commandant d'aviation Virgil Grissom et le capitaine de corvette John Young prendront place au faite du missile haut comme un édifice de dix étages à 6 h. 20 ce matin locales. La fusée sera mise à feu à 9 h. Entre leur éveil, à quelques kilomètres du cap, dans un luxueux appartement récemment et spécialement construit pour les astronautes en partance pour l'espace extérieur, ils auront passé un dernier examen médical, absorbé un copieux déjeuner — sans doute des crêpes aux saucisses pour Grissom, son plat matinal favori — et endossé leur impressionnant scaphandre qui porte la signature d'un grand fabricant de lingerie féminine.

Le cuisinier privé de Grissom et Young a déjà fait savoir que, quitte à rester debout toute la nuit, il ne pourra pas mieux goûter les deux cosmonautes.

On peut se demander, dans ces conditions, comment ils pourront faire honneur, quatre ou cinq heures plus tard, en plein cosmos, à leur menu plus ou moins expérimental et servi dans des sachets de cellophane ou une poche d'eau servira à humidifier tous ces mets déshydratés. Ce sera notamment du bœuf en sauce, du poulet aux oignons, des biscuits chocolatés, le tout arrosé de jus de pamplemousse instantané commercial dont les humectent préalablement la poudre.

Le plan de vol de Grissom et Young prévoit une importante "première" cosmique, avec changement des dimensions et du plan de leur orbite. Ils mesureront aussi les effets combinés de radiations et de la non-pesanteur sur du sang humain prélevé la nuit précédente parmi le personnel bio-médical du "cap".

La première des dix tentatives "Gemini" prévue a coûté plus de 40 millions de dollars. Cette randonnée de trois orbites en près de cinq heures comporte inévitablement des risques; mais les dirigeants de ce programme affirment qu'ils sont réduits au minimum humainement et électroniquement possible, et qu'en tout état de cause, ils sont moins grands que ceux courus par les pilotes d'essais.

Chronique parlementaire

Par Jean

Charpentier



Ainsi donc les Communes pourront maintenant reprendre l'étude du programme de retraites dès que les intéressés auront pris connaissance des documents nécessaires enfin traduits en français.

Il ne faudrait pas toutefois que le règlement de cette crise parlementaire fasse oublier celle, administrative, dont elle résultait: la crise des traducteurs.

Il ne nous suffit pas que les autorités se disent conscientes de la gravité du problème. D'abord parce que ce n'est pas le cas comme on a pu le constater la

Les traductions se perdent

semaine dernière alors que maints ministériels (dont certains Canadiens français.) ont estimé extravagant que l'opposition réclame des documents de travail en français.

Les revendications de l'opposition étaient pourtant on ne peut mieux fondées. D'une part le projet de loi sur les pensions est le plus complexe jamais présenté aux Communes; d'autre part, l'article 133 de notre constitution stipule que les débats et procès-verbaux de la Chambre doivent être publiés dans les deux langues.

Ensuite parce que tout conscient qu'on se dise de la gravité du problème celui-ci demeure entier. Il est vrai que le gouvernement actuel en la personne du secrétaire d'Etat, M. Lamontagne, a déjà adopté un certain nombre de mesures correctives: hausse des traitements des traducteurs; ouverture à Montréal d'un bureau de traductions spécialisées et à Ottawa, d'un

cours de formation des traducteurs parlementaires.

Soit cependant que ces remèdes ne fussent pas suffisants, soit qu'ils ne fussent pas les bons, la situation est allée s'aggravant. Certains comités parlementaires se sont vus contraints d'ajourner leurs séances faute d'un interprète et aux Communes les retards de traduction suscitent de plus en plus de réclamations. Il est inutile d'alléguer que le volume des traductions a doublé au cours des huit dernières années car il n'y avait rien d'imprévisible à cela.

De sorte que l'incident de la semaine dernière non seulement était inévitable mais encore risqué-il de se répéter. Il peut sembler étrange à première vue que dans un rang comme le nôtre il soit si difficile de recruter des traducteurs compétents.

Et pourtant, comme on l'a souvent souligné, les

normes imposées aux traducteurs parlementaires, l'ampleur encyclopédique du vocabulaire de même que les heures de travail nombreuses et nocturnes, sont telles que fort peu de candidats y peuvent ou y veulent satisfaire.

Il apparaît naturel que dans ces conditions le gouvernement aille s'approvisionner en Europe où la pratique de plusieurs langues fait partie aussi bien des programmes scolaires que des nécessités de la vie.

Malheureusement, les règlements du service civil ne favorisent guère les immigrants. A toutes fins pratiques, lorsque l'un de ces derniers souhaite devenir fonctionnaire il doit se résigner à faire autre chose pendant cinq ans, le temps d'acquiescer sa citoyenneté. Entre-temps, à moins que ce ne soit au départ, il renonce le plus souvent à son projet.

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

Important colloque tenu par des enseignants en fin de semaine

LEVIS. — Les membres de la section de Québec du Syndicat Professionnel des Enseignants ont tenu un important colloque, en fin de semaine, à l'Institut Coopératif Desjardins, de Lévis.

Ce colloque, auquel prenaient part plus de 50 enseignants au classique ainsi que plusieurs directeurs des collèges classiques, était présidé par M. John Hare, président de la section. Il a été précédé d'une exposition sur les techniques de diffusion au cours des siècles et l'histoire du livre du 15e au 20e siècle, et de la présentation d'un film: "La machine et l'homme ou l'automatisme". Le sujet de ce colloque était: "Culture et éducation", et la discussion a porté sur les questions suivantes: 1°-La culture est-elle un univers polyvalent de connaissances? 2°-Doit-on accepter le concept d'une pluralité de l'humanisme et le rejet implicite de la primauté de l'humanisme littéraire? 3°-Doit-on rejeter la notion d'une élite intellectuelle — élite qui a droit à une formation supérieure? 4°-Les grandes institutions scolaires — 1,000 élèves ou plus — favorisent-elles l'éducation intellectuelle et la formation de la jeunesse? 5°-Quel rôle le professeur aura-t-il à jouer dans les grandes institutions scolaires? 6°-La culture n'est-elle pas le résultat d'une recherche individuelle? La discussion s'est terminée par une réunion plénière au cours de laquelle un panel présidé par M. Gérard Barbin a tiré les conclusions et formulé des commentaires. La journée s'est terminée par la causerie de M. l'abbé Armand Maranda, de la Faculté des Sciences de l'éducation de l'Université Laval.



MEMBRES DU JURY — De gauche à droite: M. André Guay, de Guay Banquet Service, M. Ferdinand Richard, chef au Marie-Antoinette, Mlle Blanche Irene Cloutier, chef au département des arts culinaires, gouvernement provincial, M. Florent Laflamme, chef au Nouvelle-Orléans. Le président et madame Jean-Paul Carrier reçoivent les convives. (Photo Eclair Enr.)



Les personnes qui ont pris part à la discussion.

Nommé arbitre patronal

LEVIS. — M. Bernard Lacroix, ex-commissaire à la régionale Louis-Frédette et marchand de Saint-Charles de Bellechasse a été nommé arbitre patronal dans le différend qui oppose la commission au syndicat des instituteurs et institutrices.

Cette nomination a été ratifiée par les commissaires lors de leur assemblée régulière, hier soir.

Engagement d'un ingénieur municipal à St-Romuald

M. Réal Racine, ingénieur professionnel a été engagé hier soir comme ingénieur municipal de St-Romuald, au salaire annuel de \$7,200 plus une allocation de \$400 pour sa voiture. L'engagement prévoit que M. Racine recevra une augmentation de \$500, après un an de service, après ce laps de temps, il aura aussi droit à trois semaines de vacances. Le nouvel engagé ne recevra aucune rémunération pour travail supplémentaire.

L'engagement a été proposé par l'échevin Wellie Racine qui n'a aucun lien de parenté et secondée par l'échevin Yves Goulet.

F. Racine est âgé de 28 ans. Depuis trois ans, il est employé par le gouvernement fédéral et il compte quelques années d'expérience dans pareil champ d'activité.

Le maire Charles Samson a déclaré que l'engagement d'un ingénieur est urgent, que la ville n'a pas été complètement satisfaite des services de quelques ingénieurs qui se sont succédés depuis le départ de M. Robert Pouliot. "Vous avez remarqué que lorsque nous avons engagé M. Pouliot, nous lui donnions \$6,500 par année. Les

deux ingénieurs que nous avons eu ont pris de l'expérience ici puis se sont dirigés ailleurs. Je ne les blame pas mais je ne veux pas voir se répéter ces départs. C'est pourquoi, nous avons augmenté le salaire dans l'espoir de garder M. Racine à notre service. M. Racine qui habite Ste-Foy, rentrera en fonctions le 1er mai prochain.

Convocation et invitation

Toute la population est invitée à visiter l'industrie Jules Langlais Plastique située dans le Parc Industriel de Lauzon, route Trans-Canada.

MM. Langlais et Létourneau vont accueillir avec plaisir mardi et jeudi soir, à compter de 7 heures 30.

Cordiale invitation est faite à toutes les Anciennes et à toutes les personnes qui s'intéressent aux oeuvres de l'Amicale du Couvent Jésus-Marie de Lauzon pour la grande partie de cartes annuelle qui aura lieu jeudi, le 25 mars prochain, à 8 heures, en la salle du couvent.

Une maternelle au couvent Jésus-Marie et quatre classes au niveau primaire

LAUZON. — Les démarches en vue d'ouvrir quatre classes au niveau primaire, au couvent Jésus-Marie de Lauzon, vont bon train. Il est aussi question d'ouvrir une maternelle au même endroit, en septembre prochain.

M. Mario Brousseau, trésorier de la Cité de Lauzon est nommé arbitre patronal en vue de compléter la formation du conseil d'arbitrage qui sera chargé d'entendre les différends éventuels entre la commission et le personnel enseignant.

La CS de Lauzon estime que dans le cadre de l'opération 55, l'enseignement technique subira quelques transformations et que partant, l'Institut de Technologie de Lauzon n'échappera pas à la règle. Ces transformations amèneront certainement un important projet de construction dont la réalisation sera rendue possible en comptant sur des subventions substantielles du

gouvernement d'Ottawa. Une résolution a été adoptée par les commissaires priant Me Raymond Guay, député fédéral d'user de toute son influence afin de garder dans "sa ville", l'Institut en question. Il serait impensable que le dit-institut soit déménagé à l'extérieur de Lauzon.

Les commissaires adoptent aussi une résolution dans le même ordre à l'adresse de M. Roger Roy, député provincial et assistant parlementaire du premier ministre Lesage.

M. Charles Dorval, architecte rencontre les commissaires au sujet de l'agrandissement projeté de l'école Langellier. Un compromis acceptable soumis par la commission sera probablement accepté par le Ministère de l'Éducation de sorte qu'il sera possible de procéder à la mise en plans définitive.

Les commissaires autorisent l'achat de tableaux noirs pour usage au collège puis confie le contrat d'entretien de la machinerie de bureau à la maison B. Gagnon Inc.

Fin de la saison régulière de la ligue de quilles de la Légion

La ligue de quilles de la Légion Canadienne de Lévis a terminé sa saison régulière après une saison marquée de plusieurs records abaisés.

Table with 5 columns: EQUIPES, PHS, PHT, GT, P. Lists names of teams and their scores.

Voici dans quelle position se sont classées les équipes: Équipe R. Turgeon, J. Ste-Croix, Capt. 776 2066 41053 50. Équipe Chabot, G. Thibeault, Capt. 676 1868 39641 45. Station de Service Carrier, Jos. Robinson, Capt. 715 1908 40040 43. R. Beaulieu, G. Desbiens, Capt. 689 1906 39561 43. Noreau Electricque Limitée, L. Lefebvre, Capt. 695 1924 40100 36. Lavolette Fleuriste, G. Marotte, Capt. 684 1975 38513 36.

Lors de la dernière rencontre, M. Jean Vézina s'est signalé en roulant les plus hauts simple et triple, avec 192 et 482, respectivement; chez les dames, Mlle Louise Levesque en fit autant et obtint un simple de 156, un triple de 495.

Les rencontres pour le championnat de la ligue débutent cette semaine, elles promettent d'être très intéressantes puisque finalistes et semi-finalistes croient pouvoir décrocher le championnat d'une façon indiscutée.

Un gala gastronomique vraiment très réussi

Près de 300 personnes ont été en mesure de réaliser que le gala gastronomique organisé par les dames du Club Richelieu-Lévis fut un succès sans précédent.

Les plats furent très nombreux, leur présentation digne d'éloges. Les gourmets ont pour leur part apprécié ces mets et... gagné quelques livres.

Voici les gagnantes des premiers prix: Entrées: Présentation: Mme Georges Lepage, Homard à la parisienne; Gôût: Mme André Dion, Thon en bellevue. Salades: Présentation: Mlle Thérèse Baillargeon, Reine des salades; Gôût: Mme Robert Gagnon, Aspice printanier. Viandes: Présentation: Mme Boulanger, jambon garni; Gôût: Mme Jean-Paul Carrier, coq au vin.

Mets canadiens: Présentation: Mme Jacques Roy, rôti de porc et graisse de rôti; Gôût: Mme Paul Lachance, Pain de chez nous, tête fromagée, Cretons et graisse de rôti. Desserts: Présentation: Mlle Gaby Ramsay, Corbeille; Gôût: Mlle Thérèse Baillargeon, tarte royale au chocolat.

Les membres du jury ont admis qu'ils n'eurent pas la tâche facile.

Formation du Conseil industriel de la région de Montréal

Dans le cadre d'une politique de développement des conseils économiques régionaux, M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, vient d'annoncer la création du Conseil Industriel de la région de Montréal.

Les membres du Conseil Industriel (des banquiers, des industriels, des hommes d'affaires, etc.) tâcheront de contribuer à la croissance industrielle de l'archipel de Montréal, d'agir comme corps consultatif auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce et de participer à l'élaboration des politiques du ministère quant à l'essor industriel et commercial de la région et quant à l'aide à apporter aux industries locales.

Nomination de fonctionnaires

BEAUMONT. — L'administration municipale de Beaumont présidée par le maire Albert Patry a fait la nomination des fonctionnaires suivants: Inspecteurs municipaux: MM. Eugène Fournier, J.-Claude Turgeon, Emilien Fillion, Albert Bélanger, Pamphile Cloutier; inspecteurs agraires: MM. J.-Bite Langlois, Joseph Laliberté; gardiens d'enclos: MM. J.-C. Lachance, Maurice Asselin; évaluateurs municipaux: MM. Charles Turgeon, Aimé Fillion, Tharcisius Fournier.

M. Édouard J. Walsh a été réengagé secrétaire-trésorier pour la prochaine année.

M. DeBlois remplace Guay comme commissaire d'école à Giffard

M. Charles DeBlois remplacera M. Jacques Guay au poste de commissaire à Giffard. Il représentera les contribuables du quartier Notre-Dame-de-l'Espérance. Rappelons que M. Guay avait réalisé ses fonctions la semaine dernière, pour des raisons de santé.

Il avait, avant de remettre sa démission, rencontré des votants de son quartier. Nonobstant les rumeurs qui circulaient, le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire locale, M. Georges-E. Girardin, a démenti les affirmations voulant que M. Guay ait démissionné à cause de la solution du conflit scolaire de la périphérie de Québec. M. Girardin a, de plus, nié les rapports disant que la démission de M. Guay avait pour but d'éloigner de la Commission scolaire le major Roger Dumas, président de l'Association des Parents et Maîtres de Giffard. On sait que ce dernier a déjà manifesté le désir de se présenter devant les contribuables au poste maintenant occupé par M. DeBlois, aux élections de juin prochain.

M. Girardin a enfin ajouté que l'organisme n'est le secrétaire-trésorier n'a fait que se prévaloir d'un droit en désignant M. DeBlois comme remplaçant de M. Guay. Ce dernier s'est pour sa part dit surpris de cette nomination et a précisé l'avoir acceptée dans le seul but de se rendre aux désirs de ceux qui en ont fait la demande.

M. DeBlois est un homme très en vue à Giffard, un ami personnel du major Dumas. C'est pourquoi M. Dumas a révélé qu'il lui serait difficile de faire la lutte en juin.

Rhétos 1943-44 du Séminaire de Québec

Les rhétoriciens de la promotion 1943-44 du Séminaire de Québec sont priés d'assister aux funérailles de Mme J. Oscar Pelletier, mère de leur confrère l'abbé Robert Pelletier, qui auront lieu jeudi à 9h. a.m. en l'église Notre-Dame du Chemin.

MOTS CROISES

Crossword puzzle grid with horizontal and vertical clues. Includes a solution for problem No. 43.

LES ECHECS

Chess board diagram for a tournament. Includes text about the tournament and a list of participants.

LES OUVERTURES AU TOURNOI LOCAL

Dans une défense Caro-Kann (partie Mercier-Morin, en demi-finale du championnat des jeunes), après 1 e4, c5; 2 d4, d5; 3 c3c3... les noirs ont joué Cd7 au lieu de dxc4, suivi de l'ouverture de la défense. Mais les blancs se sont laissés tenter par le gain d'un pion avant d'avoir terminé leur développement et furent punis comme ceci: 3... c7; 4 Cf3, dx4; 5 Cxe4, Cf6; 6 Fd3, Cxe4; 7 Fxe4, Cf6; 8 Dd3; 9 Ce3, Fg7; 10 Cxe6 (au lieu de Fc3), Dd6; 11 Ce5, Cxe4; 12 Dxe4, Ff5; 13 Dd5, 0-0; 14 0-0, Tadd8; 15 Df3, Txd4; 16 Fc3, Fxe5; 17 Fxe5, Fxd4.

Comic strip titled 'LA SOURIS MIQUETTE' by Walt Disney. Shows Mickey Mouse and friends in a rural setting.

Comic strip titled 'LE FANTOME' by Lee Falk and Roy Moore. Shows a woman and a ghostly figure.

Comic strip titled 'PHILOMENE' by Ernie Bushmiller. Shows a woman and a man in a car.

À L'HÔTEL DE VILLE

Les échevins, après la troisième séance sur le budget, sont encore à la recherche de coupures de l'ordre de \$656,000 pour équilibrer le budget de \$20,000,000 présenté la semaine dernière par le trésorier C.-R. Fontaine.

Déjà M. Fontaine a proposé une augmentation de 25 pour cent de la taxe sur les ordures ménagères, ce qui apporterait un revenu additionnel de \$100,000. Il reste donc un solde de \$556,000 environ qui doit être comblé, un refinancement de \$1,050,000 ayant été prévu au départ.

Service de santé

À la santé, le directeur Jacques Roussel a si bien plaidé sa cause hier qu'au lieu de renvoyer en déplorant des coupures il peut compter sur \$857 de plus. Ceci principalement grâce à quelques modifications dans l'engagement, tout particulièrement en acceptant de ne pas engager un inspecteur sanitaire pour obtenir les services d'un ingénieur chimiste qui pourra aider au laboratoire en plus de diriger le travail d'inspection sanitaire.

Cette question d'inspection a retenu longuement l'attention de nos édiles qui semblent avoir certaines réticences sur l'efficacité du système actuel (d'ailleurs le Dr Roussel a tout un plan de rénovation dans ce domaine). M. Robichaud spécialement, a tenu à souligner qu'à ce service on a déjà fait des rapports sur des restaurants qui avaient fermé leurs portes un an et demi ou deux ans auparavant. Ce qui indique qu'il doit y avoir une surveillance constante, chose dont conviennent tous et chacun, échevins et directeur médical.

Service des parcs

À ce poste c'est la possibilité d'accorder l'entretien à l'entreprise privée qui est revenue sur le tapis. Cette suggestion amenée il y a quelques mois par l'échevin Deschênes et qui, selon les calculs, pourrait représenter une économie de \$20,000 par année, est toutefois restée en suspens pour l'instant.

Quelques échevins, MM Burns et Blais en particulier, allèguent qu'il serait illogique de priver ainsi des employés de la ville de leur travail alors que d'un autre côté la ville finance des industries locales dans le but de réduire le chômage.

Pour sa part l'échevin Jos. Coulombe, fleuriste de son état, suggère la construction de serres municipales. "C'est, dit-il, l'avis de 14 des 15 experts que j'ai consultés. Il faudra une bonne organisation, cependant, avec des gens compétents en la matière, quatre fois plus que dans les serres."

La cité ne possède plus ses serres depuis quelques années à cause de l'expropriation qu'elle a dû subir pour la construction de l'école au parc Victoria.

Sur cette question, le syndicat des employés de la ville a déjà fait savoir qu'il s'opposait au projet de remettre le tout à l'entreprise privée et qu'il prendrait les mesures juridiques nécessaires pour le combattre.

Aire No 3

La Commission d'aménagement ne s'est pas prononcée aujourd'hui sur de nouvelles esquisses pour le projet d'hôtellerie dans l'aire No 3, comme on l'avait annoncé il y a deux semaines. Cette décision a été reportée à lundi prochain à cause de l'absence du conseiller principal de la Commission, l'architecte - urbaniste Edouard Fiset.

Selon le maire Hamel on n'attend que cette décision pour avancer plus loin dans les ententes avec la Société centrale d'hypothèques et de logement.

L'échevin Médéric Robichaud veut que l'on en vienne à des résultats bientôt, sinon il va se mettre à parler, menace-t-il.

Promoteur de spectacles

M. Paul Mecteau a préconisé hier l'engagement d'un promoteur de spectacles qui recevrait un salaire fixe et une commission sur les profits nets qu'amèneraient ces spectacles. L'échevin du quartier Champlain déplore qu'après la saison du hockey les édifices de l'Expo ne servent pas, ou presque pas.

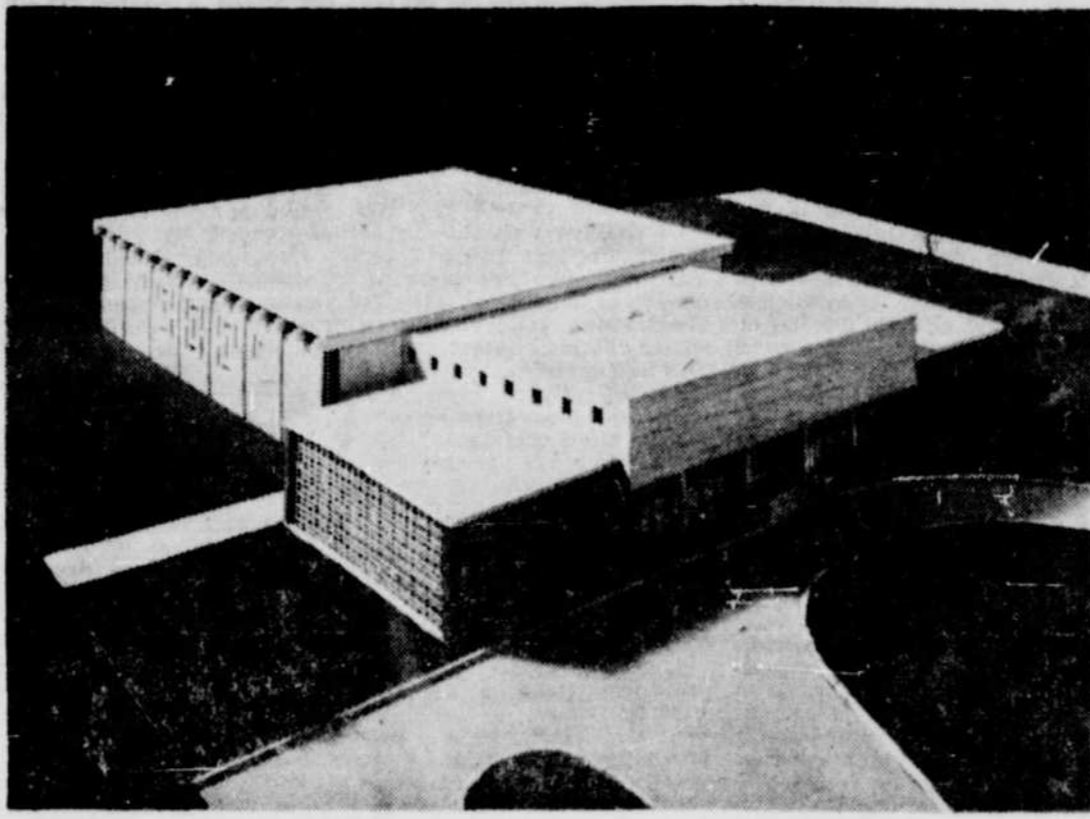
Cependant l'expérience tentée dans le passé à ce sujet n'a pas été concluante et l'on s'est contenté hier de recevoir sa proposition.

D'autre part, le maire Hamel a confié que l'Expo perdrait probablement la venue d'un spectacle de danseurs russes parce que l'été prochain, les ouvriers travailleront à refaire la tuyaerie sous la glace. L'échevin Robichaud n'admet cependant pas cette théorie puisqu'il affirme qu'en travaillant 24 heures par jour celui qui obtiendrait le contrat pourra le réaliser en moins de temps et permettre l'utilisation du Colisée en temps voulu. "Ca coûtera un huitième de plus cher pour la main-d'œuvre répartie en trois périodes de huit heures, mais nous y sauveront en pouvant utiliser le Colisée," dit-il.

En vrac...

M. Deschênes pour sa part songe qu'il serait possible d'envisager des économies aux services d'appropriation et du coût de revient, ceci par l'automatisation. Cependant il fait état de ses restrictions tant et aussi longtemps que la preuve n'aura pas été faite que la semi-automatisation au service du payeur s'est avérée rentable...

Par J.J.



LE CENTRE DE JEUNESSE DE QUÉBEC-OUEST — Ci-haut une photographie de la maquette du futur Centre de Jeunesse de Québec-Ouest qui doit être érigé au coin nord-ouest du boulevard Pierre-Bertrand et de la rue Beaucauge comme "Édifice commémoratif de la Confédération". Les plans d'exécution pour ce Centre de Jeunesse ont été préparés par l'architecte Gilles Coté de Neuchâtel assisté des ingénieurs Pierre L'Anglais et Jean-Marc Lagacé.

Le Centre de Jeunesse

Québec-Ouest attend l'approbation du comité des fêtes du Centenaire

(Par Nelson LABRIE)

L'appel des soumissions pour la construction du Centre de Jeunesse de Québec-Ouest se fera aussitôt que les plans d'exécution préparés par l'architecte Gilles Coté auront reçu l'approbation du Comité des Fêtes du Centenaire de la Confédération, a-t-on signalé hier soir au début de l'assemblée régulière du conseil. On sait que les documents requis pour la demande des soumissions et la construction de l'édifice ont été remis récemment au comité des Fêtes du Centenaire.

Les édiles de Québec-Ouest estiment pouvoir être en mesure très bientôt de passer un règlement pour la construction de cet édifice et par la suite

présenter le projet avec son coût global à la population pour approbation. La ville de Québec-Ouest doit bénéficier pour ce projet d'un octroi gouvernemental de \$300,000.

Le futur Centre de Jeunesse dont le coût global s'élevait à près de \$500,000, comprendra une salle polyvalente de 112' par 57' pouvant alternativement servir de gymnase, de salle de conférences, de salle de projection cinématographique, de salle de pratique de fanfare, etc., une bibliothèque, une cinémathèque, une discothèque, un hall d'expositions, des salles d'éminar, une salle de cours d'arts plastiques, une salle d'activités dirigées, des locaux pour les scouts et les guides

ainsi que des bureaux d'administration.

La bâtisse mesurant 191 x 151' aura dans sa partie principale une charpente de béton, tandis que la charpente de la grande salle est prévue en acier et en bois lamelle. Quant au revêtement extérieur des murs il a été prévu en blocs de béton blanc avec des alternances de brique d'un brun foncé.

CAMPAGNE D'EMBELLEMENT

Pour répondre à une demande de la ligue des propriétaires, le conseil de Québec-Ouest se propose de réunir d'ici peu les différents groupements de la municipalité dont entre autres la Chambre de Commerce, pour tracer un programme visant à l'embellissement de tous les quartiers de la ville, soit par le nettoyage des rues, la restauration des maisons endommagées, la plantation d'arbres etc., enfin tout ce qui pourra redonner un certain cachet à la ville de Québec-Ouest.

Lors de cette réunion dont la date exacte n'a pas encore été fixée, le conseil municipal fera appel à la bonne volonté de tous les citoyens afin que les organismes qui seront approchés pour mener cette campagne d'embellissement puissent être pleinement secondés.

proclame dans toutes les salles de théâtre, et par la voie des médias d'information. Plusieurs salles acceptent les spectateurs gratuitement, tandis que maints organismes préparent des expositions, ou des cérémonies spéciales à l'occasion.

Activités à l'Estoc à l'occasion de la... JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTRE

Les comédiens et l'organisation du Théâtre de l'Estoc célébreront samedi le 27 mars prochain la Journée Mondiale du Théâtre. C'est la première fois que cette journée est célébrée à Québec.

Instituée il y a trois ans par l'Institut International du Théâtre, un organisme de l'U.N.E.S.C.O., cette journée a pour but de populariser le théâtre dans le monde, et de favoriser la compréhension entre les pays. C'est un agent de paix qui réunit temporairement les peuples autour de manifestations culturelles et spirituelles.

À Québec, c'est la première fois qu'une telle manifestation a lieu. Un programme élaboré par le Comité féminin de l'Estoc, de concert avec les comédiens, permettra d'abord aux enfants de 8 à 12 ans d'assister à deux spectacles de mime, donnés à 10 heures et 11:30 heures samedi matin, par M. Marc Doré et son épouse. Dans l'après-midi M. Guy Beaulne, directeur du Théâtre au Ministère des Affaires Culturelles, donnera une conférence dans la salle du petit théâtre de la rue St-Louis. M. Beaulne parlera du Théâtre, conscience d'un peuple, à 3 heures et l'entrée est accessible au grand public, avec mention spéciale aux étudiants. Une réception marquera la Journée Mondiale du Théâtre, sous la présidence de l'Hon. Ministre des Affaires Culturelles et de Mme Laporte, ainsi que de M. et Mme Guy Beaulne. Le soir,

L'Estoc donnera sa représentation prévue de **Un goût de miel**. **DANS LE MONDE** La Journée Mondiale du Théâtre est fixée depuis son institution au 27 mars. Ce jour, L.

Théâtre des Nations, à Paris, entreprend une saison de représentations données par plusieurs troupes originaires de tous les pays. Cette saison s'achève au début de juin. Ce théâtre était

fondé il ya environ huit ans par l'Institut International du Théâtre. À l'occasion de la Journée Mondiale du théâtre, un message international de l'Institut est



M. Guy Beaulne, directeur du Théâtre au ministère des Affaires Culturelles; Mme Antoine Roy, présidente du comité féminin de l'Estoc; et Mme M. Lévesque, publicitaire. (Photo L'Action par Marcel Laforce)

Renouvellement du contrat de travail des employés de Ville Les Saules

Par Nelson LABRIE

Les membres du conseil de Ville Les Saules ont autorisé hier soir le maire Langlois et le secrétaire-trésorier de la municipalité à signer le renouvellement de la convention collective de travail entre les employés de l'extérieur et Ville Les Saules. Par ce nouveau contrat dont les effets sont rétroactifs au 1er janvier et qui sera valide jusqu'au

31 décembre 1966, les employés bénéficieront d'une augmentation de 15 cents l'heure. **DON DE \$1,000** Au nom de la municipalité de Ville Les Saules, le maire Romain Langlois a remis une somme de \$1,000 hier soir à M. Jean-Marie Houle, président du comité des amis des scouts, pour être répartie entre les 4 mouvements de jeunesse de la ville, les scouts,

les louveteaux, les jennettes et les commandos qui sont réunis depuis un certain temps au sein d'une fédération locale. Cet argent comme l'a expliqué le maire Langlois servira à défrayer les nombreuses dépenses encourues par ces organismes. **MECANISATION** Ville Les Saules entend mécaniser très prochainement son service de comptabilité.

En effet, les discussions des conseillers hier soir ont porté longuement sur la question à savoir s'il serait avantageux pour la municipalité de faire l'acquisition d'une machine comptable. Des études faites à ce sujet quelques jours plus tôt avaient démontré aux conseillers qu'en peu de temps la machine, remplaçant tout d'abord un employé et ensuite deux employés, sauverait beaucoup d'argent à Ville Les Saules. Toutefois aucune décision n'a été prise. Le maire et les échevins préfèrent étudier ce projet à nouveau.

Nominations

M. le chanoine Aurèle Ouellet, curé à la paroisse Notre-Dame de Grâce de Québec vient d'être nommé curé à la paroisse St-Jean-Baptiste par Son Eminence le cardinal Maurice Roy, tandis que M. l'abbé Gérard Lefebvre, desservant à St-Jean-Baptiste se voit confié la cure de la paroisse Notre-Dame de Grâce.

Après avoir été curé à la paroisse d'East Broughton, dans le comté de Beauce, de 1960 à 1962, il est nommé à la paroisse Notre-Dame de Grâce, où il est depuis.

M. le chanoine Ouellet était curé à Notre-Dame de Grâce

Notons que depuis 1941, le chanoine Ouellet est aumônier des Zouaves, et qu'il fut promu au poste de colonel il y a trois ans. Il est également aumônier du conseil Laval des Chevaliers de Colomb et président du Conseil diocésain de pastorale.



Pour sa part, M. l'abbé Gérard Lefebvre, desservant à la paroisse St-Jean-Baptiste de Québec et qui vient d'être nommé curé de Notre-Dame de Grâce



depuis le 11 mars 1962, il est né à St-Pascal de Kamouraska et a poursuivi ses études classiques et théologiques au Collège Ste-Anne et au Grand Séminaire de Québec.

Après avoir été ordonné prêtre, il est vicaire nommé vicaire à la paroisse St-Antoine, dans le comté de Rivière-du-Loup. De 1933 à 1938, il est vicaire à St-François-Xavier, dans le même comté.

En 1938, on le retrouve vicaire à St-Jean-Baptiste de Québec, paroisse où il est nouvellement nommé curé.

Après son ordination en 1935, il fut nommé prêtre-auxiliaire au Petit Séminaire. De 1944 à 1946, il fut vicaire à St-Malo; depuis 1946, il était vicaire à St-Jean-Baptiste de Québec.

Il est aumônier des syndicats catholiques de Québec en 1941; et de 1944 à 1960, il est aumônier diocésain des syndicats catholiques. En 1955, il avait été fait chanoine par l'archevêque de Québec.

Signalons que les deux nouveaux pasteurs seront intronisés vers le début d'avril. La date exacte sera connue sous peu.

La décision de taxer le Comptoir Emmaüs

Mise au point de M. Yves Germain

Dans un communiqué remis hier aux journaux, le président du Comptoir Emmaüs Inc., M. Yves Germain, tient à faire la mise au point suivante relativement à une décision de la magistrature qui ne reconnaît pas le Comptoir Emmaüs comme étant un organisme de charité et doit, conséquemment, payer ses taxes à la ville. Nous reproduisons ici le texte intégral de la déclaration de M. Yves Germain, président du Comptoir Emmaüs.

Samedi dernier, la publication dans nos journaux de Québec, d'un jugement de la Cour d'Appel refusant au Comptoir Emmaüs de Québec le droit au privilège de l'exemption de la taxe foncière municipale prévue à l'article 275 de la charte de la cité de Québec, m'amène à faire publiquement le point sur une fausse interprétation possible des faits et des circonstances qui ont entrainé cette décision de nos tribunaux. Toutefois, avant de faire la

mise au point qui me paraît s'imposer, indépendamment du jugement précité, mon devoir de citoyen m'inclut à déclarer que je m'incline respectueusement devant l'arrêt rendu par la magistrature compétente en la matière. Il n'est plus question pour Emmaüs de revenir sur ce litige, et la décision judiciaire sera sûrement et définitivement respectée.

Tout ce que les directeurs de l'Œuvre d'Emmaüs désirent maintenant, c'est d'empêcher qu'une équivoque naissée de cet événement dans l'esprit de la population charitable jusqu'ici si généreuse à l'égard des nécessiteux que nous voulons aider. C'est, en effet, le public québécois qui soutient notre œuvre pour le plus grand bien des nécessiteux; s'il devait rester sous l'impression que les directeurs du Comptoir Emmaüs tirent, ou désirent éventuellement tirer profit des contributions charitables versées par la population, vous vous rendez compte que nos pauvres eux-

mêmes seraient les premiers à en percevoir le contre-coup. Or, voici, dans cette conjoncture, ce qu'il nous paraît nécessaire de divulguer et de déclarer à la population qui nous a fait confiance:

En 1960, la Corporation du Comptoir Emmaüs Inc., bénéficiaire officiellement d'une charte d'autorisation à mettre en œuvre un comptoir d'aide à la population, et cette charte qui était conférée en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies de Québec. C'est-à-dire que la nouvelle œuvre avait dû se donner, nécessairement, pour objet des buts exclusivement charitatifs. Or, l'article 275 de la charte de la cité de Québec prévoyait une exemption de la taxe foncière dans le cas des œuvres de charité reconnues, nous avons pensé avoir là un titre à réclamer ladite exemption, et nous en avons fait la demande.

Or, l'appert maintenant que des raisons d'ordre purement technique — raisons qui tiennent aux modalités elles-mêmes de notre charte et que nous comprenons mieux maintenant à la lumière du jugement de la Cour d'Appel — ont empêché le Comptoir d'Emmaüs d'être rangé parmi les "œuvres charitatives" bénéficiaires de l'exemption de la taxe municipale. Effectivement, il faut reconnaître qu'aucune clause de la charte qui nous constitue n'est susceptible, quelle qu'en soit la rédaction, de donner au public la garantie permanente et absolue qu'une partie des fonds prélevés à l'intention des nécessiteux ne pourrait pas être détournée de leur fin charitable.

Il ne suffit donc pas que nous puissions affirmer ici que les dons charitatifs versés par le public au Comptoir Emmaüs ont été effectivement employés au soulagement des nécessiteux. Il est maintenant de notre devoir de prendre vis-à-vis du public l'engagement formel qu'à l'avenir pas un denier versé pour les pauvres soutenus par le Comptoir Emmaüs ne sera détourné de sa fin charitable. Nous comprenons que cet engagement nous impose l'initiative de voir à ce que notre charte puisse dorénavant s'appuyer sur des garanties conférées au public par la loi elle-même.

En conséquence nous allons assurer, au regard de l'avenir l'observance de cet engagement essentiel, même si nous savons bien que jusqu'ici nous n'y avons jamais fait défaut. Dans les circonstances, nous déclarons donc publiquement notre intention de renoncer à tout bénéfice présent ou futur, qui puisse accidentellement nous échoir, en tant que directeurs de la corporation, en conséquence de prérogatives rattachées obligatoirement à la loi elle-même. Pour ce faire, nous allons présenter le plus tôt possible à la législature un bill privé, en vertu duquel tout actif mobilier ou immobilier résultant des encasements du Comptoir Emmaüs devra profiter exclusivement aux nécessiteux auxquels il était destiné.

FAITS DIVERS

Par Claude Bédard

Secours à temps par un passant

Un passant a sauvé d'une mort presque certaine un jeune homme de Loretteville qui s'était grièvement blessé dans une embardée avec son auto dans la nuit d'hier.

Richard Verret, 20 ans de la rue Verret, à Loretteville, reposait inanimé dans le fond de sa voiture en bordure de la route, à Val St-Michel. L'accident serait dû à une fausse manoeuvre.

2 blessés dans une collision

Un véhicule qui sortait d'une cour a heurté une autre voiture et a causé des blessures à deux jeunes filles, hier midi, sur la route reliant le Lac St-Charles à St-Emile. L'accident s'est produit à une mille environ au nord de l'an-

cienne auberge du Cheval Blanc. Les blessées sont Mlles Marie-Paule et Micheline Rheaume, du Lac St-Charles. Elles ont été transportées à l'hôpital Saint-Ambroise par l'ambulance Antonio Falardeau.

Le Cancer maîtrisé ?

Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

La vraie socialisation est engagement du coeur

Les catholiques sociaux ont créé l'oeuvre des Sociétés St-Vincent de Paul dans la tourmente d'une révolution politique et sociale à la mesure de l'Occident et à l'orée d'une ère industrielle multipliant un prolétariat en esclavage. Ils n'ont jamais considéré que la générosité individuelle pût remplacer la reconstruction de la société. Ils n'ont jamais entendu la charité comme un substitut pour la justice. Mais, dès cette époque où montait la haine entre les classes et où elle était pour ainsi dire institutionnalisée dans les théories politico-économiques, un grand nombre rejetaient déjà la charité comme un anachronisme.

Or, la société et ses organes ont sans cesse évolué vers des définitions inédites de la justice et vers une répartition toujours plus égalitaire du bien-être. Nulle part, pourtant, la charité n'a pu être abolie comme anachronique. Et là où on a cru l'abolir, ce fut dans les pays qui sont retournés à "une loi d'airain" plus inhumaine et plus totalitaire encore que celle dont les prophètes du socialisme avaient rêvé de libérer l'humanité.

La charité n'est donc pas l'ersatz de la justice sociale. Au contraire, elle est la lien des citoyens dans leur communauté vivante; elle est l'indispensable ferment humain dans la pâte des régimes divers qu'adopte n'importe quelle société aspirant, non seulement à l'arrangement des choses, mais au bonheur des hommes.

Voilà pourquoi le premier congrès des Conférences St-Vincent de Paul étudiants apporte tant de réconfort à ceux qui redoutent que le sain mouvement de socialisation, dans lequel le Québec s'engage avec tant d'espérance, ne s'égare dans les impasses artificielles; uniquement parce qu'il aurait oublié que la vraie socialisation au sein d'une collectivité demeure, avant tout, un engagement du coeur chez les individus.

une merveille! Alors que la presque totalité de leurs pareils se penchent avec des fleurs de rhétorique et de révolution sur "le sort du peuple", ils ont préféré l'action immédiate, directe et personnelle. Les actes avant les paroles! Peu importe qu'ils aient distribué, l'an dernier, leurs économies totalisant les \$20.000. Ce qui compte, c'est la relation d'intimité et d'interdépendance qu'ils ont établie entre le monde étudiant et le reste du monde composé de leurs frères. Quel discours, quel éditorial ou quelle marche sur le Parlement pourrait mieux faire éclater la vérité vécue d'une pareille fraternité?

"Le bénéficiaire, a-t-on dit à ce congrès d'étudiants, devient une institution sociale de très grande importance dans notre société industrielle. (...) Sur le plan des faits ou pratique, les spécialistes de l'Etat ne peuvent régler à eux seuls les problèmes sociaux. Il leur faut donc l'apport des citoyens. Le temps est révolu où les laïcs laissaient au clergé et aux communautés religieuses le soin de régler le sort des déshérités de la vie".

L'Etat, tout puissant devant la masse, est inutile et sans pouvoir devant le cas individuel. Certes, la justice est la même pour tous. Mais la charité est, par surcroît, une sollicitude, la justice sociale n'est qu'une rançon payée à la haine; une sorte de paix sociale achetée à crédit et maintenue par versements provisionnels.

La charité, lien des sociétés, ne s'applique point uniquement aux cas d'espèce. Elle est l'épanouissement de toute la socialisation. Sans elle, le patron qui paie l'impôt, le syndicaliste qui transige une convention, le gouvernement qui étudie une législation, le citoyen qui exerce son droit de vote, n'ont d'autres mobiles que l'intérêt ou la peur. Alors que l'aboutissement de la condition humaine est la confiance et l'amour!

Le cancer est à l'ordre du jour en France, où il tue chaque année plus de 100.000 personnes selon les statistiques officielles, et bien davantage encore si l'on en croit la rumeur publique. Oui, l'on parle beaucoup actuellement de ce terrible fléau des temps modernes. La presse, la radio et la TV mènent un train d'enfer, et leur exubérance contraste avec la discrétion et la réserve des milieux médicaux. Il n'empêche qu'un immense espoir est en train de se lever à la suite de découvertes récemment faites par des chercheurs français dont certains étudient depuis trente ans et plus les moyens de combattre la terrible maladie.

On a souvent dit, du moins dans ce pays: "La lutte contre le cancer, c'est une question de moyens". Ceux-ci, le gouvernement français vient d'en accroître sensiblement le volume en mettant des sommes considérables à la disposition des laboratoires de recherches, et en attendant que s'ouvre, à Lyon, dans quelques jours à peine, la grande réunion préparatoire pour l'installation de ce grand Centre International de Recherches contre le Can-

cer, dont le général de Gaulle a proposé d'assurer le financement grâce à un prélèvement sur le budget de guerre des nations participantes.

La création prochaine de ce Centre, qui sera fixé à Lyon, marquera très certainement une étape importante dans la prodigieuse bataille engagée contre une maladie qui terrifie plus encore qu'elle ne tue, et dont les ravages psychologiques sont plus graves encore que ses effets organiques. Mais, avant même que l'arsenal nouveau soit mis en place, voici que des bulletins de victoire fusent de divers côtés. Deux communications publiques, faites récemment à l'Académie des Sciences, ont eu un très grand retentissement tant en France qu'à l'étranger.

L'une avait pour auteur le professeur Holphen, de l'Institut du Cancer, qui annonçait qu'il avait obtenu par la première fois en laboratoire la création de cellules cancéreuses à partir de cellules vivantes. Un pas important était ainsi fait vers la connaissance du mécanisme de la naissance du développement des cellules cancéreuses. L'autre communication était faite par le pro-

fesseur Wolf qui, après treize sept mois de recherches ininterrompues, pouvait apporter la preuve qu'une tumeur cancéreuse n'a pas besoin du contact d'un tissu vivant pour se développer.

Cependant, tandis que le professeur Lacagnone déclarait que la thérapie anti-cancéreuse s'orientait vers l'extension des traitements

l'aide d'un générateur de champs magnétiques super-froids, associés à un système d'ondes oscillantes à haute et basse fréquence, le prof. Guérin a obtenu la guérison de tumeurs greffées sur des rats. "Les animaux soumis à l'action des champs magnétiques présentent, lorsque le traitement est appliqué à des doses suffisantes, une régression complète de la tumeur et la disparition des métastases qui l'accompagnent habituellement", déclare la note transmise à l'Académie des Sciences.

Ce document qui semble ouvrir d'immenses perspectives, précise encore: "La tumeur ayant servi pour ces expériences, est un épithélioma atypique qui s'accompagne dans tous les cas de métastases ganglionnaires intéressant non seulement les ganglions superficiels mais aussi les ganglions profonds. La réussite a été presque régulièrement de cent pour cent. La durée d'évolution est rapide et n'exige que de trois à cinq semaines de traitement. On doit signaler, ajoute la note, que les traitements appliqués ne paraissent pas produire de réactions secondaires, tous les animaux montrant un état général absolument sa-

tisfaisant. Enfin, chez tous les rats ainsi traités, il n'existe aucune récidive trois mois après l'arrêt du traitement. . .

"Il apparaît donc qu'un traitement par des champs électromagnétiques, tels qu'ils sont produits par l'appareil employé, est à même, non seulement d'enrayer le développement de la tumeur, mais encore de la faire régresser totalement et d'obtenir ainsi une guérison complète des animaux.

Mais le prof. Guérin et ses collaborateurs demeurent extrêmement prudents en ce qui concerne les heureuses conclusions que l'on pourrait être amené à tirer immédiatement de cette découverte. Ils disent: "Nous ne savons pas encore quelle est l'action des champs électro-magnétiques sur une tumeur non-provoquée et naturelle chez un animal; nous ne savons pas non plus si le traitement est applicable à l'homme. Mais nous poursuivons nos recherches avec le plus grand espoir.

Cet espoir, des millions de malades le partagent maintenant à travers le monde. (Droits réservés B.I.P. et l'ACTION)

VOTRE OPINION

Orgie collective

Maintenant que notre pauvre Carnaval est enfin passé et que nous nous retrouvons "en famille" (domni soit qui mal y pense), il est à propos de se demander qu'est-ce que les gens bien trouvent en distractions et en détente ici à Québec pendant leur séjour. Ce n'est pas avec "Zoe", comédie médiocre, sans humour et dénuée de subtilité; non plus avec l'interminable "Théâtre pour match", encore moins avec "Opéra" et surtout pas avec "Opérette" "Au pays du Sourire", que les touristes vont non faire de la belle publicité. Est-ce que les frais de leurs déplacements en valaient la peine? L'avenir nous le dira.

Il y avait bien les sauts en barils, mais malheureusement juste quelques milliers de personnes s'y sont rendues pour encourager, applaudir ces acrobates qui faisaient honneur à leurs pays et au vrai sport. Pourquoi se déplacer quand il n'y a pas de virage!

Quant aux "Pee Wee", certaines gens n'étaient que des spectateurs éméchés et aux longues tirades sur l'honnêteté et sur leur force physique. Les amateurs sincères, eux, nous les remercions pour leur enthousiasme communicatif et leur bel esprit sportif.

Nous, les "Croulants", nous avons tellement vu de "Teen Agers" s'écrouler à nos pieds, que malgré notre répugnance, nous aurions voulu, avec notre coeur de papa ou de maman, leur porter secours avant que leurs propres amis passent par-dessus tout en ricanant.

Beau spectacle pour les tout-petits et mbrci à ces disciplines, tricheurs par nature et en tout, qui sont venus à la dernière seconde se placer devant eux avec leur satané canne pour, qu'en somme, les jeunes n'y voient plus rien. Pourtant cet égocentrisme à été

De notre correspondant Maurice HERR

biologiques à base de sérum et de vaccins, curatifs ou même préventifs, voici qu'une nouvelle — que les milieux médicaux eux-mêmes qualifient de sensationnelle — semble devoir remettre en cause cette orientation.

Cette nouvelle concerne une découverte du professeur Maurice Guérin, directeur de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique, découverte qui fait également l'objet d'une communication à l'Académie des Sciences. A

POINT DE VUE

de Lucienne TURGEON Québec

M. le rédacteur,

Voici quelques réponses pitoyables qui furent données à une entrevue de jeunes à Radio-Canada, jeudi le 11 mars 1965!

"Pratiquez-vous"? Oui, je vais à la messe tous les dimanches.

Avez-vous la foi? Bien oui, je crois.

Croyez-vous en Dieu? Oui mais je ne sais où le trouver.

Nous les "Croulants", nous avons tellement vu de "Teen Agers" s'écrouler à nos pieds, que malgré notre répugnance, nous aurions voulu, avec notre coeur de papa ou de maman, leur porter secours avant que leurs propres amis passent par-dessus tout en ricanant.

Beau spectacle pour les tout-petits et mbrci à ces disciplines, tricheurs par nature et en tout, qui sont venus à la dernière seconde se placer devant eux avec leur satané canne pour, qu'en somme, les jeunes n'y voient plus rien. Pourtant cet égocentrisme à été

réponses pitoyables qui furent données à une entrevue de jeunes à Radio-Canada, jeudi le 11 mars 1965!

"Pratiquez-vous"? Oui, je vais à la messe tous les dimanches.

Avez-vous la foi? Bien oui, je crois.

Croyez-vous en Dieu? Oui mais je ne sais où le trouver.

Réponses pitoyables

Les soeurs nous ont dit: "Vous n'avez qu'à regarder et vous verrez..." Je n'ai pas dans ma religion; étant née dans celle-ci, elle me fut imposée. Si j'étais née dans une autre, il est fort probable que cela aurait été la même chose. Je ne prie pas, je n'ai pas le temps de dire mon chapelet tous les jours; puis Dieu, on ne le voit pas faire tous les jours...

Pauvres jeunes filles qui avez répondu de tels non-sens, il est très clair que vous avez une foi bien faible.

Vous savez que dans l'ordre temporel vous avez un père, qu'il soit encore le chef de famille ou décédé. Dans l'ordre spirituel, vous avez aussi un Père: Dieu. Il nous donne la vie, tous les fruits, qu'ils soient mûrs et présentés dans une grande variété de saveurs plus délicates les unes que les autres, ou qu'ils soient en fleur et charment l'oeil! Il en est de même de toutes les richesses de la nature.

Vous dites: "Dieu ne vient pas tous les jours!" Sachez qu'il ne vient pas pour la bonne raison qu'il est toujours là; partout et tout jours, afin de maintenir l'univers. Il conduit, commande les vents, les flots, la tempête. Il fait en sorte que la moisson soit bonne; que les saisons se succèdent régulièrement, chacune avec ses propres charmes.

Ce qui vous manque, c'est quelque chose pour cultiver votre Foi, car il faut la cultiver tout comme l'amour.

Lisez la Bible, vous verrez dans la Genèse qu'au commencement Dieu créa le monde, la nature, la végétation, les ani-

Pour M. Charpentier

de cette même ville. Comme vous voyez, il n'est ni étranger, ni ennemi du Québec, au contraire, je crois que c'est un des meilleurs défenseurs des Canadiens français à Ottawa. Vous semez l'accusation de "partisanerie" politique; vous êtes de nouveau dans l'erreur, car à le lire, on se demande de quel parti politique il peut bien être puisqu'il critique chaque parti à l'occasion. Selon vous, il n'admire que Diefenbaker, vous êtes de plus en plus dans l'erreur. Qu'il sache reconnaître les mérites de Diefenbaker, qu'il écrive qu'il est un politicien chevronné, un acharné du pouvoir, il n'y a pas de mal à cela car un homme honnête doit savoir apprécier ce qui est appréciable, même chez un adversaire; mais à maintes reprises, Diefenbaker a eu sa part de critiques de M. Charpentier. N'est-ce pas le rôle du journaliste d'informer, de critiquer, de réveiller l'opinion publique?

Vous dites encore qu'il est

Qui a le droit de parler au nom de l'Allemagne?

BONN — Les Allemands parlent de la réunification de leur peuple, mais rarement, pour ne pas dire jamais, de la reconstitution du Reich. Je ne pense pas qu'il faille voir là l'effet du hasard. Il s'agit d'éviter d'être mal compris ou mal interprété, en liant l'unité allemande à de malheureux objectifs et méthodes qui avaient déjà échoué avant la première guerre mondiale ou conduit à la seconde.

Ce retus est si fort, dans la grande majorité des Allemands, qu'il modeste non seulement leur pensée politique, mais encore leur sentiment et leur instinct. C'est justement pourquoi les Allemands sont opposés à tout esprit réactionnaire, qu'ils s'élèvent, avec conviction et sans cacher leur étonnement, contre des raisonnements tels que ceux exprimés récemment par l'historien Taylor. Celui-ci avait affirmé que la division de l'Allemagne correspondait, aux intérêts bien compris des peuples, en préservant les Allemands eux-mêmes et le monde entier de nouvelles guerres. Même si l'on laisse de côté le fait qu'il s'agit là d'une contre-vérité, une telle affirmation apparaît comme archaïque parce qu'elle fait injure aux sentiments et à la manière de penser de l'Allemagne d'aujourd'hui celle de la zone soviétique comme celle de l'Ouest. Elle sert seulement à nourrir un vieux ressentiment anti-

Références à St-Sylvestre

M. le rédacteur,

Je sollicite un petit espace dans votre journal pour faire connaître mon opinion à propos du référendum qui se tiendra dans la paroisse de St-Sylvestre le 6 avril prochain. On veut un permis pour la vente de toutes boissons alcooliques, sans alcool.

Comment se fait-il que les conseillers que nous choisissons pour administrer la paroisse et le village ne comprennent pas mieux les intérêts de tous les contribuables?

Nous vivons en paix, "du côté alcool" dans la paroisse. Non pas parce que tous les gens sont des abstinents, loin de là. C'est pourquoi le danger est si grand d'avoir un permis de boissons. Nos bons pères de famille qui, aujourd'hui se passent facilement de boissons fortes, auront toutes les occasions de satisfaire leur soif et ainsi de donner les mauvais exemples à leur garçons et même à leurs filles, car contrairement à 25 ans passés, la femme boit de plus en plus.

Vous savez que c'est en prenant le premier verre qu'on fait le premier pas vers l'alcoolisme?

Dans notre belle province, il y a déjà 75.000 alcooliques et 200.000 buveurs excessifs. Ces

Le "Carabin" lavé...

M. le directeur,

Que diriez-vous d'un titre comme celui-là? "Plusieurs se demandent pourquoi les titres de journaux ne sont pas conformes aux faits", remarque, M. Chs Peters de la "Gazette". Nous pourrions nous le demander en lisant le titre d'un journal dans l'affaire "Carabin", a coiffé le rapport du jury. "Le "Carabin", lavé des accusations qui ont été portées contre lui".

Est-ce bien "conforme aux faits"? D'abord explicitement le journal étudiant a été blâmé d'avoir donné "un ton irrespectueux à certains articles".

Mais les nombreuses "recommandations" qui ont été faites dans le rapport du jury, n'ont-elles pas été en réalité des blâmes indirects aux rédacteurs du "Carabin"? Les voici résumées:

1. — Le caractère pluraliste d'un milieu donné n'autorise pas des journalistes étudiants à ne pas tenir compte des convictions religieuses même de n'importe quelle minorité.

2. — A aucun militantisme n'autorise à blesser dans leur foi des camarades étudiants. (Qu'on se rappelle des carica-

Qui a le droit de parler au nom de l'Allemagne?

BONN — Les Allemands parlent de la réunification de leur peuple, mais rarement, pour ne pas dire jamais, de la reconstitution du Reich. Je ne pense pas qu'il faille voir là l'effet du hasard. Il s'agit d'éviter d'être mal compris ou mal interprété, en liant l'unité allemande à de malheureux objectifs et méthodes qui avaient déjà échoué avant la première guerre mondiale ou conduit à la seconde.

Ce retus est si fort, dans la grande majorité des Allemands, qu'il modeste non seulement leur pensée politique, mais encore leur sentiment et leur instinct. C'est justement pourquoi les Allemands sont opposés à tout esprit réactionnaire, qu'ils s'élèvent, avec conviction et sans cacher leur étonnement, contre des raisonnements tels que ceux exprimés récemment par l'historien Taylor. Celui-ci avait affirmé que la division de l'Allemagne correspondait, aux intérêts bien compris des peuples, en préservant les Allemands eux-mêmes et le monde entier de nouvelles guerres. Même si l'on laisse de côté le fait qu'il s'agit là d'une contre-vérité, une telle affirmation apparaît comme archaïque parce qu'elle fait injure aux sentiments et à la manière de penser de l'Allemagne d'aujourd'hui celle de la zone soviétique comme celle de l'Ouest. Elle sert seulement à nourrir un vieux ressentiment anti-

Références à St-Sylvestre

M. le rédacteur,

Je sollicite un petit espace dans votre journal pour faire connaître mon opinion à propos du référendum qui se tiendra dans la paroisse de St-Sylvestre le 6 avril prochain. On veut un permis pour la vente de toutes boissons alcooliques, sans alcool.

Comment se fait-il que les conseillers que nous choisissons pour administrer la paroisse et le village ne comprennent pas mieux les intérêts de tous les contribuables?

Nous vivons en paix, "du côté alcool" dans la paroisse. Non pas parce que tous les gens sont des abstinents, loin de là. C'est pourquoi le danger est si grand d'avoir un permis de boissons. Nos bons pères de famille qui, aujourd'hui se passent facilement de boissons fortes, auront toutes les occasions de satisfaire leur soif et ainsi de donner les mauvais exemples à leur garçons et même à leurs filles, car contrairement à 25 ans passés, la femme boit de plus en plus.

Vous savez que c'est en prenant le premier verre qu'on fait le premier pas vers l'alcoolisme?

Dans notre belle province, il y a déjà 75.000 alcooliques et 200.000 buveurs excessifs. Ces

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

- La sagesse du scribe s'acquiert aux heures de loisir et celui qui est libre d'affaires devient sage. (Eccl 38, 24)
- Le Seigneur pourvoit à tout besoin en son temps. (Eccl 39, 33)
- Heureux le riche qui est tranquillement assis et qui n'est pas allé après l'or! (Eccl 31, 8)

tienté — Nouvelles de la chrétienté — Nouvelles de la chrétienté — Nouvelles de la chrétienté — Nou

Au Ghana

DÉCLARATION DE FOI COMMUNE

ACCRA (CCC) — Deux associations universitaires du Ghana, l'une catholique, la "Société d'Aquin", et l'autre anglicane, la "Société Philippe Quaque", ont rédigé ensemble, il y a quelques semaines, une déclaration de foi commune qui vient d'être publiée.

Ce qui ressort principalement de ce texte est que les anglicans de la Société Philippe Quaque partagent en tout point la foi des catholiques "romains". Nous publions ici quelques extraits particulièrement significatifs de la déclaration, qui mettent en relief certains points qui, pour un catholique, revêtent une importance particulière.

Les deux sociétés :

1. S'accordent à déclarer que ce rapport concerne seulement l'Eglise anglicane au Ghana, et ne concerne nullement l'Eglise parente d'Angleterre. Ce rapport donc ne parle que d'un schéma possible d'union entre anglicans et catholiques au Ghana.

2. S'accordent à déclarer que la seule base possible d'union en conformité avec la Volonté divine est une identité de vue complète et un accord complet, ex corde, dans toutes les matières de Foi.

3. Nous déclarons accepter les trois Credo catholiques, c'est-à-dire : le Credo des Apôtres, le Credo de Nicée et le Symbole d'Athanasie.

Le magistère de l'Eglise 12. L'unité et l'universalité de l'Eglise est maintenue, manifestée, garantie, et perpétuée par l'unité sacramentelle entre les Evêques unis au Saint-Siège.

Le Collège des Evêques en union avec le Saint-Siège exerce l'autorité doctrinale de l'Eglise, qui, en raison de la mouvance du St. Esprit et la présence constante du Christ à l'intérieur de l'Eglise, ne peut faillir.

16. Nous reconnaissons que la relation qui convient entre la hiérarchie et les fidèles est celle d'une union complète et organique avec le Siège Saint et Apostolique de Rome.

17. Nous reconnaissons que cette union a été troublée dans le passé en raison de péchés commis.

18. Nous reconnaissons que pour des Anglicans nés au Ghana, ou y résidant, et possédant une forte tradition anglo-catholique, il y a un devoir immédiat de rechercher à renouer des relations d'union requise avec le Saint-Siège et de retourner vers "le roc dont ils furent coupés".

19. Nous reconnaissons qu'en dernière analyse ceux qui possèdent la vérité catholique doivent retourner à "l'unique berceau du Rédempteur".

25. L'unanimité s'est faite sur les points suivants : 1. La profession de foi telle qu'elle est exposée ci-dessus, signifie, nous le croyons, l'acceptation de la Foi catholique en tant que gardée et interprétée par le Siège de St-Pierre.

2. La profession de la foi catholique telle qu'elle est exposée dans ce rapport, pourrait pensons-nous, être tenue pour équivalente à la foi orthodoxe par le Saint-Siège.

3. A notre avis il est inutile de dire qu'on a la foi catholique quand on est isolé du Siège Apostolique de Rome.

4. Nous avons noté l'anxiété des Anglicans en regard à la validité des Ordres, mais cela est d'une importance secondaire jusqu'à ce qu'une identité de vue complète et absolue concernant toutes les matières de la Foi ait été établie en conformité avec le Gardien de la Foi sur le Siège de Rome.

5. A ce propos nous avons noté que les Nestoriens, les Donatistes, les Monophysites, et d'autres hérétiques ont eu des ordres valides, les trois Credo catholiques, les sept

sacrements et ont employé la terminologie catholique (les Luthériens parlent de "Messe"), mais que l'autorité du Pape était incapable de les considé-

rer comme des Catholiques dans le sens plénier du terme. 6. Nous affirmons que la complète orthodoxie dans la Foi catholique et le désir de

retourner vers l'union pleine et entière avec le Saint-Siège, est la seule forme d'unité qu'en conscience nous pouvons accepter ou recommander".

Les Eglises monophysites et la déclaration sur les Juifs

TUNIS — (C.C.C.) — "Rien ne doit être touché aux articles de foi et aux traditions fondamentales du christianisme sans qu'au préalable aient été consultées toutes les Eglises. Je dis bien toutes les Eglises. Nous ne saurions accepter les interprétations décidées, sans notre approbation", a notamment déclaré à l'hebdomadaire tunisien "Jeune Afrique", l'archimandrite Mesrobe K. Krikorian, l'un des secrétaires de la Conférence qui s'est tenue en janvier dernier à Addis-Abéba, à propos des déclarations du Concile du Vatican sur la responsabilité des Juifs dans la mort du Christ.

L'archimandrite a indiqué que la Conférence a examiné ce problème, sans toutefois prendre quelque résolution ou recommandation à son sujet.

Parlant des travaux de la Conférence, qui se sont déroulés à huis clos, l'archimandrite a précisé que c'est la première fois, depuis quinze siècles, que les cinq Eglises monophysites se réunissent, "à cause, a-t-il souligné, du mouvement général de rapprochement face aux exigences du monde moderne".

"Si la capitale du Négus a été choisie pour la rencontre des Chefs des Eglises monophysites d'Orient, ajoute l'archimandrite Krikorian, c'est parce qu'elle est la seule métropole politico-religieuse de l'univers oriental et que le Négus est la seule puissance temporelle qui puisse patronner les cinq Eglises monophysites".

L'archimandrite a dit, enfin, qu'au cours de ses travaux, la Conférence s'était préoccupée de la jeunesse et qu'elle avait décidé de renforcer "notre propagande et notre action missionnaire, de resserrer les liens entre la pratique religieuse et les activités sociales, culturelles, militantes, bref de rendre notre religion plus vivante et plus présente. Il est apparu utile et important d'unir fermement les cinq Eglises en vue d'une mission d'intérêt commun. La possibilité d'une coopération avec les Eglises grecques orthodoxes et l'Eglise catholique romaine, ainsi qu'avec les Eglises anglicanes et le Conseil oecuménique des Eglises a été également étudiée très attentivement".

Le onzième congrès marial s'est ouvert hier après-midi

ST-DOMINGUE (A.F.P.) — Le quatrième congrès marial international, qui se tient à St-Domingue, a pris fin hier après-midi et le onzième congrès marial international s'est ouvert aussitôt, en présence de nombreux prélats venus du monde entier, ayant à leur tête le légat pontifical, le cardinal Paul Silva Henriquez, archevêque de Santiago du Chili.

Le cardinal Maurice Roy, de Québec, devait arriver dimanche soir.

Les séances du congrès mariologique ont revêtu un caractère académique et n'y ont participé que des théologiens et des exégètes dont les débats, d'ordre scientifique et religieux, n'ont pas pu être suivis par la masse des fidèles. Par contre, le congrès marial aura un caractère plus populaire. Ses cérémonies, prêches et homélies auront davantage de portée sur les fidèles.

Les débats au congrès mariologique entre les théologiens catholiques et les représentants de diverses Eglises protestantes qui y assistaient en qualité d'observateurs n'ont pas soulevé l'intérêt prévu. Seul un pasteur, le Dr Frederick Kuneth, Allemagne, a accepté de prendre la parole. Son intervention, qui a eu lieu en latin, a été fort applaudie, mais n'a porté sur aucun point essentiel.

On croit savoir, d'autre part, que les prélats latino-américains tiendront une réunion avant la fin des travaux du congrès, sur la question de la dévotion particulière qui existe dans leurs pays envers la Vierge Marie.

Samedi, le Père canadien Adrien Brunet, professeur à l'université de Montréal et président de la société biblique du Canada, a parlé sur le thème de "la valeur et la portée de la tradition catholique dans l'interprétation de l'écriture".

Un geste délicat du Pape Douze Congolais baptisés à Rome (par Roger Tessier, p.b.)

Par Roger Tessier, P.B.

Le 6 mars dernier, douze Congolais et Congolaises descendaient de l'avion qui les avait ramenés de Rome. Leur esprit et leur cœur gardaient précieusement le souvenir d'événements vraiment extraordinaires auxquels ils avaient participé activement.

Comme des milliers d'autres catholiques du Congo, ils se préparaient au baptême en suivant assidûment les cours de préparation religieuse que donnait le catéchiste laïc ou un prêtre congolais ou européen. Le 19 février, une nouvelle tout inattendue fut annoncée par la Nonciature apostolique de Léopoldville : le Saint-Père avait décidé que, au lendemain même de l'élevation au cardinalat de nouveaux cardinaux, aurait lieu à la Basilique Saint-Paul-hors-les-Murs, à Rome, une cérémonie de prières à la mémoire des missionnaires et autres victimes des désordres et des luttes qui ont eu pour théâtre le Congo et d'autres régions. En plus de présider personnellement la cérémonie, le Saint-Père désirait conférer les sacrements de baptême, de confirmation et d'eucharistie à douze catholiques du Congo.

DES PAUL ET DES PAULINE Les six hommes et les six femmes, âgés de 15 à 44 ans et désignés par les soins du Secrétariat de l'Episcopat du Congo, venaient des quatre coins de ce vaste pays : quatre de Léopoldville, deux de Kisantu, deux de Stanleyville, deux d'Elisabethville et deux de Luluabourg. En souvenir reconnaissant du Pape qui les avait appelés à Rome, ils avaient tous opté pour le nom de Paul ou Pauline à ajouter au nom chrétien qu'ils avaient choisi depuis longtemps déjà.

Le 26 février, une assistance nombreuse s'était donc réunie dans la Basilique Saint-Paul. Au premier rang, se tenaient les religieux et les religieuses des congrégations missionnaires. Une quarantaine de cardinaux étaient aussi présents. Le cardinal Agagianian, préfet de la Sacre Congrégation pour la Propagation de la Foi, et les cinq nouveaux cardinaux Shehan, Dante, Colombo, Cardijn et Bevilacqua faisaient fonction de parrains les marraines étant, pour les jeunes filles, des Supérieures générales de communautés qui déploient leur apostolat missionnaire au Congo et dans d'autres régions du continent africain. (Il est intéressant de noter que les sacrements de baptême et de confirmation furent conférés pendant la messe même, après l'homélie. A la communion, les néophytes reçurent des mains du Pape la sainte Hostie.)

Cette cérémonie et le geste signifi-

catif du pape passèrent presque inaperçus dans les nouvelles transmises par les agences internationales, alors que venaient tout juste de se terminer les cérémonies d'installation des nouveaux cardinaux et que le monde était préoccupé par les événements du Vietnam.

Toutefois l'archevêque congolais de Léopoldville, Mgr Joseph Albert Malula, dans une lettre au Saint-Père, dégageait le sens de cet événement aux yeux des catholiques du Congo :

"Le geste paternel de Votre Sainteté a profondément ému toute la chrétienté congolaise. Ce geste exprime en effet d'une façon on ne peut plus touchante votre particulière sympathie pour l'Eglise du Congo. En ce moment de douloureuse épreuve que traverse notre très chère patrie, ce geste acquiert une signification particulière : il est pour nous, Très Saint Père, un réconfort et un espoir..."

Le porteur de la lettre de Mgr Malula, le Père Frédéric Etsu, un Congolais, devait aussi accompagner les 12 catéchumènes. Lorsqu'on lui demanda pourquoi, selon lui, le Saint-Père avait décidé de venir à Rome des séminaristes congolais pour les ordonner prêtres ou encore sacrer un évêque congolais. A son avis, "le pape a plutôt voulu s'adresser aux plus humbles des Congolais, à ceux qui souffrent le plus".

Pour sa part, Paul VI exprima ses sentiments dans l'homélie qu'il prononça durant la cérémonie. Parlant en français, il dit aux nouveaux baptisés "sa sollicitude et ses espoirs pour le Congo". "Retournez dans votre patrie, ajouta-t-il, répandez "la bonne odeur du Christ" parmi vos frères. Dites-leur ce que vos yeux ont vu à Rome. Dites-leur surtout combien l'immense continent africain est présent à l'esprit et au cœur du Pape, et combien d'espoirs il place dans tant de jeunes et ferventes chrétientés".

Puis le Saint-Père signala que la cérémonie était "comme une reconnaissance symbolique des admirables moissons que l'Eglise a fait mûrir dans les terres de missions". De plus, elle était l'occasion de "rendre manifeste aux yeux de tous le deuil et la prière de l'Eglise".

Le Pape rappela ensuite que la violence avait éclaté au cours des mois écoulés et lança un appel à la conscience du monde. Cependant il exprima aussi "sa confiance dans la bonté foncière du peuple congolais, sa confiance dans sa vocation chrétienne, attestée par tant de réponses généreuses à l'appel du Seigneur".

Semaine des Vocations

Vocations 1965... à l'an 2000

Quelles sont les caractéristiques qui marquent la jeunesse actuelle et qui conditionnent, d'une certaine manière, les appels que Dieu lui adresse ?

Les influences négatives de l'ambiance moderne ont enroulé trop de gosiers pour qu'il soit utile de les récapituler ici. Les dominantes positives sont les antidotes, à point donné, pour zénifier les fièvres débilantes. D'abord, la jeunesse actuelle découvre mieux que DIEU EST AMOUR, dans un monde qu'il a pris la peine de créer et de racheter. Elle veut s'associer à son œuvre et "s'engager", elle aussi, par amour. Dieu se fait si intime, si à l'aise pour parler, dans le contexte des vies qui déjà s'offrent ! L'Action Catholique a fait voir à beaucoup de nos jeunes que le Christ leur taille une place, bien à eux, dans l'actualisation de l'Evangile.

C'est dire toute l'importance qu'il faut reconnaître à l'engagement apostolique de la jeunesse, tout autant qu'à l'approfondissement religieux que provoque sans cesse cet engagement. La piété de nos jeunes militants se nourrit de la connaissance du réel... découverte dans l'action. Elle n'est jamais plus ingénieuse que lorsqu'elle cherche à établir une continuelle référence de la vie à l'Evangile.

Dans le mystère du Christ qui opère la rédemption du monde actuel, la jeunesse n'a que faire, et c'est tant mieux, d'une quelconque philanthropie de salon, mais veut s'épanouir en son authentique, en service onéreux, en amour véritable. Si Dirigeants et Aumôniers d'Action Catholique, anciens et actuels, avaient besoin d'être rassurés sur les produits de leurs peines, qu'ils trouvent dans ce témoignage d'appréciation pour ce qu'ils ont réalisé, réconfort et entraînement à patiente continuité !

Le Monde actuel est aussi marqué par un désir d'unité et un besoin de solidarité. Des jalons sérieux d'unification et de socialisation s'établissent à différents niveaux du monde et des sociétés.

Dans toute vocation actuelle, le jeune doit trouver réponse et possibilité de donation dans la ligne de ces aspirations. Toute vie sacerdotale, séculière ou religieuse, toute vie consacrée, active ou contemplative, doit fournir un style d'ouverture à l'universel, à l'esprit d'Eglise. Sans aucun doute, les "petites tâches" seront toujours nombreuses et nécessaires. L'ouverture à l'universel n'est pas évaporation de songes-creux, mais communion au souffle de l'Eglise, insertion, concrète et active, dans son œuvre de globale rédemption.

Par là, le jeune chrétien découvre le grand problème missionnaire qui affronte l'Eglise. Il voit que l'Eglise n'est que "le petit reste" en face de la masse païenne qui grandit chaque jour. Il sent que, comme le Christ, l'Eglise "s'élève de cette immense foule sans pasteur". TOUTE VOCATION DE CE TEMPS SERA MISSIONNAIRE... par piété lucide et douloureuse à l'endroit d'un monde qui perd le sens du divin : monde qui se trouve AUSSI dans nos diocèses. C'est d'avance étouffer les appels du Seigneur que de présenter la vocation sous un autre éclairage...

Le monde moderne met sa confiance enfin dans la technique. Il poursuit l'efficacité. Tout est pensé, ordonné en vue d'un meilleur rendement. Les spécialisations prolifèrent.

Compte tenu de cette perspective, pourquoi s'étonner que le rôle du prêtre, comme celui du religieux, soit appelé à se purifier, à délaisser la polyvalence ? Polyvalence signifie ordinairement médiocrité multiple !

Le monde donne difficilement crédit aux rôles d'ordre spirituel. Il boude "les vies inutiles" ! Cependant, à moins de se caricaturer, le sacerdoce doit offrir au monde des existences qui n'ont d'autre but que Dieu et son œuvre. On verra mieux la portée de la vie sacerdotale et religieuse si, libérée d'occupations profanes, elle est totalement rendue à sa véritable efficacité spirituelle. Le prêtre, le religieux, la religieuse seront des techniciens, eux aussi, mais des techniciens du spirituel incarné ! Leur raison d'être est là ! Leur consécration les coupe des engagements temporels.

Les jeunes qui cherchent la vérité trouveront la grandeur et l'efficacité de semblable vie dans une vue de Foi. Foi ouverte à tout le réel, à toutes les valeurs profanes, petites ou grandes.

C'est Dieu qui appelle. Mais c'est l'Eglise qui donne une forme concrète, une place exacte dans ses chantiers. Et l'Eglise ne veut rien retenir de ce qui peut rendre incompréhensible aux jeunes de notre temps les appels du Seigneur !

Raoul MERCIER, prêtre. L'OEUVRE DIOCESAINE



Vous désirez acheter une décapotable rouge?

Le moyen: un prêt spécial de la Banque de Commerce

Peut-être votre femme préférerait-elle un piano et vous, un bateau... mais peu importe! Pour réaliser votre rêve, vous pouvez obtenir de la Banque de Commerce un prêt spécial correspondant exactement à vos besoins. Téléphonnez ou rendez-vous au service des Prêts Personnels de n'importe quelle succursale de la Banque de Commerce. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

L'Association des Hôpitaux privés du Québec n'est pas prête encore à se prononcer

Apprenant par la voie des journaux la nouvelle structure du ministère du Bien-Être et de la Famille, de même que les nouvelles politiques administratives de celui-ci, le Conseil d'Administration de l'Association des Hôpitaux Privés du Québec de même que les officiers des Comités D-3 et S-3 ont tenu une réunion spéciale et sollicité d'urgence une entrevue chez l'hon. ministre Lafrençois.

Les membres de l'Association se réuniront en assemblée

plénière le 29 mars afin de décider de l'attitude qui leur conviendra de prendre dans les circonstances.

L'Association des Hôpitaux Privés entend connaître de façon précise l'intention du ministère avant de formuler quelque commentaire que ce soit.

L'Association des Hôpitaux Privés du Québec.

Par: Jean-Paul Deslières, C.R.I.

Directeur Administratif. (Communiqué)



● Sous l'inspiration de leur curé, l'abbé J.-A. Papillon, les deux conseils municipaux de St-Ubald ont approuvé à l'unanimité le plan des armoiries dessiné par l'abbé J.-P. Gélinas, directeur de l'Institut généalogique du comté de Portneuf.

Voici l'explication de ces armoiries: LE CASTOR: le travail; LE BILLOT: l'industrie du bois, les vaillants bûcherons, les moulins à scie et les entrepreneurs en construction d'immeubles; LE FOND ROUGE: la foi et le sang des ancêtres et des citoyens de Saint-Ubald; LA GERBE DE BLE: les 200 agriculteurs; LES TROIS FLEURS DE POMME DE TERRE: l'un des centres les plus florissants de la culture de la "patate" au Canada; LE CHEVRON: les menuisiers et les défricheurs. LA CROSSE EPISCOPALE: le Patron paroissial, Saint-Ubald, qui fut évêque de Gubbio, Italie pendant 31 ans et qui vécut de 1090 à 1160 (environ) Sa fête a été fixée par l'Église au 16 mai. La CROSSE, aussi en l'honneur des curés de Saint-Ubald qui furent les fidèles collaborateurs de l'évêque du lieu. Également en hommages au curé actuel, Monsieur l'abbé J.-Arthur Papillon, junior. LES DIX FEUILLES D'ERABLE À SUCRE: le Canada et ses dix provinces. DEVISE: "Dieu et mon Domaine", la Religion et la Patrie.

160 exposants à l'exposition de quincaillerie à Montréal

Plus de 160 compagnies ont retenu un espace pour la seconde Exposition de Quincaillerie qui se tiendra au Palais du Commerce de Montréal du 13 au 16 septembre. Parmi celles-ci seront 41 compagnies importantes qui n'étaient pas représentées en 1964.

"D'ici cette date nous comptons remplir tous les espaces et accommoder 250 compagnies" a déclaré Gordon C. Curtis, gérant de l'exposition. De nombreux exposants de 1964 ont largement augmenté leur espace d'exposition, et avec l'arrivée de nouveaux exposants, 75 p.c. environ de la surface a déjà été réservée.

A cette exposition de quatre jours, les présentations de produits et les démonstrations par les manufacturiers de quincaillerie ou leurs agents exclusifs couvriront des gammes complètes d'articles de quincaillerie, objets de ménage, articles de sport, équipement pour le jardin ou la pelouse et les autres produits qui sont vendus ordinairement par les quincailliers détaillants.

"Il s'agit d'une exposition de manufacturiers pour le commerce au détail" précise M. Curtis. "Bien que cette exposition soit placée sous le patronage de l'Association Canadienne des Grossistes en Quincaillerie, les grossistes eux-mêmes ne présentent aucun produit. En effet, il a semblé préférable que les fabricants et leurs agents exclusifs soient les seuls à présenter leurs gammes de produits et à en faire la démonstration."

Bien que certains manufacturiers aient l'intention de dévoiler leurs nouveaux modèles du printemps à l'occasion de cette exposition, beaucoup la considèrent surtout comme un moyen pour présenter toutes leurs gammes de produits. "Ces manufacturiers voient en l'exposition un vaste marché où non seulement ils peuvent introduire leurs derniers produits, mais où ils peuvent ouvrir de nouvelles

voies de distribution, communiquer avec de nouveaux détaillants de détail et préparer à l'avance leur commercialisation pour toutes leurs gammes de produits.

Voici quels seront les points saillants de cette exposition: Une section spéciale sera réservée aux fournisseurs de quincaillerie pour les constructeurs et les contractants. Afin de rappeler l'emplacement de l'exposition, le chapitre du Québec de la Société Américaine des architectes-conseils en quincaillerie tiendra sa réunion de septembre le jour de l'ouverture de l'exposition, le 13 septembre, qui a déjà été appelé jour des architectes.

Les invitations pour l'exposition seront envoyées aux marchands de fournitures de construction, aux architectes, aux marchands de bois, aux préposés aux spécifications. Une puissante campagne de promotion sera lancée pour attirer ces acheteurs dans le plus grand nombre possible.

— A nouveau cette année, les détaillants assistant à l'exposition auront une chance de gagner une automobile neuve. Pour chaque somme de \$25, consacrée à l'achat de marchandises, chaque détaillant recevra un billet pour participer au tirage dont le prix sera une automobile modèle 1966.

— L'on s'attend à ce que le nombre des visiteurs à l'exposition de 1965 dépassera celui des 3,000 quincailliers qui avaient assisté à la première exposition. Ces visiteurs viendront de tous les coins du Québec, ainsi que de l'Ontario, des Maritimes et de l'ouest du Canada. Parmi eux se trouveront des détaillants et des grossistes d'articles de quincaillerie et de ménage, des gérants de magasins généraux, des acheteurs de grands magasins, des quincailliers, des marchands d'articles de sport, des marchands d'articles de jardins et de pelouses, des marchands de fournitures pour la construction et des détaillants de peinture et de papier peint.

Tous les ans, la Croix-Rouge canadienne, par son service de secours d'urgence aux sinistrés, apporte l'aide à plus de 13,000 victimes d'incendies au foyer.

L'UCC du Saguenay: le gouvernement aide les sinistrés des pays étrangers, aidera-t-il les cultivateurs du Saguenay-Lac St-Jean?

Comme on le sait, les cultivateurs de la région du Saguenay-Lac St-Jean ont perdu environ cinq millions de dollars au cours de l'année 1964, à cause de la mauvaise température, des cyclones, etc.

Comme la coutume nationale et internationale le veut en cas de sinistres, l'aide de l'Etat est assurée.

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay est donc intervenue à plusieurs reprises auprès du ministre de l'Agriculture du Québec, l'hon. Courcy, et elle a insisté auprès de ce dernier afin qu'il sollicite l'aide du gouvernement d'Ottawa.

Jusqu'à maintenant, les démarches du gouvernement du Québec auprès d'Ottawa n'ont donné encore aucun résultat.

En effet, le conseil des ministres à Ottawa n'a pas encore pris de décision définitive selon les informations que possède l'U.C.C.

Il hésiterait parce que le Québec n'a pas encore institué d'assurance-récolte.

Le conseil d'administration de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay a donc décidé d'écrire directement à l'hon. Harry Hays, ministre de l'Agriculture à Ottawa, afin de lui faire part de sa surprise en

face d'une telle hésitation.

Dans sa lettre, l'U.C.C. mentionne, à titre d'exemple, à M. Hays, l'aide que le gouvernement canadien a accordée aux populations sinistrées des pays étrangers depuis 1962.

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay se demande donc pourquoi le gouvernement canadien refuserait d'aider ses cultivateurs sinistrés du Saguenay-Lac St-Jean alors qu'il aide les sinistrés des autres pays!

PAYS	DATE	SINISTRES
Inde-Ceyland	décembre 1964	raz de marée
Sud-Viet-Nam	novembre 1964	guerre civile
Chypre	août 1964	guerre civile
Ouest du Pakistan	juin 1964	cyclone
Malaisie anglaise	juin 1964	guerre civile
Antilles anglaises	octobre 1964	cyclone
Carabes	octobre 1962	cyclone
Brestl	septembre 1962	famine
Barbades	juillet 1962	épidémie
Yugoslavie	juillet 1962	tremblement de terre

Bourses accordées à des universitaires dont 4 Québécois

Le Conseil des Arts du Canada vient de faire connaître la liste des candidats heureux à son concours de bourses de recherche post-doctorale (catégorie 3). Le nombre de boursiers s'élève à 34, dont 21 dans le domaine des humanités, 11 dans le domaine des sciences sociales et 2 dans le domaine des arts. La plupart d'entre eux sont des représentants du monde universitaire. La plupart également utiliseront leur bourse au moins partiellement à l'étranger.

D'une valeur moyenne de \$4,500 dans le cas des person-

nes mariées et de \$4,000 dans le cas des célibataires, ces bourses sont valables pour un maximum d'un an et comportent un besoin une indemnité de déplacement. Les universitaires qui obtiennent ces bourses continuent d'ordinaire à toucher une partie de leur traitement pendant leur congé d'étude.

La valeur globale des bourses octroyées à la suite de ce concours est de \$135,800, plus le montant des indemnités de déplacement. Le Conseil avait reçu 79 candidatures.

Ci-joint la liste des boursiers du Québec:

Sciences sociales
Baikoci, Asen, professeur agrégé au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal, Montréal — Recherche sur la civilisation malinké — au Sénégal.
Brecher, Michael, professeur de science politique à l'Université McGill, Montréal — Etude analytique de la politique étrangère d'Israël — en Israël.
Dodd, Peter Carter, professeur assistant de sociologie à l'Université McGill, Montréal — Etude sur l'évolution so-

cialisée dans l'Égypte actuelle, centrée sur la jeunesse au niveau des études secondaires, ses attitudes envers le travail et l'instruction et l'influence exercée par l'école — au Caire et dans la région du delta égyptien.

Histoire
Sylvain, Frère Robert, professeur agrégé à la faculté des Lettres de l'Université Laval, Québec — Recherche sur l'ultramontanisme au Canada français sous le Pape Pie XI (1846-1918) — dans diverses villes du Canada, de l'Italie, de la France et de la Belgique.

Pas de grand prix du journalisme pour 1965

MONTREAL. — (P.C.) — Les membres du jury de la Commission des Prix de l'Union canadienne des journalistes de langue française, réunis à Montréal en fin de semaine, ont décidé de ne pas accorder de Grand Prix du journalisme pour l'année 1965. Ils ont fait remarquer qu'il leur était impossible de se rappeler quelle avait été, cette année-là, la meilleure contribution au journalisme canadien-français.

Le Grand Prix est d'une valeur de \$3,000, en argent. Le jury, présidé par M. Gilles Desrochers, président de la Société canadienne des relations publiques, section du Québec, a toutefois décerné 13 prix à des journalistes qui avaient soumis des textes selon les catégories établies par l'UCJLF.

EN VOICI LA LISTE

Arts et Lettres, Mlle Michèle Lasnier du Magazine McLean; Information politique, M. Jean-V. Dufréne, du Magazine McLean; Éditoriaux, M. Yves Michaud, de La Patrie; Grands Reportages, M. Claude Tessier, de Perspectives; Informations économiques, M. Michel Van Schendell, de La Presse; Information féminine, Mlle Michèle Lasnier; Information religieuse, M. Gilles Constantineau, du magazine MacLean; Information sportive, M. Louis Chantigny, de La Patrie; Information sur l'Éducation et la Jeunesse, M. Jules Leblanc, du Devoir; Information syndicale, M. Teddy Chevalot, de La Presse; Nouvelles d'actualité pour diffusion dans les 24 heures, M. Jacques Guay, de La Presse; Meilleure présentation de la nouvelle, M. Jacques Desrosiers, du magazine MacLean; Photographies-illustrations, M. Jean-Yves Letourneau, de La Presse.

Il s'agissait d'inscriptions pour l'année 1963. La longue grève survenue à La Presse en 1964 avait fait retarder d'un an la réunion du jury de la Commission des Prix.

Tous les lauréats recevront leurs prix au banquet de clôture du congrès de l'UCJLF qui aura lieu le dimanche 11 avril à Montréal.

\$1 million pour des bâtiments universitaires

OTTAWA. — L'Université de Montréal est parmi les principales bénéficiaires d'une série de subventions, d'une valeur globale dépassant le million de dollars, octroyées par le Conseil des Arts du Canada pour la construction de bâtiments universitaires. Les autres bénéficiaires sont l'Université de l'Alberta et l'Université Memorial de Terre-Neuve.

L'Université de Montréal obtient \$560,000 en faveur d'un immeuble dont la construction sera terminée d'ici l'automne prochain à côté du bâtiment principal de l'Université. Cet immeuble contiendra des salles de cours pour 1,700 étudiants des facultés de Droit, de Sciences sociales, de Lettres et de Philosophie. L'Université reçoit en outre \$60,000 pour l'agrandissement du Collège St-Denis, affilié à la faculté des Arts. Le nouveau corps de bâtiments comprendra une bibliothèque, des ateliers d'art, des laboratoires de langues, des salles de cours et des bureaux.

Une somme de \$304,133 est octroyée à l'Université Memorial de Terre-Neuve pour la

construction d'un second édifice des arts qui comprendra des salles de cours, des amphithéâtres, des bibliothèques, des salles de lecture et des bureaux pour le corps professoral. La construction du nouvel immeuble, commencée l'automne dernier, sera terminée en 1966.

Une somme de \$144,477 octroyée à l'Université de l'Alberta servira à la construction d'un immeuble pour les services d'alimentation. Cet immeuble fera partie d'un ensemble de trois bâtiments qui serviront au logement des étudiants, et dont la construction a commencé à Calgary en mars 1964. On prévoit que les travaux se termineront à l'automne.

Ces subventions proviennent de la Caisse des subventions de capital aux universités, qui permet au Conseil des Arts d'acquiescer jusqu'à la moitié du coût des immeubles admissibles. Les subventions annoncées portent à \$56,247,301 le total des subventions octroyées sur cette Caisse depuis sa création en 1957. L'avoir de la Caisse se trouve ainsi réduit à un peu plus de \$10,000,000.

Assemblée annuelle de l'Ordre souverain et militaire de Malte

A l'assemblée annuelle de l'Association Canadienne de l'Ordre Souverain et Militaire de Malte, qui a eu lieu cette semaine à Montréal, M. Quintin Jermy Gwyn, C.D., M.A., de Montréal, a été réélu président pour une nouvelle période de deux ans. M. Gwyn est vice-président de Seagram Overseas Corporation. Les autres dignitaires et membres du conseil exécutif de l'Association sont:

Vice-président et chancelier: Robert W. Keyserlingk, B.A., LL.D., Montréal; secrétaire et

trésorier honoraire: Lt. col. J. Darley LeMoyné, E.D., Montréal; maître des cérémonies: Daniel de Yturralde, LL.L., Montréal; vice-chancelier: Lt. col. Simon-G. Parent, c.r., de Québec; historien: Dr John Francis Ledy, président, Université de Windsor; Windsor; membres: Desmond A. Clarke, O.B.E., Montréal; Emile-L. Dubois, Hamilton; col. Sidney C. Oland, Halifax; l'hon. juge Claude Prévost, Montréal; James Brendan O'Connor, c.r., Montréal; Lt. col. Jacques W. Ostiguy, D.S.O., C.D., Ottawa.

**QU'ON COURE... ?
à L'ACTION ?**

INSCRIVEZ-VOUS!

GAGNEZ DES PRIX FABULEUX À LA TV!

Le Grand Prix Musical

**UNE FORMIDABLE PLEIADÉ DE PRIX!
MAISONS MODÈLES... AUTOS... VACANCES...
EMBARCATIONS... LINGOTS D'OR... ARGENT
COMPTANT... et des centaines d'autres prix!**

Le feu couve sous la cendre au Cachemire, au Yémen, à Chypre, en Haïti, à Cuba etc...!

Par Carman CUMMING

NATIONS-UNIES. (P.C.) — Le Vietnam, le Congo et la Malaisie continuent de mobiliser l'attention mondiale, mais le feu couve sous la cendre en plusieurs autres endroits du monde.

Voici sommairement un aperçu de ces crises latentes dans le monde :

CACHEMIRE

Une querelle au sujet de l'Etat divisé empoisonne les relations entre l'Inde et le Pakistan depuis l'accès à l'indépendance du Pakistan en 1947. La bataille ouverte a cessé sous la surveillance de l'ONU en 1947 et une cinquantaine d'officiers de l'ONU tentent, avec un succès limité, de patrouiller la ligne de 360 milles consacrée par l'accord de cessez-le-feu. Le Pakistan n'a pas publié de chiffres mais l'Inde a fait savoir que 272 Pakistanais et 123 Indiens ont péri en combattant sur la ligne de la trêve au cours de la seule année 1964. Des entretiens ont lieu au cours de ces années pour trouver une solution négociée, mais la situation diplomatique demeure à l'état stationnaire depuis quel temps, le Pakistan ayant été accaparé par des élections présidentielles et l'Inde par d'importants problèmes domestiques.

Aperçu : on a fait état dernièrement d'une certaine recrudescence des combats. Mais on ne peut guère s'attendre ni à la guerre ni à des négociations sérieuses aussi longtemps que le gouvernement Shastri ne sera pas plus stable.

YEMEN

Ce pays est divisé par la guerre civile depuis qu'un groupe d'officiers a renversé en 1962 l'imam Mohammed Al-Badr et a instauré un régime républicain. L'Arabie saoudite a prêté main forte aux partisans de l'imam, dans les montagnes, cependant que l'Egypte envoyait des troupes pour aider les républicains. En avril 1963 l'Egypte et l'Arabie saoudite convenaient de se retirer, mais l'entente n'a pas été mise à exécution en dépit de la présence depuis plus d'un an d'une équipe d'observateurs de l'ONU. On rapporte que quelque 40.000 hommes de troupes égyptiennes se trouvent actuellement dans le pays. Un cessez-le-feu a été annoncé le 8 novembre dernier à l'issue d'entretiens secrets, mais la bataille a repris, les royalistes prétendant avoir tué 850 soldats égyptiens en janvier.

Aperçu : il est à prévoir que les combats se poursuivront aussi longtemps que les deux parties auront de l'aide de l'extérieur. Les observateurs britanniques voient une menace au protectorat voisin d'Aden advenant l'établissement d'un contrôle par les républicains sous l'influence égyptienne.

CHYPRE

On a pu craindre une guerre entre la Grèce et la Turquie au début de l'an dernier cependant que l'île méditerranéenne connaissait une recrudescence de la guerre civile entre éléments chypriotes grecs et éléments chypriotes turcs.

La situation s'est stabilisée grâce notamment à la présence de plus de 6.000 militaires, dont 1.100 Canadiens, mais la division politique du pays n'a guère évolué vers une solution. Cependant, la Turquie et la Grèce considèrent la situation d'un oeil plus calme et l'URSS, qui appuyait sans réserve les Chypriotes grecs, a adopté une attitude plus indépendante.

Aperçu : les combats pourraient reprendre si l'ONU se retirait à l'expiration de son mandat le 26 mars. Mais les diplomates de l'ONU espèrent que le climat donne ouverture à une approbation par le Conseil de sécurité d'une nouvelle extension de trois mois de ce mandat. On peut être un peu plus optimiste sur la possibilité d'un règlement politique en raison de l'amélioration de la situation internationale.

HAÏTI

Divisée entre la République dominicaine et Haïti, l'île d'Hispaniola, dans les Caraïbes, a connu une crise au printemps et à l'été de 1963 alors que des rebelles ayant leur centre en République dominicaine attaquaient de façon répétée, mais sans succès, le régime haïtien du président François Duvalier. Depuis lors, Duvalier a maté un certain nombre



● **CRISES LATENTES** — On n'entend pas beaucoup parler de ce temps-ci de crises latentes telles que celles de Corée et de Haïti. Cependant, avec d'autres qui ont jadis fait les manchettes sur la scène internationale, elles ne font que mijoter et, tout comme un volcan, elles peuvent faire irruption à n'importe quel moment. (Graphique P.C.)

d'incursions et de soulèvements mineurs sans attirer beaucoup l'attention. L'été dernier deux petits groupes de rebelles entraient au pays et résistaient pendant plusieurs mois dans les montagnes avant que l'un d'eux ne soit anéanti et l'autre obligé de prendre la fuite. Des répressions sévères ont suivi; c'est ainsi que dans une seule ville on a rapporté que 150 personnes ont été tuées parce qu'elles auraient été coupables d'avoir aidé les rebelles.

Aperçu : Haïti s'embourbe de plus en plus dans le chaos économique et plusieurs représentants des milieux des affaires et professionnels ont quitté le pays, croyant que le renversement de Duvalier n'est qu'une question de temps. Mais les exilés sont éparpillés, désorganisés et ne jouissent de l'appui d'aucun autre pays.

CUBA

Depuis le paroxysme de la crise à l'automne de 1962, alors que l'URSS a démantelé ses bases de missiles, les relations entre Cuba et les Etats-Unis ont sombré dans une atmosphère d'hostilité muette. Les exilés continuent leurs incursions dans les ports et les raffineries du sucre. Mais rien n'indique que ces groupes, ou les rebelles qui prétendent, oeuvrent à l'intérieur du pays, réussissent à affaiblir le gouvernement Castro. Les Etats-Unis envoient encore des avions d'espionnage "U-2" survoler l'île mais ils ont mis un certain frein aux attaques à partir du territoire américain. L'URSS continue d'aider considérablement Castro sur le plan économique, mais les relations entre Moscou et La Havane se sont refroidies de façon notable.

Aperçu : mise en échec réciproque donnant lieu à un état stationnaire; le gouvernement Castro conserve son contrôle mais ne fait guère de progrès dans sa campagne pour stimuler la révolte dans les autres parties de l'hémisphère.

MOYEN-ORIENT

La tension est presque un mode de vie long des frontières d'Israël, face à ses voisins arabes: Egypte, Jordanie et Syrie. Mais les responsables de la surveillance de la trêve de l'ONU et la force d'urgence de l'ONU la long de la piste de Gaza en Egypte ont réussi à garder la situation en main depuis que les Britanniques et les Français ont appuyé l'effort d'Israël pour pénétrer dans le désert égyptien du Sinaï en 1956. Le nombre des militaires composant la force d'urgence de l'ONU a été réduit à 4.900, qui comprennent 870 Canadiens. Le dernier engagement sérieux dans la région fut une bataille entre Syriens et Israéliens en novembre qui fit 11 morts. Mais il existe une menace de trouble plus grave depuis qu'Israël a commencé l'an dernier de mettre à exécution un projet d'irrigation du désert du Neguev mettant à contribution les eaux de la mer de Galilée au moyen du Jourdain. Les pays arabes projettent de dériver les eaux du Jourdain avant que celles-ci n'atteignent Israël, et les Israéliens ont fait savoir qu'ils lutteraient contre cette diversion.

Aperçu : la controverse du Jourdain sera dangereuse si les Arabes réussissent à conserver un front uni. Le reporter Hal McClure, de l'Associated Press, rapportait de Jérusalem le 25 janvier que la Moyen-Orient "est peut-être plus près de la guerre qu'il ne l'a jamais été depuis la campagne du Sinaï en 1956.

BERLIN

Berlin, qui à certains égards, constitue le point le plus névralgique de la guerre froide, est devenu de plus en plus calme depuis la crise du 27 octobre 1961, qui avait donné lieu pendant 16 heures à un affrontement des blindés sovi-

tiques et américains devant le mur de Berlin dans un différend au sujet de l'accès américain au secteur communiste.

Mais des coups de feu occasionnels et des évasions dramatiques d'Est en Ouest en dépit du mur maintiennent la tension. Le gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest affirme que depuis l'érection du mur en août 1961, quelque 21.000 Allemands de l'Est sont passés à l'Ouest; 3.000 ont été pris et abattus. Mais l'immigration légale, dans les deux sens, augmente.

Aperçu : aussi bien les Etats-Unis que l'URSS ont indiqué clairement leur volonté de maintenir le calme à Berlin. Le chancelier Erhard, de l'Allemagne de l'Ouest, affirme qu'il s'attend à une initiative diplomatique occidentale cette année sur le problème allemand dans son ensemble.

PANAMA

La zone du canal de Panama est devenue un centre de ressentiment contre les Américains en janvier 1963, des émeutes faisant alors 25 morts et occasionnant une rupture temporaire des relations entre les Etats-Unis et Panama.

Certains incidents se sont produits depuis lors, mais les craintes de voir les troubles sérieux marquer l'anniversaire des émeutes n'ont pas eu de suite. La principale raison en est l'annonce par le président Johnson le 18 décembre que les Etats-Unis projettent la construction d'un canal au niveau de la mer. M. Johnson a également déclaré que les Etats-Unis sont disposés à négocier un nouveau pacte qui remplacerait le traité de 1903 aux termes duquel les Etats-Unis détiennent la zone du canal "à perpétuité".

Aperçu : les éléments pro-castristes et les milieux étudiants continueront de manifester contre les Etats-Unis, mais la tension a baissé par suite de la nouvelle attitude américaine.

RHODESIE DU SUD

Cette colonie africaine, qui jouit de l'autonomie gouvernementale sur le plan intérieur, a suscité à la Grande-Bretagne l'une de ses tâches les plus ardues de décolonisation. Londres marche sur une corde raide entre les 220.000 Blancs, qui désirent l'indépendance sous un régime perpétuant le contrôle blanc, et la collectivité noire qui compte près de 4.000.000 les membres.

Les autres pays africains ont prévenu la Grande-Bretagne contre l'éventualité d'une "autre Algérie" si les Noirs n'obtiennent pas l'égalité de représentation. Mais ces mêmes pays ont accueilli d'un bon oeil la prise de position de la Grande-Bretagne l'an dernier selon laquelle une déclaration immédiate d'indépendance serait considérée comme une trahison. La Grande-Bretagne tente maintenant de faire baisser la tension des deux côtés de façon à permettre de résoudre le dilemme.

Aperçu : la plupart des Africains estiment que la violence est moins probable depuis l'accession du parti travailliste au pouvoir en Grande-Bretagne. Mais on n'écarte pas la possibilité d'une déclaration unilatérale d'indépendance cette année.

CORÉE

Pres de 12 ans après la fin de la guerre de Corée, la frontière entre la Corée du Nord communiste et la Corée du Sud, qui jouit de l'appui des Etats-Unis, est calme, mais non absente d'hostilité. On échange chaque année des centaines d'accusations de violation de la trêve, entre officiers américains du commandement de l'ONU et la Corée du Nord, mais les affrontements sont rares. La commission coréenne de l'ONU, composée de sept pays pro-occidentaux, a rapporté en novembre dernier que l'attitude "négative" de la Corée du Nord interdit la réalisation du but visé par ONU: la signature d'un traité de paix et la réunification du pays. Mais la Corée du Nord a fait savoir qu'elle est disposée à travailler en vue de la normalisation des relations avec le Sud.

Aperçu : on prévoit que les Etats-Unis continueront de réduire leur présence en Corée du Sud à mesure que le gouvernement se fera plus stable. La division du pays semble devoir se prolonger en permanence.

\$50,000⁰⁰ EN LINGOTS D'OR

DES PRIX SENSATIONNELS TOUTES LES SEMAINES PLUS LE GRAND PRIX D'UNE VALEUR DE \$100,000,000

Arrêtez-vous à votre station

Chaque achat* vous permet de participer à ce grand programme-questionnaire de la télévision canadienne.

TOUS PEUVENT CONCOURIR! TOUS PEUVENT GAGNER!

 **Le Grand Prix Musical**

* A CRÉDIT, AVEC PREUVE D'ACHAT AU COMPTANT OU FAC-SIMILÉ ACCEPTABLE

Grande première lundi le 29 mars, à 10 p.m., canal 4 et de semaine en semaine par la suite.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON



Au Cercle des femmes canadiennes

A la recherche d'un nouvel ordre

Par Jacqueline Coulombe

Les propos de Laurier Lapierre, professeur d'histoire à l'université McGill, conférencier invité du Cercle des femmes canadiennes, pourraient se résumer ainsi: "A la recherche d'un nouvel ordre".

Dans une société démocratique, l'égalité sociale demande la création d'un système d'éducation public, instrument de l'Etat. Sur le plan éducatif, ce système doit être avant-gardiste, à l'affût de toutes les réformes, sensible au renouveau, à tous les niveaux audacieux, imaginatif et efficace dans tous les champs d'expérimentation.

Il n'y a pas de "masses" en éducation, ajoutait Laurier Lapierre, mais des individus, doués d'habiletés et de possibilités différentes, (lesquels) ont tous droit à un épanouissement heureux.

La responsabilité de l'Etat est d'assurer l'égalité de tous les citoyens, par des procédés qui favorisent les "communications" au plus haut degré.

Comme l'école n'est ni l'extension de la famille, ni celle de l'Eglise, le conférencier est d'avis que l'école ne doit pas être confessionnelle.

Pour obtenir un standard d'excellence humaine plus élevé, il faut abolir la confusion entre la religion et les valeurs culturelles, ajoutait-il. Il faut établir un nouvel ordre social où les enfants, et l'immense diversité de leurs talents et possibilités, rencontrent des éducateurs prêts à relever tous les défis que chacun d'eux représente.

La responsabilité de l'Etat est de servir chacun de ses sujets et de permettre à l'enfant bien doué du plus modeste travailleur de faire les études appropriées à son développement.

Pour en arriver à ce standard de qualité dans la diversité, les professeurs devront recevoir leur formation à l'université, plutôt que dans les écoles normales.

Ce nouvel ordre social exige qu'on fasse définitivement le saut du 19e au 20e siècle, rejetant toute forme d'institution privée, qui selon lui n'ont jamais servi qu'une fraction de la population et contrôlé l'en-

trée à l'université, sans compter que les enfants des parents dont les convictions ne cadrent pas avec les institutions privées sont desservis par elles.

Il ne partage pas l'avis de ceux qui sont contre l'abolition des institutions privées, conçues pour le bénéfice des administrateurs plutôt que dans l'intérêt des élèves et favorisant d'autre part, l'indifférence et le snobisme des parents.

La prise de position de M. Laurier Lapierre est celle d'un éducateur engagé dans l'évolution de notre système d'éducation qu'il conçoit pour une société pluraliste qui doit s'affranchir des conceptions restrictives du passé et tenir compte non plus de l'opinion des "privilegiés, mais de l'opinion publique".

Dans le monde de demain, dit-il, les hommes et les femmes libres, seront capables de prendre leurs responsabilités, d'envisager et de solutionner des problèmes, de faire profiter leur imagination en rendant l'éducation accessible à tous; dans notre province, le pays et le monde.

L'indifférence et le snobisme sont périmés, l'avenir appartient à ceux qui ont suffisamment d'imagination et d'audace pour exploiter toutes les ressources qui se dessinent.

Sur la photo prise à cette occasion, nous reconnaissons: Mme Sam Bard, qui présente la conférencière, M. Laurier Lapierre et Mme Lewis Cannon. (Photo L'Action, Marcel Laforce).



Pour vous... qui êtes malade à domicile

Il se pourrait bien, après tout, qu'insuffler du courage aux autres soit plus facile que d'en avoir soi-même! Un peu comme il semble habituel à trop de gens d'y voir bien clair dans les affaires d'autrui (du moins en ont-ils l'impression!) quitte à patouer lamentablement dans les leurs!

Ainsi aurons-nous mille forces pour aider un malade à l'être confortablement et vaillamment, si si l'on est soi-même en santé! Autre chose est de se trouver tout d'un coup malade et sans secours.

Tenue d'avancer, et forcée d'arrêter! Et ce, au sein même de ses occupations habituelles, à la maison où tout commande, s'il y a un mari et des enfants trop jeunes ou pas assez vaillants pour compenser votre inaction. Ou pire encore peut-être, à la maison et seule, parce que nous avons déjà parcouru un bon bout de route, que le compagnon n'est plus, que les enfants sont mariés au loin, à moins que le célibat ne soit demeuré notre lot! Le célibat est une chose acceptable, pour quiconque est en mesure de le remplir intelligemment, et de l'oublier! Mais être malade un jour, et seule, voilà qui complique singulièrement les choses! Tandis que, pour une mère, être malade chez soi, et momentanément aux arrêts, n'arrange rien non plus! En plus de souffrir physiquement, elle est gâtée par la détresse morale.

Tel n'est pas le fait de celles qui se voient bien soignées et dorlotées même jusqu'à leur guérison.

Pour parer à la solitude morale et matérielle du malade, femme ou homme, pour décompliquer sa guérison et hâter sa convalescence, voici qu'un service de "SOINS A DOMICILE" est en train de voir le jour!

Cette forme d'entraide a cours officieusement dans plus d'un village, où la maladie de l'une et de l'autre a vite fait d'être le secret de polichinelle! Mais, en ville, c'est toute une histoire que d'avoir un lit à l'hôpital! Et ceux qui ont cette chance pourraient parfois la céder à des cas plus pathétiques et plus urgents encore! Il y aurait donc lieu d'aider ceux qui sont en mesure d'être soignés chez eux, de leur assurer toilette et repas quotidiens, sinon présence constante.

LES INFIRMIERES VISITEUSES

La mise sur pied, à travers la province, de services communautaires de soins organisés à domicile: tel est le projet élaboré ces jours derniers, au cours d'une journée d'études de la Fédération des Sociétés d'Infirmières visiteuses.

Mieux qu'un projet encore, voyons-y l'espoir d'une solution rassurante et efficace dans plus d'un foyer où frappe la maladie. Que de gens pourraient guérir chez eux si on les aidait! Et surtout, s'ils se sentaient moins seuls!

Francine L. Roy

La popularité des ensembles gagne les femmes de tout âge

TORONTO (P.C.) — A cette époque de l'année, toutes les nouveautés de mode passent en revue. Parmi les suggestions sur le plan vestimentaire, on note la popularité de l'ensemble robe et veste, autrefois confectionné aux femmes d'un certain âge. A présent, ce style est choisi par des femmes de tout âge, car il est présenté dans une version jeune et élégante, dont le secret réside dans la coupe. L'adaptation 1965 montre l'ensemble-costume de silhouette mouvante selon les dictées de la mode.

Dans la section fourrure, on voit la jaquette longue qui accompagne les costumes, mais les modèles qu'on appelle "les

petites fourrures" sont également très en demande, particulièrement avec des fourrures à poil ras, parfois aussi souples que des tissus.

Pour la femme qui doit équilibrer son budget, les collections offrent un joli modèle qui revient à la mode ce printemps. Il s'agit de la veste à pastilles, dont Balenciaga a fait l'adaptation récemment. Cette petite veste donne l'effet costume avec une robe ou une jupe et corsage. Ce modèle se trouve dans presque toutes les couleurs, mais les spécialistes de la mode suggèrent le choix d'une nuance contrastante avec l'autre vêtement qui l'accompagne.



● Une réception donnée hier, au consulat américain, soulignait la remise de certificats à deux employées canadiennes dont l'une compte dix ans de services et l'autre, un quart de siècle. De gauche à droite: Mlle Cécile Dutil; Jos P. Scott et Mlle Thérèse Michaud. (Photo "L'Action", par Marcel Laforce).

Les dames ont des idées bien précises sur les salles de bain

"Je veux au moins deux salles de bain, des lavabos jumelés, des douches plus pratiques et des baignoires plus grandes", de dire la maîtresse de maison canadienne.

Selon une récente enquête sur les commodités de la maison, faite dans tous les coins du pays, les femmes placent la salle de bain au premier plan du confort. Elles considèrent que c'est là la première amélioration à effectuer dans la maison. Leurs désirs demandent du style et de la beauté aussi bien que des commodités supplémentaires.

L'Institut canadien de plomberie et chauffage nous dit qu'on acquiesce de plus en plus à leurs souhaits. Les constructeurs dans plusieurs endroits ont couru qu'il était avantageux d'offrir plus d'une salle de bain par maison... et utilisent des accessoires des plus modernes.

De plus en plus, les salles de bain et les cabinets de toilette (power room) deviennent des points de prestige qui leur fournissent des arguments de vente très puissants. Par exemple, plusieurs constructeurs combinent une salle de bain et un cabinet de toilette afin de procurer à la fois les commodités d'accessoires multiples et une économie substantielle. D'autres unissent la salle de bain et le cabinet de toilette pour offrir le maximum de commodités personnelles d'hygiène et de propreté et aussi un espace pour s'habiller. Une maison est beaucoup plus accueillante et pratique lorsqu'elle

fournit des commodités supplémentaires de salle de bain; la famille et les amis jouissent d'une plus grande intimité et d'un confort plus invitant.

De nos jours, la salle de bain ne joue pas seulement un rôle fonctionnel dans la maison. Avec des accessoires tels que les attrayants lavabos jumelés de couleur, les baignoires et douches combinées, les robinets à simple levier et l'espace pour entreposer, la salle de bain peut être à la fois un petit chef-d'oeuvre de décoration et une commodité.

Dans le domaine de la modernisation des maisons — et la rénovation toujours croissante des vieilles maisons — plusieurs propriétaires ont trouvé la solution aux problèmes des commodités supplémentaires dans l'installation de salles de bain, de cabinets de toilette au sous-sol, au grenier ou dans plusieurs autres endroits disponibles dans les maisons plus anciennes. De telles améliorations ajoutent non seulement aux commodités de la vie quotidienne, mais aussi à la valeur de revente possible de votre maison.

Si vous projetez de vous construire une maison ou de moderniser celle que vous possédez, consultez un entrepreneur qualifié en plomberie au sujet de plusieurs salles de bain. Ses services professionnels, de la planification à l'installation, sauront vous assurer des salles de bain adéquates, de dernier style, qui rehaussent et la beauté et la valeur de votre maison.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Notre organisme comprend un autre réseau aussi important que le système sanguin: le système lymphatique. D'après Sélection du Reader's Digest de mars, si le système lymphatique ne se chargeait pas de récupérer les protéines sanguines qui se perdent à travers les parois capillaires et de les drainer vers le courant sanguin, nous mourrions tous d'hémorragie interne en quelques heures.

LE SAVIEZ-VOUS ?

On a vu des renards roux, note Sélection du Reader's Digest de mars, entraîner dans une chasse de quatre jours toute une meute de chiens. Le renard roux n'est pas rusé que dans les fables. Plus on le chasse, plus on le traque, plus il devient malin. Combien de chiens, par exemple, se sont noyés en poursuivant l'animal fût et plus léger qui les entraînait sur une couche de glace trop mince pour leur poids!

Embellissez
votre visage et
votre corps
en épilant
radicalement
les



poils superflus!

Pensez quelques minutes à tous les avantages que vous offrira, toute votre vie, une peau sans poils superflus!

Pensez... à quel point votre féminité s'améliorera... Combien libre et confiante vous vous sentirez... Combien d'heures vous pourrez employer à des choses plus intéressantes que le pincage, le rasage ou autres méthodes d'épilation!

Rendez-vous à la clinique Gregory System pour une analyse gratuite de votre cas. Sans charge ou obligation, nous vous ferons une démonstration d'épilation.

Venez constater vous-même à quel point l'épilation permanente, considérée, jadis, comme "un luxe", a été rendue, par Gregory System, à la portée de toutes les femmes conscientes de leur beauté. Venez voir à quel point l'épilation radicale est confortable, entre les mains des techniciennes Gregory. Leur habileté à employer les nouveaux appareils à ondes courtes est devenue proverbiale.

Prenez tout de suite votre rendez-vous pour un avenir plus heureux. Téléphonnez maintenant à la clinique Gregory ou arrêtez vous consulter en passant.

Ecrivez pour notre pamphlet gratuit, "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale".

Gregory System
CLINIQUE D'ÉPILATION RADICALE
Tél. 523-1879
Suite 2 - Edifice Marisnet
695 est, Ouellet, Québec, P.Q.
OUVERT: 10 h. am. à 7 h. 30 p.m.
Samedi: 10 h. am. à 3 h. p.m.

Grandeurs 8-18



9000
SIZES 8-18
Marian Martin

L'été s'en vient rapidement et vous voudrez sûrement ajouter à votre garde-robe ce joli et pratique deux-pièces à la jupe droite et blouse à manches courtes ou longues.

Le patron 9000 se vend grandeurs: 8, 10, 12, 14, 16 et 18.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron.....
Mesure désirée.....
Nom.....
Adresse.....

Apprenez à connaître le domaine de l'optométriste

On tombe facilement d'admiration devant ces moises vaporeux et enrubanés aux couleurs de l'espérance, rose ou bleu...

Placés contre le mur, on les croirait sortis d'un conte de fée! Les humains ont tant besoin d'orner leurs espérances...

Mais a-t-on pensé que le bébé a deux yeux, deux bras et deux jambes! Que si son regard se bloque toujours sur le même coin du mur, pendant des heures et des jours, il aura un champ visuel réduit!

Le si joli moise ne devrait donc pas être placé dans un coin pour que les yeux de bébé se meuvent à l'aise, et découvrent, des deux côtés. Si c'est impossible, on peut facilement changer la position du bébé dans son lit: un jour la tête au pied du lit, et vice-versa.

Et afin de permettre aux jambes et aux bras de s'ébâter, et aux yeux d'explorer librement, n'oubliez pas de coucher bientôt bébé dans un lit plus grand et aux côtés dégagés... Le moise servira bien à une autre espérance...
En allant consulter votre optométriste, parlez-lui en. C'est son domaine.

Robot
Une once de
ROBOT ce soir
effet demain matin

CONSTIPATION

Mix-D
QUALITÉ ANALYSÉE



● L'amicale des Ursulines de Québec, avait ajouté au menu de son thé annuel, une causerie sur l'ÉDUCATION suivie d'un forum. Mgr Alphonse Lafrenière, p.d., attaché à la Faculté des Arts de l'université Laval, intéressa pendant plus d'une heure, un auditoire intéressé au plus haut point par ses propos sur le Rapport Parent, ses applications et ses implications. L'école polyvalente — La nouvelle conception de l'école secondaire — La coéducation — Les besoins des finissants de 11e Année — La disparition éventuelle des Instituts privés, bref, les réalités et les perspectives qu'un éducateur de carrière voué à la cause de l'enseignement et de l'éducation peut et doit mettre à la portée des professeurs, et des parents des élèves groupés pour un événement social dont les dimensions, étaient renouvelées par la portée des propos de Mgr Lafrenière sur l'éducation. L'orientation professionnelle exigera, dans chaque école un conseiller en orientation par 300 élèves, condition majeure pour assurer l'orientation scolaire adéquate des étudiants. Pourra-t-on répondre à cette exigence? Mgr Lafrenière invitait également son auditoire à réfléchir sur l'ÉCOLE: DORGANE DE TRANSMISSION DU SAVOIR ET DU SACRÉ — 2) MILIEU DE VIE, face aux réclamations d'un grand nombre pour la déconfessionnalisation des écoles et la disparition des Instituts privés. Sur la photo prise à cette occasion, nous reconnaissons de gauche à droite: M. l'abbé Robert Leprie, aumônier des Ursulines; Mère Ste-Thérèse de Lisieux, directrice du collège féminin; Mme Jean-Charles Bonenfant, qui présente le conférencier; Me Armand Desaulniers, présidente de l'Amicale et Mgr Alphonse Lafrenière, p.d. (Photo "L'Action", par Marcel Laforce)

Des sandales façonnées à l'appui de l'élégance

Les jambes et les pieds "sont là" en '65! Une entrée sensationnelle!

Courreges et Pucci favorisent la jupe courte, au-dessus des genoux; Josef met le point saillant sur les pieds avec des culottes-maison extravagantes et ondulantes; Vivier et Jourdan ont créé ce que la périodique "Vogue" a qualifié de "souliers qui montrent tout"; la fantaisie des bas féminins s'étend maintenant des dessins géométriques aux couleurs brillantes jusqu'aux modèles fleuris en velours noir. Qu'importe ce qui les abrite, les jambes et les pieds sont définitivement remarqués de nos jours. Ils requièrent beaucoup d'attention. C'est ici que les sandales élégantes de Scholl font leur entrée.

Avec cette emphase sur les membres inférieurs, toute femme soucieuse de son apparence doit avoir des jambes et des pieds bien tournés. Les élégantes sandales de Scholl ont été conçues dans ce but par un spécialiste de renommée mondiale en matière de soins s'involtes et à cause de la formation scientifique de la semelle avec des vêtements délicate, elles fournissent un ex-des pieds. Elles se portent très cellent exercice aux jambes et aux pieds.

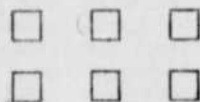
Ces sandales permettent à la femme de faire travailler chacun des muscles du pied de façon naturelle. La semelle fournit une légère dépression pour le gros orteil, une pince-barre exclusive pour les autres orteils, une arche courbée et élevée et un talon en coupe. La personne qui utilise cette sandale réalisera que l'action des orteils de serrer et de lâcher à chaque pas fortifiera et aidera les muscles des pieds, des chevilles et des mollets.

Les sandales de Scholl sont fabriquées de bois de hêtre choisis, finies et polies à la main pour procurer une douceur comme la soie. Elles sont caractérisées par une courroie ajustable et elles sont disponibles de couleur ivoire, cerise, tan et noire. Pour permettre une marche facile et légère, les semelles non-glissantes sont couvertes de caoutchouc micro-cellulaire.

Certains qualifient ce tournant de la mode comme "une ruade de liberté"; d'autres le décrivent comme "une pause pour le pied léger et une envolée de la jambe". Rudi Gerreich aurait lancé ce mouvement lorsqu'il introduisit le mono-kini. Qu'importe la cause ou l'étiquette, les jambes et les pieds sont plus en vedette que jamais.



LES SANDALES fashionables de Scholl vont bien avec les extravagantes culottes "cheminées" et la chemise lâche de Josef de Montréal, et forment un ensemble idéal pour le confort à la maison. Les courroies noires de la sandale façonnée accentuent les fleurs noires et blanches brodées sur un tissu de Celanese Arnel genre peau-de-requin.



L'ORIENT semble se recréer avec cet ensemble formé d'élégantes sandales et cette chemise fourreau noir à fleurs bleues et à nouvelles manches kimono. Josef de Montréal a choisi des sandales de bois naturel à courroies noires pour agrémenter cette soie italienne qui convient à la plage, à la ville ou au théâtre.

Activités Québécoises
Club Jacques Cartier

Le club de curling Jacques Cartier, section féminine, recevra à son 24^e hebdomadaire le mercredi 24 mars. Serviront le thé: Mme Alphonse Michaud et Mme Magella Bédard.

Attention aux résidus d'insecticides

CALGARY (P.C.) — La présidente de l'Association des consommateurs du Canada déclare que l'un des principaux buts de cette organisation est de renseigner le consommateur qui achète à crédit. Mme A.-F.-W. Plumtre, d'Ottawa, disait dans une interview à Calgary que les personnes qui adoptent la formule de paiements différés devraient savoir à l'avance ce que de telles méthodes impliquent comme dépenses. Mme Plumtre suggère que les sommes représentant le taux d'intérêt soient indiquées sur les contrats avec le montant total que devra payer le consommateur.

Contamination
La présidente de l'Association, prenant la parole à un déjeuner-causerie, a dit qu'un règlement savère nécessaire pour prévenir l'infiltration de résidus d'insecticides dans les aliments. Ces résidus peuvent provoquer des troubles hépatiques et rénaux, et sont dangereux pour les enfants. Mme Plumtre a souligné certains cas où des vaches avaient été nourries avec des aliments contaminés par des insecticides. Mme Plumtre souhaite que le gouvernement prenne des mesures pour remédier à cette situation.

Horoscope

MERCREDI, 24 MARS
21 mars au 20 avril (Bélier) — Ne donnez que dans la mesure de vos moyens. Organisez-vous pour être ponctuel. Influences planétaires mixtes.
21 avril au 21 mai (Taureau) — Digneux présages pour aujourd'hui et demain. On réclame des précisions que vous serez en mesure de fournir.
22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Une journée qui réclamera toute votre attention. Ne vous reposez pas sur vos lauriers passés si vous désirez en gagner d'autres.
22 juin au 23 juillet (Cancer) — La marche des événements vous remplit d'espoir. Votre exemple sera bienfaisant. Une soirée qui fera sa marque dans le mois.
24 juillet au 23 août (Lion) — Intéressez-vous au bonheur des autres, ce sera de nature à favoriser le votre. Vous recevrez une communication intéressante.
24 août au 23 septembre (Vierge) — Argumentez pour faire valoir vos projets, n'acceptez pas qu'on les rejette sans les avoir compris. Influences planétaires mixtes.
24 septembre au 23 octobre (Balance) — Présentez-vous sous un jour favorable, mieux vaut prêter vos qualités que vos défauts.
24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Évitez la précipitation. Votre extrême sensibi-

VENTE 2 POUR 1

EN VIGUEUR

JUSQU'À SAMEDI LE 27 MARS INCLUSIVEMENT

ONGUENTS

BRULAGEL tube 1 once (pour brûlures) 2 pour.....	60¢	MUSTO-RUB jarre 2 onces (ong. Moutarde) 2 pour.....	60¢
BORO-RUB jarre 1 once (ong. borique) 2 pour.....	50¢	BALGESIC Tube 1 once (Baume Analgésique) 2 pour.....	60¢
MENTHO-RUB jarre 1 once (ong. Mentholé) 2 pour.....	60¢	ZINCO-RUB jarre 1 once (ong. de zinc) 2 pour.....	80¢
ZEMA RUB Ong. Jarre 2 onces (Exzéma) 2 pour.....	60¢		

DIVERS

ALUN en poudre, 4 onces. 2 pour.....	35¢	BORAX en poudre Bte 1 lb 2 pour.....	70¢
AMMONIAQUE Domestique, bout. 12 onces. 2 pour.....	60¢	HUILE Minérale lourde 2 pour.....	60¢
BAY RUM, bout. 8 onces. 2 pour.....	95¢	HUILE Minérale lourde 16 onces, 2 pour.....	90¢
BAY RUM, Bout. 4 onces 2 pour.....	55¢	PARADICHLORBENZENE Sac 1 lb 2 pour.....	55¢
BAY RUM, Bout. 16 onces 2 pour.....	\$1.75	TABLETTES Soude et Menthe 100's 2 pour.....	40¢
BORAX en poudre, bte 4 onces, 2 pour.....	35¢	HUILE CAMPHREE bout. 4 onces, 2 pour.....	80¢
GLYCERINE, bout. 4 onces 2 pour.....	80¢	HUILE de RICIN bout. 2 onces, 2 pour.....	40¢
MIEL pur, pot 1/2 lb, 2 pour.....	45¢	HUILE de RICIN bout. 4 onces, 2 pour.....	55¢
MIEL pur, pot 1 lb, 2 pour.....	75¢		
HUILE CAMPHREE Bout. 2 onces 2 pour.....	50¢		

Pour la Pharmacie de Famille

CREOREX Suppositoires (base Créosote), Adultes — Boite de 10's 2 pour.....	1.75	AURIZOL (gouttes pour mal d'oreilles), 2 pour.....	60¢
CREOREX Suppositoires Enfants, Bte de 10's 2 pour.....	1.50	RHINAZOL (gouttes pour rhumes de cerveau), 2 pour.....	60¢
SUPPOSITOIRES Glycerine, Adultes, Bocal de 12's. 2 pour.....	45¢	LOTION pour gorgeure des lèvres, 2 pour.....	35¢
SUPPOSITOIRES Glycerine, Enfants, Bocal de 12's. 2 pour.....	45¢	EXTRAIT DE FRAISES (contre diarrhée), 2 pour.....	50¢
DENTOL (gouttes pour mal de dents), 2 pour.....	35¢	OPTO-SOL (gouttes pour les yeux), 2 pour.....	60¢
		GRAINES DE LIN (boîte avec bec, 1 lb) 2 pour.....	60¢

TABLETTES et PILULES

ACETABS 100's (Aspirin Comp.) 2 pour.....	1.00	BILO-TABS 100's (Tab. Sel Biliaire), 2 pour.....	98¢
ACETABS tube de 12's. 2 pour.....	25¢	Tab. Acetyl Salicylique Acide 100's 2 pour.....	49¢
LAXA PILLS 100's (Pilules Laxatives genre A.B.S. et C) 2 pour.....	35¢		

TONIQUES et VITAMINES

BOVINOL 16 onces (Vin. fer et Bœuf), 2 pour.....	1.50	CAPSULES Huile de Foie de Morue 20 gouttes 100's 2 pour.....	1.70
COD-O-LUXIR 16 onces (Extrait de Foie de Morue) 2 pour.....	1.25	HUILE de Foie de Morue Bout. 16 onces. 2 pour.....	1.25
CAPSULES Huile de Foie de Morue 10 gouttes 100's. 2 pour.....	1.40	CAPSULES Huile de Flétan 100's. 2 pour.....	1.75

Ad.: Pharmacie Livernois Enr. C.P. 1696, Québec 4

S.V.P. M'envoyer les articles suivants:

Nom.....

Adresse.....

Ville..... Comté.....

SPECIAL Pepsodent

PATE DENTIFRICE
Modèle Super - Rég. \$1.09
NOUVEAU PRIX POUR UN TEMPS LIMITE
.69
Commandez-en plusieurs tubes à ce prix

Cartes de REMERCIEMENTS OU D'INVITATIONS

Paquets de 12 cartes Valeur .50 le paquet Spécial le paquet.....
09¢

Tous les produits
HAZEL BISHOP
Escompte **33 1/3%**

POUR LES DENTS

PATE DENTIFRICE Listerine grand format, 2 pour.....	49¢
PATE DENTIFRICE Listerine géant, 2 pour.....	79¢
PATE DENTIFRICE Listerine F. Famille, 2 pour.....	99¢
PATE DENTIFRICE Brisk Géant, Vol. 69, 2 pour.....	70¢
PATE DENTIFRICE Kolynos, grand format, 2 pour.....	49¢
PATE DENTIFRICE Kolynos format géant, 2 pour.....	89¢
ETUIS pour brosse à dents (nylon), 2 pour.....	25¢
BROSSE A DENTS (bonne qualité) 2 pour.....	15¢

Spéciaux Hélène Rubinstein

Emulsion Skin Dew Valeur 6.00 Crème de Nuit Skin Dew Valeur 4.50 Les deux prix spé. 6.00
Crème aux Hormones Ultra Féminine 4 oz Valeur 9.00. Spécial 5.50
Crème à moins aux Hormones 8 oz. Valeur 4.00. Spécial 1.95
Crème démaquillante Water Lily jarre 14 oz. Valeur 4.50. Spé. 2.95
Shampooing Color-Tone concentré, tube 6 onces. (Blond - gris - brun - raux. Val. 3.00. Spécial..... 2.00

SIROPS pour la TOUX et SIROP VERMIFUGE

COCILLANEX 4 onces, (Sirop Cocillan), 2 pour.....	50¢	PINOMEL 16 onces, 2 pour.....	1.25
COCILLANEX 12 onces. 2 pour.....	1.25	SIROP pour la toux des Bébés, 3 onces. 2 pour.....	60¢
PINOMEL 4 onces (Sirop Pin Blanc), 2 pour.....	50¢	SIKOP Vert 4 onces (Base créosote), 2 pour.....	60¢
PINOMEL 8 onces. 2 pour.....	85¢	SIROP Vermifuge 2 onces. 2 pour.....	60¢

Articles de premiers soins

TROUSSES de Premiers soins (Miniature), Rég. 98¢ — 2 pour.....	98¢	EAU OXYGENÉE 10 Vol., Bout. 4 onces 2 pour.....	30¢
COTON hydrophile absorbant paquet 1 once, 2 pour.....	35¢	EAU Oxygénée 10 vol. 16 onces. 2 pour.....	75¢
COTON hydrophile absorbant paquet 2 onces, 2 pour.....	50¢	EAU Oxygénée 20 vol. 4 onces. 2 pour.....	40¢
COTON Hydrophile absorbant paquet 1 livre, 2 pour.....	1.80	EAU Oxygénée 20 vol. 8 onces. 2 pour.....	60¢
BANDAGE de Gouze 2 pouces. 2 pour.....	30¢	EAU Oxygénée 20 vol. 16 onces. 2 pour.....	80¢
BANDAGE de Gouze 3 pouces. 2 pour.....	40¢	ACIDE BORIQUE bte 4 onces. 2 pour.....	40¢
DIACHYLON Adhésif 1/2 pce x 1 verge. 2 pour.....	26¢	ACIDE BORIQUE bte 8 onces. 2 pour.....	60¢
DIACHYLON Adhésif 1/2 pce x 5 verges. 2 pour.....	69¢	ACIDE BORIQUE bte 16 onces. 2 pour.....	80¢
DIACHYLON Adhésif 1 pce x 1 verge 2 pour.....	32¢	SEL D'EPSOM, bte 4 onces. 2 pour.....	25¢
DIACHYLON Adhésif 1 pce x 5 verges. 2 pour.....	92¢	SEL D'EPSOM, bte de 8 onces. 2 pour.....	35¢
MERCURO-SOL 1/2 once (solution Mercurochrome) avec tige. 2 pour.....	35¢	SEL D'EPSOM, bte 16 onces. 2 pour.....	45¢
MERCURO-SOL Bout. 1 once avec Tige (Solution Mercurochrome) 2 pour.....	50¢	ISO-RUB 8 onces (Alcool à Friction), 2 pour.....	60¢
GELEE de pétrole Blanche 2 onces. 2 pour.....	30¢	ISO-RUB 16 onces (Alcool à Friction), 2 pour.....	80¢
GELEE DE PETROLE Blanche 4 onces. 2 pour.....	50¢	SAC à eau chaude en caoutchouc. Rég. 1.89 Spécial.....	1.29
GELEE de Pétrole Jaune 2 onces. 2 pour.....	10¢	SAC à glace en caoutchouc. Rég. 2.69 Spécial.....	1.79
GELEE de Pétrole Jaune 4 onces. 2 pour.....	15¢	THERMOMETRE pour la fièvre Oral ou Rectal. Rég. 1.00. 2 pour.....	1.00
		SOL-IOD 1 once. (Tr. Iode avec tige). 2 pour.....	40¢

DIVERS POUR LA TOILETTE

Remover Cutex (enlève poils), Bout. 5 oz. Valeur 75¢ Spécial.....	55¢	Désodorisant Roll-On Evening in Paris. Valeur 99¢. Spécial 2 pour.....	99¢
Désodorisant en crème Desert Flowers, pot 2 onces. Rég. 1.25. Spé. 2 pour.....	1.25	Parfum Crème Chantilly avec eau de Toilette. Valeur 3.75 Spécial.....	3.00
Désodorisant Roll-On Desert Flowers. Valeur 1.25. Spécial 2 pour.....	1.25	Lotion à Mains Chantilly avec Atomizer 8 onces et Modèle de Bourse Gratuit. Les 2 pour.....	2.50
		Spéciaux Harriet Hubbard Ayer	
Lotion Astringente Luxuria 8 oz. Valeur 2.00. Spécial.....	1.25	Crème humidifiante Formulary, jarre 2 onces. Valeur 3.00. Spécial.....	1.50
Shampooing Protéine, bout. 12 onces. Valeur 2.50. Spécial.....	1.25	Crème désodorisante, jarre 2 onces. Rég. 1.25. Spécial.....	1.25
Crème à moins, jarre 10 onces. Valeur 3.00. Spécial.....	1.50	Ayer Dry Roll-On, 1 1/2 once. Rég. 1.00. Spécial.....	85¢

AJOUTER TAXE DE VENTE ET FRAIS DE POSTE

4 LIVRAISONS PAR JOUR DANS LA VILLE ET LA BANLIEUE

Pâte Dentifrice
CREST MODELE FAMILIAL REG. 1.49 — SPECIAL \$1.19

PHARMACIE **Livernois** PROFITEZ DE NOTRE SERVICE DE LIVRAISON LOCAL ULTRA... RAPIDE

• PRESCRIPTIONS
• MEDICAMENTS
• COSMETIQUES
• CAMÉRAS

credico 1200 rue ST-JEAN

Tél.: 522-5214

L'UCC réclame une enquête royale sur l'agriculture et la forêt

Demande de créer une régie de l'Expropriation

Par Roger Bruneau

L'Union Catholique des Cultivateurs a demandé au gouvernement provincial, d'apporter des réformes immédiates dans le domaine des expropriations, notamment la création d'une Régie de l'Expropriation.

Les événements, des structures administratives et judiciaires impuissantes à s'adapter aux exigences de l'heure, un malaise persistant devant le nombre effarant de cas à résoudre,

des délais indéfinis et injustifiables, des attitudes trop souvent vexatoires de la part de certains représentants des corps expropriants, un mécontentement généralisé chez les expropriés, tel est, dans ses grandes lignes, le bilan de notre système actuel en matière d'expropriation.

L'U.C.C. retient de ce texte, l'expression "indemnité juste et préalable". Selon nous, dit le mémoire, l'évaluation doit coller à la réalité et la valeur de remplacement ou de réaménagement doit constituer une préoccupation primordiale dans l'appréciation du quantum de la compensation.

L'organisme veut qu'on tienne compte de la dépréciation relative à l'outillage et aux bâtiments de ferme ainsi que des pertes inhérentes aux modifications de l'entreprise.

L'Union catholique des cultivateurs réclame du gouvernement, la tenue d'une enquête royale sur les problèmes de l'agriculture et de la forêt.

Le mémoire dit: "Seule, selon nous, une enquête royale à partir d'une étude approfondie de la situation actuelle, pourra suggérer les formules appropriées. Une telle enquête, à n'en pas douter, exigera des recherches, nécessitera des démarches et requerra vraisemblablement quelques années. Nous nous refusons toutefois à ce qu'elle serve de prétexte pour différer l'adoption de mesures urgentes, la situation est vraiment trop angoissante pour durer davantage".

L'U.C.C. formule donc des éléments de solutions, du moins pour l'immédiat.

La classe agricole aura réponse à tout

Livre Blanc rendu public cette semaine

Par Jean Martel

M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, a dit, hier, que les cultivateurs connaîtront dans quelques jours les solutions que le gouvernement veut apporter à leurs problèmes. Ils sauront aussi si le gouvernement accède à certaines de leurs demandes, c'est-à-dire s'il leur accorde une enquête royale sur l'agriculture dans le Québec.

M. Lesage a répété aux dirigeants de l'Union Catholique des Cultivateurs, qui sont venus le rencontrer hier après-midi, que le gouvernement avait l'intention de faire de la présente session la session de l'agriculture.

Le premier ministre a laissé entendre qu'il est possible, s'il a la coopération de l'opposition et du Conseil législatif, que le gouvernement adopte des lois sur l'agriculture avant Pâques, mais il est plutôt probable qu'elles seront adoptées après Pâques.

Il est possible que le syndicalisme agricole soit reconnu de façon plus complète et qu'il y ait des amendements à la loi des produits laitiers.

Un autre amendement qui sera probablement apporté concerne les emprunts faits aux caisses populaires. M. Lesage a dit que le 10 pour cent de garantie du gouvernement sur les emprunts faits aux caisses populaires pourrait être reporté sur les fédérations des caisses et non plus sur telle caisse, comme c'est le cas présentement.

Intégrer l'agriculture à l'économie de la province

Après avoir fait une étude élaborée de la situation actuelle dans le domaine agricole, le mémoire formule des éléments de solutions pour l'immédiat.

Après avoir fait une étude élaborée de la situation actuelle dans le domaine agricole, le mémoire formule des éléments de solutions pour l'immédiat.

Après avoir fait une étude élaborée de la situation actuelle dans le domaine agricole, le mémoire formule des éléments de solutions pour l'immédiat.

Justes prix aux cultivateurs

Le principal problème de la classe agricole est un problème d'argent. Il faudrait solutionner ce problème en assurant au cultivateur, de justes prix, c'est-à-dire des prix suffisants pour couvrir tous les frais de production.

Le principal problème de la classe agricole est un problème d'argent. Il faudrait solutionner ce problème en assurant au cultivateur, de justes prix, c'est-à-dire des prix suffisants pour couvrir tous les frais de production.

Le principal problème de la classe agricole est un problème d'argent. Il faudrait solutionner ce problème en assurant au cultivateur, de justes prix, c'est-à-dire des prix suffisants pour couvrir tous les frais de production.

Rôle prépondérant des industries dans le domaine de l'éducation

Par Jean d'Autane

Le Canada fait présentement face à un véritable défi dans le domaine de l'éducation. Soudain nous entrons dans une ère où une bonne paire de mains, un dos robuste et une intelligence médiocre ne suffisent plus pour assurer à un homme un bon emploi. Et ceci touche de près l'industrie puisque plus de 25% de la main-d'œuvre totale du pays travaille dans des manufactures. Aussi

l'industrie participe-t-elle activement à l'éducation. C'est ce qu'a déclaré M. A.-A. Cumming, président national de l'Association des manufacturiers canadiens, lors du dîner offert en l'honneur de sa visite annuelle à Québec. Le conférencier a attiré l'attention des membres et des invités sur l'importance du rôle qui incombait aux industriels dans le domaine de l'éducation.

Les efforts de l'industrie, a-t-il poursuivi, doivent surtout être concentrés sur certains points qui sont: encourager le plus grand nombre d'étudiants possible à poursuivre leurs études au maximum;

exercer des pressions pour que la répartition de l'assiette fiscale soit plus équitable envers l'éducation;

coopérer plus encore avec les éducateurs et évaluer ainsi les besoins futurs de l'industrie et elle doit faire plus encore. Si l'industrie faillait à sa tâche, il en résulterait pour elle des problèmes plus graves encore que ceux auxquels elle doit faire face présentement.

Pour obtenir ce juste prix, le cultivateur devra contrôler réellement la production et l'offre de ses produits. Il serait le premier à participer à la détermination des prix, quitte à ce que la Régie des Marchés agricoles les ratifie et même intervienne pour exercer un certain contrôle. Le cultivateur devra en outre jouir de pouvoirs de contingentement de la production. Il est grand temps, dit le mémoire, que cessent les abus de économiquement forts sur les économiquement faibles.

Pour obtenir ce juste prix, le cultivateur devra contrôler réellement la production et l'offre de ses produits. Il serait le premier à participer à la détermination des prix, quitte à ce que la Régie des Marchés agricoles les ratifie et même intervienne pour exercer un certain contrôle. Le cultivateur devra en outre jouir de pouvoirs de contingentement de la production. Il est grand temps, dit le mémoire, que cessent les abus de économiquement forts sur les économiquement faibles.

Pour obtenir ce juste prix, le cultivateur devra contrôler réellement la production et l'offre de ses produits. Il serait le premier à participer à la détermination des prix, quitte à ce que la Régie des Marchés agricoles les ratifie et même intervienne pour exercer un certain contrôle. Le cultivateur devra en outre jouir de pouvoirs de contingentement de la production. Il est grand temps, dit le mémoire, que cessent les abus de économiquement forts sur les économiquement faibles.

Il existe 503 raisons

pour que vous achetiez une maison bâtie en hiver.

Voici les 3 premières:

- (1) Vous pouvez occuper votre maison à bref délai.
- (2) Vous pouvez économiser l'argent que vous dépensez actuellement en loyer ou en frais d'entretien.
- (3) Vous aidez à augmenter la construction d'hiver dans votre localité.

Voici les 500 autres



Les maisons qui sont bâties cet hiver—et qui porteront un certificat "bâtie en hiver" livré par le service d'inspection du Gouvernement fédéral—peut valoir au premier acheteur une prime en espèces versée par le ministère fédéral du Travail: un chèque de \$500!

Tout le monde y gagne, quand l'emploi d'hiver augmente.



Annonce autorisée par l'honorable Allan J. MacEachen, Ministre du Travail, Canada

Il n'appartient pas aux niveaux primaires et secondaires de former des techniciens. A ces stages, les étudiants doivent acquérir une formation et des connaissances aussi générales que possible. Et c'est après qu'ils se spécialiseront. A notre époque de changements rapides et incessants, il importe qu'un individu ait la formation de base adéquate qui lui permettra de s'adapter rapidement et facilement aux changements qui surviendront dans l'industrie au cours de sa vie. Et pour ce, une formation technique trop hâtive ne suffit pas.

J.-P. Fay nommé au ministère du Bien-Etre et de la Famille

Le ministre de la Famille et du Bien-Etre social, monsieur Emilien LaFrance, annonce la nomination de monsieur Jean-Paul Fay comme conseiller technique à la Direction générale de l'Administration.

Valeur supérieure des captures

La valeur des captures commerciales de poissons en 1963 a été supérieure à celle de l'année précédente, bien que le nombre de captures ait été inférieur.

Borden encore premier!

Maintenant du LAIT au robinet dans votre réfrigérateur

grâce au nouveau distributeur **magicow... Borden**

PRATIQUE ET HYGIENIQUE!

Grâce à la double paroi de son revêtement intérieur de plastique aseptisé, le distributeur "MAGICOW" conserve dans le réfrigérateur, pendant au moins 15 jours, le lait toujours froid, savoureux et frais comme au jour de la livraison. Le distributeur "MAGICOW" protège le goût et la saveur du lait contre tout agent extérieur, y compris l'air, même au moment où il est servi. "MAGICOW" empêche donc le lait de prendre le goût ou l'odeur des autres aliments contenus dans le réfrigérateur. Le lait, par conséquent, garde toujours sa pleine saveur! Demandez à votre livreur Borden de vous montrer le distributeur "MAGICOW" dès demain!

FACILE, RAPIDE! Il vous suffit de quelques secondes pour remplir un verre ou un pot à lait au robinet du distributeur "MAGICOW". Servir le lait devient un plaisir grâce à ce robinet si facile à opérer.

RIEN A LAVER! Le distributeur "MAGICOW" est léger et incassable; on le jette quand il est vide. Finis les lavages et retours de bouteilles fragiles. Vous n'aurez plus jamais à vous soucier de livraisons multiples.

ECONOMIE D'ESPACE! Le distributeur "MAGICOW" de 3 pintes tient la moitié de l'espace qu'occupent 8 bouteilles. De plus, il est muni d'un indicateur permettant de vérifier en tout temps votre approvisionnement.

Demandez **magicow** à votre livreur... **Borden**

TELEPHONE 527-255



● L'Association des musiciens de Québec et l'Orchestre Symphonique de Québec ont signé hier midi un nouveau contrat collectif de travail au terme duquel les musiciens à l'emploi de l'O.S.Q. sont assurés d'une saison annuelle de 28 semaines. Cette entente vaut pour les années 65-66 et 66-67; elle prévoit pour l'année 67-68 une saison de trente semaines, à l'occasion de l'Expo de Montréal. Ce contrat a reçu un appui de premier ordre de la part du ministre québécois des Affaires culturelles. On reconnaît sur la photo prise à l'occasion de la signature M. Georges Amyot, président de l'Association des musiciens; M. Thomas Kenney, président du comité des négociations (musiciens); M. Jean Beauvais, secrétaire de l'O.S.Q. et conseiller juridique lors des négociations; M. Gabriel Gilbert, vice-président de l'O.S.Q.; et M. Lionel-G. Vaehon, vice-président de l'Association. (Photo l'Action, M. Laforce)

Production laitière

Cantons de l'Est au premier rang

Une étude sur la répartition géographique de la production laitière au Québec en 1962, préparée par le Bureau de la statistique du Québec, vient d'être rendue publique par l'honorable Gérard-D. Levesque, ministre de l'Industrie et du Commerce.

L'enquête, conduite auprès des dirigeants d'usines laitières du Québec, a été orientée de manière à faire connaître, en premier lieu, le volume et la valeur à la ferme de la production laitière vendue, selon le comité d'origine de la production, en second lieu, le revenu monétaire des fermiers en provenance du secteur laitier par comté et, finalement, le volume de la production laitière acheminée vers les différents bassins laitiers.

La région des Cantons de l'Est a enregistré, au cours de 1962, une production laitière commerciale qui s'est chiffrée à 37,105,500 livres de gras, soit 21 p. 100 de la production totale de la province qui a atteint, cette année-là, 179,329,500 livres. Les Cantons de l'Est se classent ainsi, pour la production laitière, au premier rang des régions du Québec.

Le comté de Nicolet, avec une production de 7,148,000 livres de gras, venait en tête de la production laitière com-

merciale au niveau des comtés. Il était suivi par le comté d'Arthabaska pour lequel on a rapporté une production de 6,522,000 livres.

Pour cette même année, on a établi à \$159,742,600 le revenu brut des producteurs de lait du Québec, alors que le revenu moyen par ferme vendant du lait ou de la crème se situait à \$2,259. Ce dernier chiffre a été obtenu à partir du total de 70,729 que donnait le recensement de 1961 pour le nombre de fermes québécoises ayant fait la vente de produits laitiers.

Comme l'on pouvait s'y attendre, Montréal forme le plus important bassin laitier du Québec. Son approvisionnement total a été de 14,009,700 livres de gras en 1962. Les comtés de Châteauguay et de Rouville ont été les deux plus gros fournisseurs de Montréal, y acheminant respectivement 1,734,900 et 1,293,200 livres de gras.

Les producteurs des comtés situés à proximité d'importants centres de consommation de lait tendaient à recevoir davantage par livre de gras. Ceux du comté de Québec recevaient \$1.38 par livre de gras; les producteurs des autres comtés où le prix du lait et de la crème était très élevé se trouvaient tous dans la région de Montréal.



● NOUVEAUX DIPLOMES — Trente-deux étudiants (surintendants, contremaîtres ou employés) de la commission d'apprentissage de l'industrie de la chaussure ont reçu, hier soir, un certificat attestant qu'ils ont poursuivi durant deux ans et demi 132 heures de cours sur les techniques de production, la finance et la gestion du personnel. Sur la photo, nous voyons, dans l'ordre habituel, M. Magella Blais recevant son certificat des mains de M. Raymond Gérin, sous-ministre associé du Travail. Ces certificats sont un fruit de la coopération de l'Université Laval et de la Commission d'apprentissage de la chaussure.

Palais de justice

(Par Robert Giroux)

Trois ans de pénitencier pour un crime que le juge trouve répugnant

Daniel Lambert alias Georges Girard, cuisinier de 23 ans, du 2186 rue St-Luc, Montréal, a été condamné à trois ans de pénitencier, hier lorsqu'il a plaidé coupable à un vol avec violence sur la personne d'un chauffeur de taxi de Lévis, le 13 avril 1963.

Avant de rendre sentence, le juge en chef Thomas Tremblay a voulu connaître les circonstances qui avaient entouré ce vol.

Le chauffeur de taxi Ovilva Cantin, la victime, a raconté au juge qu'à l'arrivée du traversier de 10h30 à Lévis, ce soir-là, il avait sollicité un groupe de trois personnes qui débarquaient du bateau, leur offrant ses services.

Ils ont décliné mon offre. Je les ai vus s'arrêter un peu plus loin, discuter et revenir sur leurs pas. Ils m'ont demandé de les conduire à un motel près de Lauzon. Je me suis exécuté.

Après être allés au bureau du motel, ils sont revenus en disant que c'était trop cher. C'est à ce moment qu'ils m'ont braqué une carabine dans le dos et m'ont forcé à abandonner le volant de ma voiture-taxi. J'étais assis sur la banquette avant, entre deux des assaillants.

Ils sont partis à toute vitesse en zigzaguant. J'ai pensé: "On va se tuer". L'autre a dû penser à la même chose, car il a fait arrêter son complice et a pris le volant à son tour. Rendus sur une route isolée, ils ont arrêté l'auto et m'ont attaché les mains derrière le dos.

Lambert s'est emparé de la carabine et m'a donné deux coups de crosse derrière la tête. Lorsque j'ai repris conscience, j'étais étendu dans un fossé recouvert de glace. Je voyais des étoiles.

A mon réveil, les \$28 que j'avais dans mes poches de culotte étaient disparus ainsi que mon auto, une valeur totale de \$6,028.

A l'hôpital, le médecin m'a dit que j'avais subi une commotion cérébrale. Depuis ce temps, j'ai un oeil qui s'en va, qui perd de la force graduellement.

Dans sa plaidoirie sur la sentence, le procureur de la défense fit remarquer que le jeune homme était déjà détenu depuis 27 mois à la prison de Québec et qu'il avait reçu une lettre de menaces de la part d'un de ses complices, détenu présentement à St-Vincent-de-Paul, lettre dans laquelle il lui promettait une chaude réception au pénitencier.

C'est un crime répugnant et je suis toujours sévère pour des vols avec violence, a déclaré le juge en chef Tremblay, ajoutant que les circonstances prouvaient qu'il s'agissait d'un crime de violence.

Cependant, le juge et le procureur de la Couronne, Me Jean Grenier, ont promis de voir à ce que le prisonnier purge sa sentence ailleurs qu'au pénitencier St-Vincent-de-Paul, pour sa propre sécurité.

Douze mois de prison pour un vol commis à la pointe du couteau

Gérard Larrivé, chauffeur de camion de 30 ans, de St-Gérard-Magella, a été condamné à douze mois de prison pour un vol qu'il a commis dans une épicerie de la banlieue de Québec sous la menace d'un couteau.

Le résultat de la rafle avait été une somme de \$30 que l'épicière lui avait remis.

Le juge Albert Dumontier ne condamna son complice qu'à un mois de prison, en raison de circonstance atténuantes.



● PRESIDENT DE L'A.G.E.L. — M. Pierre Sarault, étudiant en Sciences sociales 2e année, a été élu (par acclamation) président de l'A.G.E.L. pour l'année 1965-66. Le nouveau président entrera en fonction dès le 1er mai. M. Jean Taillon, étudiant en Sciences, a également été élu à la vice-présidence. Trois postes restent à combler et il y aura élections générales à cette fin jeudi le 25 mars.

Ici et là dans l'éducation

par André VILLENEUVE

Architecture... sportive

Une exposition internationale de bâtiments des Sports, organisée par l'Association des Architectes du Japon, sera présentée par l'École d'architecture de l'Université Laval au Pavillon Pouliot de la Faculté des sciences dans le hall des salles de cours (2e étage), du mercredi 24 mars au mercredi 31 mars inclusivement, de 9 heures le matin à 10 heures le soir.

Cette exposition, qui a été présentée lors des derniers Jeux Olympiques 1964 à Tokyo, est constituée d'une collection impressionnante de photographies montrant la collaboration des architectes contemporains de plusieurs pays dans la conception des stades, des piscines, des gymnases et d'autres équipements sportifs. Ces exemples ont été choisis pour montrer l'usage audacieux qu'on peut faire des matériaux et des techniques de construction moderne.

Un des projets qui attirera sûrement l'attention des visiteurs est celui du Gymnase National de Tokyo, qui a mérité le premier prix aux architectes Kenzo Tange, Koji Kamiya et l'équipe Urte.

Publication prochaine d'un document

"L'enseignement aux Pays-Bas", une étude du R.P. Lucien Labelle, o.f.m., paraîtra sous peu dans la collection "Structures et évolution de l'éducation" sous le numéro S.E. 300.

L'auteur, ancien Directeur des élèves au Séminaire Saint-Antoine de Trois-Rivières, étudia actuellement à Paris en vue de l'obtention d'un doctorat en sciences pédagogiques. C'est au cours d'une tournée pédagogique officielle aux Pays-Bas, tournée organisée pour un groupe d'éducateurs étrangers, que le Père Labelle a eu la possibilité de s'intéresser de près à l'organisation néerlandaise de l'enseignement.

Le document actuellement sous presse, sera disponible à la fin de mars au prix de \$2.00. (F.C.C.)

Réunion des séminaires diocésains

Une réunion des Séminaires diocésains se tiendra à l'Institut Coopératif Desjardins de Lévis, jeudi le 25 mars. Le projet d'ordre du jour mentionne les points suivants: Renseignements sur la planification scolaire et les attitudes du Gouvernement; les Séminaires diocésains et la planification au niveau secondaire; les Séminaires diocésains et les instituts; le rôle diocésain des Séminaires; le Séminaire diocésain et ses objectifs.

Cette semaine à l'Université

- MARDI, 23 MARS
MARDIS UNIVERSITAIRES
Amphithéâtre I-C-Pavillon des sciences humaines
Monsieur PIERRE LEFRANC, directeur du département d'études anglaises à la Faculté des lettres.
SUJET: Shakespeare était-il psychologue?
- MERCREDI, 24 MARS
COURS PUBLICS DE THEOLOGIE
Grande salle de cours — Faculté de théologie
Monsieur l'abbé BENOIT GARIEPY, professeur au Séminaire de Québec.
SUJET: La vertu de religion.
- JEUDI, 25 MARS
Monsieur l'abbé ROLAND BEAUDET, professeur à la Faculté de théologie.
SUJET: La littérature sapientielle de l'Ancien Testament.
- JEUDI, 25 MARS
Reprise de ces deux cours.
- JEUDI, 25 MARS
au samedi 2 avril (inclus):
9h. a.m. Exposition d'affiches de cinéma
10h. p.m. Hall d'entrée — Pavillon des sciences humaines
1h. p.m. CONFERENCE-MIDI
Grand Salon — Pavillon Pollack
Monsieur MICHEL CHARTRAND, chef du P.S.Q.
SUJET: Liberté et socialisme.

Deux points à étudier

Voies de communications et moyens de transport

"Il est impératif de faire une étude approfondie de nos voies de communications et de nos moyens de transport, afin de planifier le développement de toutes nos voies de communications et moyens de transport dans le but de mieux servir les intérêts de la nation". Voilà ce que déclarait, hier soir, M. Léopold Langlois, président des Agences Maritimes, lors d'une causerie prononcée devant les membres du Club du Trafic de Québec Inc. Afin d'illustrer cette thèse, le conférencier a choisi un aspect du transport par eau: le cabotage.

Après avoir montré l'évolution de la construction des

caboteurs, évolution due principalement à la canalisation du St-Laurent et au développement gigantesque des régions du Nord-Est canadien, M. Langlois a tracé brièvement quelques jalons qui pourront servir à ceux qui auront charge de planifier nos moyens de communication. Le premier de ces jalons réside "dans l'agencement ordonné de nos moyens de transport maritimes et terrestres". Cet agencement ordonné se réalisera grâce à l'utilisation combinée des principaux moyens de transport dont nous disposons.

En effet, des services rail-route, eau-route et eau-rail permettront de "retirer tous les bénéfices découlant des facteurs de flexibilité, d'économie, d'accessibilité, de rapidité et des autres avantages propres à ces divers moyens de transport". Ces divers services existent déjà en Europe et aux Etats-Unis, et commencent à s'organiser au Canada. Par exemple, des transporteurs assurent la liaison entre le transport ferroviaire effectué dans l'Est du Canada et continué dans la province de Terre-Neuve. Le transport "par contenants", partant des ports de Montréal et de Québec pour se rendre en Gaspésie et sur la rive nord, est une autre illustration de l'efficacité de ces services.

"Cette évolution du transport par l'agencement ou les combinaisons des divers moyens de transport terrestres et maritimes". Cet avenir n'ira cependant pas sans une politique générale du transport, qui est tout à fait absente ici, encore aujourd'hui. Au lieu de favoriser la concurrence de nos divers moyens de transport, concurrence qui peut devenir fatale pour quelques-uns d'entre eux, "une politique générale de transport bien conçue, bien ordonnée et bien appliquée doit tendre vers les intérêts supérieurs de la nation, tout en tenant compte des facteurs régionaux et permettant de tirer le plus grand avantage des outils économiques mis à notre disposition pour le développement industriel et commercial de notre pays".

Stage de perfectionnement en France

En vertu de l'entente franco-québécoise signée, à Paris, le 27 février dernier, par le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, et par le ministre de l'Éducation française, M. Christian Fouchet, le ministère de l'Éducation du Québec offre à vingt-cinq professeurs québécois d'écoles normales des stages de perfectionnement dans les écoles normales de France.

DESCRIPTION
Les stagiaires séjourneront, pendant des périodes, au Centre international d'études pédagogiques de Sèvres et dans les écoles normales ou dans les centres pédagogiques régionaux de France.

Le candidat aux stages de perfectionnement doit être

membre du personnel académique des écoles normales du Québec (professeur ou directeur, permanent ou temporaire), être détenteur d'un brevet d'enseignement ou posséder une formation psycho-pédagogique reconnue, être titulaire d'un diplôme universitaire comme la licence, la maîtrise ou l'équivalent et posséder une expérience de cinq ans dans l'enseignement dont au moins une année à l'école normale.

RENUMERATION
Le stagiaire continuera de recevoir le traitement auquel il a droit comme fonctionnaire du gouvernement. De plus, il recevra une indemnité de vie chère d'environ 25 pour cent de son traitement annuel. Le sta-

giaire qui n'est pas fonctionnaire recevra, pendant la durée du stage, un traitement équivalent qui sera fixé par le ministère de l'Éducation.

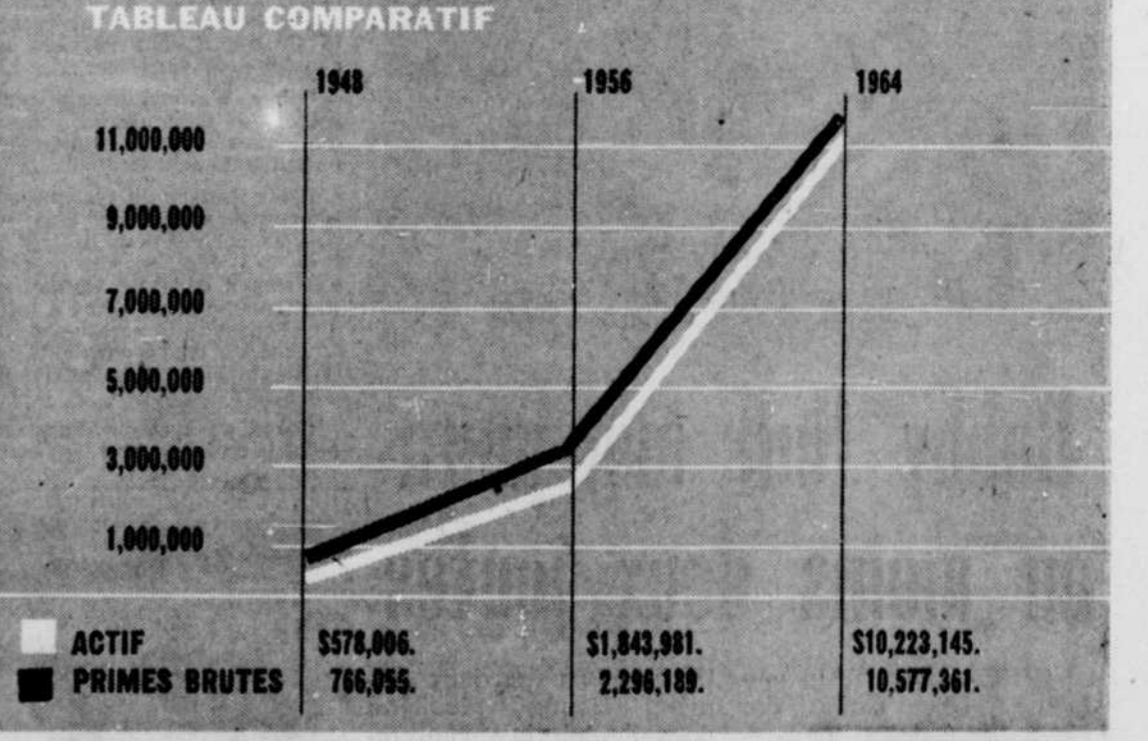
Les frais de voyage de l'aller seront payés par le gouvernement du Québec et ceux du retour par le gouvernement de France.

ECHANGE
En vertu de l'entente, il est également prévu que dix professeurs français d'écoles normales viendront au Québec, pour des périodes de six semaines, non seulement pour assurer un service d'enseignement dans les écoles normales mais aussi pour participer à des entretiens portant sur des questions pédagogiques.

ANNÉE RECORD 1964

20e RAPPORT ANNUEL

PAR LE TRAVAIL L'ÉCONOMIE ET LA COOPÉRATION
S.A.C.P.



GENRES D'ASSURANCES

INCENDIE — RESPONSABILITÉ CIVILE — COURRIER RECOMMANDE — VOL — CAUTIONNEMENT — ASSURANCE COMBINÉE POUR MAISON D'HABITATION — RESPONSABILITÉ PERSONNELLE — RESPONSABILITÉ PATRONALE — GARANTIE FIDÉLITÉ, GLOBALE — AUTOMOBILE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

SIÈGE SOCIAL: EDIFICE DESJARDINS LEVIS, P.Q.
SUCCURSALE: 1290 RUE ST-DENIS MONTREAL, P.Q.

Une pensée et quelques sous pour m'aider

SOUSCRIVEZ AUX TIMBRES DE PAQUES
CLUB ROTARY DE QUÉBEC
(C.P. 130 N.Y. QUÉBEC 4)

Courtoisie de:
Terreau & Racine Ltée

L'OREILLE...

...est un des organes du corps humain à la fois le plus merveilleux et le plus complexe. En raison même de cette complexité, l'oreille est sujette à diverses affections qui peuvent diminuer l'acuité auditive de façon temporaire ou permanente. Si vous éprouvez un défaut d'ouïe quelconque, confiez votre problème sans tarder à un spécialiste de la compagnie MAICO. Au moyen d'un test scientifique à l'audiomètre, l'expert MAICO déterminera quel auxiliaire auditif convient le mieux à votre cas. Enfin, grâce à MAICO, vous pourrez mieux entendre et profiter pleinement de la vie.

Sans obligation de ma part, j'aimerais obtenir plus de détails au sujet des appareils auditifs MAICO.

NOM:

ADRESSE:

Stationnement gratuit: Garage White Rose.

ASSURANCES

AUTO — FEU — VIE

Jean Chalifour & Fils

555, Dorchester Sud — 529-2181

EXAMEN de la VUE lunettes

LE SOIR sur rendez-vous

Ste-Foy 1313 Route de l'Église

Dr JACQUES M. De SERRES

OPTOMETRISTE

Le jour, 466 de la Couronne

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT

DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.

Suite 350, Edifice Grande-Allée, 550 est, Grande-Allée, Québec.
Métro: St-Joseph-ville.
Tél.: 523-1471.



Par Jacques Revalin

Qui étouffe le projet des Jeux Interprovinciaux ?

Les fameux Jeux interprovinciaux prévus tout d'abord pour 1965, puis reculés en 1966 et finalement fixés en 1967 auront-ils lieu ou seront-ils aux calendes grecques ? Ce grand projet échafaudé par un groupe de Québécois et secondé par tous les groupements sportifs du pays est complètement paralysé depuis plus de deux ans par d'incroyables complications politiques et administratives qui surgissent les unes après les autres, souvent pour des détails insignifiants.

Incapable de supporter plus longtemps le bâillon qui nous étouffe, nous brisons sans plus attendre cette conspiration du silence afin de demander au gouvernement de la province de Québec quand daignera-t-il formuler publiquement son accord de principe au financement de cette grande compétition nationale entièrement subventionnée par le fédéral ?

Il paraît que toutes les dispositions ont été prises à Ottawa pour débloquer définitivement ce projet approuvé par le conseil des ministres. On attend toutefois depuis plusieurs mois qu'un certain consentement écrit du gouvernement de M. Lesage ratifie (sans frais) l'initiative du fédéral, pour que se manifeste symboliquement une certaine autonomie québécoise qui n'est pas toujours facilitée par ceux qui prétendent l'établir...

C'est une lettre, dit-on, une simple lettre dont le style déplaît à un ministre trop puriste qui cause le présent immobilisme. Le gouvernement de notre belle province serait prêt à "tolérer" que le fédéral patronne un grand événement sportif dans la vieille capitale et ses environs mais il cherche encore une formule "digne" de souligner la haute valeur de son accord.

Pendant ce temps, les jours, les semaines et les mois s'écoulent, ce qui réduit rapidement le délai qui ne sera bientôt plus assez prolongé pour préparer soigneusement ces premiers Jeux d'hiver interprovinciaux nécessitant la mise en branle de la forte organisation sans laquelle l'entreprise ne pourra atteindre les buts et remporter les succès anticipés. Si le gouvernement québécois est réellement en faveur de ces Jeux, qu'il le prouve incontestamment ou qu'il affiche clairement son opposition et les raisons la justifiant.

Voilà plus de trois ans que le projet est sous les yeux des gouvernements. Il est grand temps que ça bouge. Dans quelques semaines au plus la limite extrême du commencement des préparatifs sera franchie et il sera trop tard pour se lancer sans risques dans la préparation du plus grand événement sportif national jamais survenu au Canada durant les 100 ans de sa Confédération...



Bobby Hull manquera au moins deux joutes

CHICAGO (PA) — Bobby Hull, étoile des Hawks de Chicago, ne participera pas aux deux dernières joutes de son équipe dans le but de se reposer en vue des séries éliminatoires de fin de saison.

Hull s'est blessé de nouveau au genou lors de la défaite des Hawks à Detroit dimanche, ce qui a laissé Chicago définitivement au troisième rang du classement de la Ligue Nationale de hockey cette saison.

Hull a admis que le genou avait recommencé à le faire souffrir à Montréal samedi soir, mais il semble qu'une mise-en-échéec par Alex Delvecchio, dimanche a remis le genou en aussi mauvais état qu'auparavant.

Aussi, son pilote, Billy Reay, gardera son ac-

La finale Calder peut être influencée par les deux joutes Buffalo vs Québec

La meilleure ligne de l'A.H.L.



Len LUNDE

Art STRATTON

Pat HANNIGAN

Le public connaîtrait après chaque ronde le vote des juges lors des combats du 30

NEW YORK (P.A.) — La Commission athlétique de New York a vu, hier, un instrument électronique qui permettrait aux spectateurs de se tenir au courant du progrès d'un combat de boxe.

Actuellement, deux juges et un arbitre inscrivent secrètement les points des boxeurs et ne révèlent leur pointage qu'à la fin du match. D'ailleurs, les spectateurs disputent souvent le verdict.

Selon Robert F. White, il en est ainsi parce que les officiels cachent leur décision jusqu'à la fin du match. White représente une compagnie qui se spécialise dans la télévision en circuit fermé.

L'idée de White permettrait aux officiels de faire connaître leur verdict après chaque round grâce à un commutateur électrique qui l'indiquerait sur un tableau vu par toute la foule.

White a insisté sur l'emploi du système lors du programme double de matches titulaires au Madison Square Garden le 30 mars alors que le champion mondial Willie Pastrano affrontera Jose Torres et que le champion mi-moyen Emile Griffith rencontrera l'aspirant Jose Stable.

La Commission prendra une décision mercredi.

Entre-temps, Griffith a joué d'une journée de repos hier dans son entraînement en vue de la défense de sa couronne. Il continuera toutefois à s'entraîner jusqu'à lundi prochain, veille du match.

A Monticello, Angelo Dundee, gérant de Pastrano, a déclaré qu'il était intéressé à opposer son protégé à l'ex-champion poids lourd Floyd Patterson, quand le champion aura disposé de Stable lors de leur match titulaire mardi prochain.

A Boston, Herman Greenberg, de la Commission athlétique de l'Etat du Massachusetts, a annoncé hier que le gagnant du combat Cassius Clay-Sonny Liston, en vue du titre mondial des poids lourds, le 25 mai, devra affronter un des quatre aspirants désignés par la Magazine Ring.

La nouvelle vient en contradiction avec le contrat original qui obligeait le vainqueur à affronter un aspirant nommé par la WBA. Cette dernière a refusé de reconnaître le match parce qu'il violait le règlement des matches-revanches et a déposé Clay de la couronne, en plus de présenter son propre champion en Ernie Terrell.

Les quatre aspirants désignés par le Ring sont dans l'ordre: Liston, Patterson, Terrell et George Chuvalo, de Toronto.

Jim Weyman est demeuré à 82 ans L'encyclopédie vivante du curling

Par EDDY COLLISTER QUEBEC (P.C.) — Le nom de Jim Weyman n'est pas signalé dans les livres des records de curling, mais son dévouement pour ce sport explique pourquoi il a été surnommé "Monsieur Curler" du Canada.

Maintenant âgé de 82 ans, M. Weyman a joué au curling pour la première fois en 1916, soit il y a 49 ans et il a représenté le Québec à deux reprises au championnat canadien.

"Nous n'avons jamais remporté le championnat parce que nous n'avions pas une équipe suffisamment bonne". Il est l'auteur du système automatique utilisé de plus en plus au curling pour dresser la liste des équipes qui doivent s'affronter dans un tournoi et il a largement contribué à faire du Bonspiel international de Québec un des événements les plus agréables du calendrier de curling.

Grâce au système mis au point par M. Weyman, les équipes perdantes continuent à jouer pour des prix inférieurs.

En plus d'être l'inventeur du tableau automatique, M. Weyman est l'auteur d'un livre sur le curling dont le tirage a dépassé 55,000 copies.

Etant reconnu comme une autorité en ce qui a trait au curling, M. Weyman est souvent appelé à trancher une dispute amicale ou à puiser certaines informations au sujet du sport.

Il a déjà reçu un appel du conservateur du Musée de Québec qui avait en sa possession une médaille sur laquelle étaient gravés les mots Hadlow Curling Club et l'année 1862.

"Cela ne disait rien à personne de sorte que j'ai écrit au Royal Caledonia Curling Club d'Edimbourg pour savoir si leurs dossiers possédaient quelques renseignements. Comme de fait, il y avait déjà eu à Québec un club de curling de ce nom.

Hadlow est aujourd'hui connu sous le nom de Lévis, situé en face de Québec, mais le club de curling a cessé d'exister en 1875.



H. E. "Jim" WEYMAN

au lieu d'être tout simplement abandonnées à leur sort pour le reste du tournoi.



Vendredi le 19 mars avait lieu le Tournoi par équipes Dow, au Salon de Quilles Laurier. A cette occasion, les organisateurs du tournoi ont voulu souligner la partie parfaite de Jean-Louis Paquet, et M. Robert Poirier, chef du service de la Promotion des Ventes de la Brasserie Dow lui présente une plaque-souvenir. Apparaissent sur la photo, dans l'ordre habituel: MM. Roméo Plante, président de l'A.B.C.; Jean-Louis Paquet; Mario Berti, président du Tournoi par équipes Dow; Robert Poirier et Jean-Paul Paré, gérant du Salon de Quilles Laurier.

Bill Sutherland et J.-C. Lepage se rapportent à Bernard Geoffrion

(Par JEAN POULIOT)

Les Bisons de Buffalo visiteront Québec avec le minimum de neuf forwards et de quatre défenses. Le gérant-général Fred Hunt nous a confirmé dimanche que ni le cerbere Dave Dryden, ni l'avant Ken Hodge que nous espérons voir à l'oeuvre ne seront sur l'alignement.

La raison en est très simple. Les Bisons ne veulent pas prendre de remplaçant pour Hank Ciesla et Larry Wilsson, au rancart pour la saison, parce qu'ils attendent l'élimination des Braves de St-Louis pour amener Alain Caron et Don Johns pendant le détail. Entre-temps, c'est le jeune Paul Poppel qui évolue sur les

avants. Le centre d'attraction de l'alignement de Phil Watson est évidemment la ligne formée de Stratton - Lunde - Hannigan qui fait la pluie et le beau temps depuis sa formation.

CHEZ LES AS Bill Sutherland s'est rapporté à Bernard Geoffrion à dit qu'il le costumerait ce soir, quitte à le laisser décider combien de temps il doit jouer.

Jean-Claude Lepage qui vient de terminer une saison de 40 buts avec les Jets de Johnstown pratique également avec l'équipe locale, mais ne sera utilisé qu'en cas d'urgence.

On sait d'autre part que Red Berenson, qui avait manqué les deux joutes contre Providence à cause de son rappel par le Canadien, est revenu avec l'équipe en fin de semaine et en a profité pour marquer son 20e but, tout comme Don Blackburn.

Les deux derniers joueurs des As qui ont des chances de rejoindre le club sont Jean-Guy Gendron et Léon Rochefort.

Keke Mortonson a réussi son 100e but dans la ligue Américaine et Terry Gray a besoin de deux buts pour atteindre un objectif similaire, son 40e but de

la saison coïncidant avec son 100e dans l'A.H.A.

2e RANG GENERAL Les As n'ont que trois points d'avance sur Buffalo et c'est le total de points qui décidera de l'avantage de la glace si jamais les deux clubs s'affrontent en finale Calder.

Les Bisons

B.	A.	Pts
Stratton	44	46
Lunde	36	46
Hannigan	21	43
Melnik	26	33
Cullen	9	44
Misruk	21	25
Gaudet	17	19
Dea	16	18
Stanfield	3	24
Cushenan	7	11
Poppel	5	6
Van Impe	0	10
B. Wilson		

Les As

B.	A.	Pts
Hicks	35	44
Hoekstra	28	45
Morison	27	41
Gray	38	26
Blackburn	20	41
Sutherland	22	32
Berenson	20	34
Harvey	1	35
Rochefort	17	18
Gendron	17	14
Hanna	9	21
Rousseau	10	18
Morison	5	20
Watson	1	15
Robazza	2	4

Exposition internationale des bâtiments des Sports

Une exposition internationale de bâtiments des Sports, organisée par l'Association des Architectes du Japon, sera présentée par l'Ecole d'architecture de l'Université Laval au Pavillon Pouliot de la Faculté des sciences dans le hall des salles de cours (2e étage), du mercredi 24 mars au mercredi 31 mars inclusivement, de 9 heures le matin à 10 heures le soir.

Cette exposition, qui a été présentée lors des derniers Jeux Olympiques 1964 à Tokyo, est constituée d'une collection impressionnante de photographies montrant la collaboration des architectes contemporains de plusieurs pays dans la conception des stades, des piscines, des gymnases et d'autres équipements sportifs. Ces exemples ont été choisis pour montrer l'usage adoucié qu'on peut faire des matériaux et des techniques de construction moderne.

Un des projets qui attirera sûrement l'attention des visiteurs est celui du Gymnase National de Tokyo, qui a mérité le premier prix aux architectes Kenzo Tange, Koji Kamiya et l'équipe Urtee. Plusieurs photos nous en décrivent les espaces intérieurs et extérieurs montrant les courbes de la toiture en forme de tige et l'élan de la tour en spirales. Le stade Komazama, également à Tokyo, conçu par Masachika et Murata crée également un effet très intéressant, quoique différent.

Il y a plusieurs magnifiques photos d'Italie montrant des

Centres de ski, de natation et autres sports. On pourra admirer le stade olympique de Helsinki par Yrjo, Lindgran, Toivo, Janti avec sa tour élancée et sa texture pleine de hardiesse créée par les lames verticales en bois, qui rappelle le pavillon d'exposition de Aalto pour la Foire Internationale.

La piscine du Stade Français par les architectes Maillard et Ducamp, nous fait voir un emploi adoucié du béton dans les balcons et les escaliers en porte-à-faux. On pourra voir aussi un stade en Grèce photographié pendant la construction, où l'on accède de l'extérieur, à différents niveaux, par de délicates cages d'escalier en spirale. Enfin des exemples intéressants de formes libres en béton pourront être examinés dans les photographies du Centre d'Education physique de Birmingham, Angleterre. Le Canada est également représenté par quelques projets dont la piscine de "Clifton Brown Memorial" à Burnaby, Colombie-Canadienne, oeuvre des architectes McCarter, Lairne et Associates et un Centre de Culture japonaise à Don Mills par l'architecte torontois, Raymond Moriyma.

Le public est cordialement invité à visiter cette exposition où il pourra découvrir que les grands espaces et les longues portées exigées par la plupart des Centres Sportifs donnent à l'architecte une occasion unique d'utiliser le maximum de ses ressources créatrices.

Ces projets répondent aux exigences les plus rigoureuses et créent en même temps de très belles sculptures à grande échelle.

Dans l'Américaine

B.	A.	Pts
Stratton, Buffalo	24	74
Horvath, Rochester	32	62
Lunde, Buffalo	44	46
Smrk, Rochester	32	52
Hannigan, Buffalo	36	46
Litzenberger, Roch.	22	59
Hicks, Québec	35	44
Ehman, Rochester	37	45
Kilrea, Spring.	22	53
Meissner, Balt.	35	39
Gamble, Rochester	46	27
Labossière, Balt.	34	39
Hoekstra, Québec	28	45

Circuit majeur

Pg	tot	Pts
Quincellerie Durand	56	22
Gilles Plante	46	21
Centre Mar Marcoux	32	18
Centre Durocher	49	18
Centre Durocher	46	18
Motel Rond Point	47	15
Humpty Dumpty	46	15
Centre Durocher	45	14
Duchaine - Fidèle	41	13
Damier Rose	38	12
Jean-Guy Boilard	35	10
Taverne Dorchester	28	9
Syndicat Catholiques	28	8
St-François d'Assise	27	7
Paragaz Inc.	24	7
Garage BP Guilloit	25	6

MOYENS INDIVIDUELS

Bruno Savard	67	171
Guy Chantal	72	170
Reil Picot	49	162
Gilles Nadeau	63	162
Maurice Bergeron	47	162
Roland Gosselin	27	157
Raymond Simard	27	166
Bobby Lessard	71	166

Ligue Américaine de HOCKEY

Tél. 525-5129 — 525-9979

35ième JOUTE DE LA CEDULE — CE SOIR à 8 h. 45

"Bisons" vs "As"

de Buffalo de Québec

PRIX D'ENTREE: (Res.): Loges: \$3.00 — Mez.: (4 premières rang.) \$2.50 — (4 autres rang.) \$2.00 — Balcon: \$1.50 — Adm. Gén.: 2e Balcon (255 sièges) Entrée Nord-O. — Adultes \$1.00 — Enfants \$0.50. — (Taxes charge de services incluses.)

— Dépositaires de Billets —

- Tabac GRAVEL, 401, St-Avenue
- Tabac JUS HUNT, 799 rue St-Jean
- Huff, L.-F., Demers, 901 O. St-Cyrille
- Pharm. SOUCY, 389 de la Couronne

Billets de SAISON et autres billets réservés en vente dans les DÉPÔTS jusqu'à 8 h. aujourd'hui et au COLISEE jusqu'à 5 h. Contrôle ouvert à 7 h. et en soirée. Les détenteurs de billets de saison qui n'ont pas marqué une seule joute n'auront rien à débiter.

Un vrai gros GIN du pays

LES CHUTES MONTMORENCY
Tout comme les Chutes Montmorency font l'admiration de tous ceux qui visitent la côte de Beauport, BEAU GESTE s'est imposé à l'admiration des connaisseurs.

UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée, Valleyfield

1ère course cycliste à André Longchamp

Le jeune et solide André Longchamp a remporté une brillante victoire dans la première course cycliste de l'année en sprintant victorieusement devant de solides athlètes comme Michel Verreault, Jean Pouliot, Jean Garon, Denis Racine. Longchamp a remporté en effet la course Québec - Lac St-Charles aller-retour, une distance de 25 milles en 1 heure 14 minutes malgré un fort vent glacial.

Michel Verreault s'est révélé opportuniste pour arriver 2e, pendant que le grand Jean Pouliot avec un classement de 3e, s'est montré puissant et courageux; en effet, malgré de la difficulté à changer de vitesse à cause d'un bariolage mécanique, il réussit à se maintenir à cette place d'honneur. Le formidable Jean Garon qui avait tout balayé sur son passage en 1964 s'est classé quatrième. Jean Garon est mentionné comme le futur leader du Centre Durocher cette année.

Denis Racine et Michel Verreault ont tenté tour à tour de s'échapper seuls, mais pour être à chaque fois rejoints par le peloton avec Jean Garon en tête. On a remarqué Yves Landry, une recrue qui a semblé très à l'aise dans le peloton de tête.

Parmi les "revenants" on a pu apercevoir Yvon Guillou et Jean-Marc Gagnon. Georges Lachance, l'ex-président de l'A.C.C., a donné le signal de départ et encouragé les coureurs tout le long du parcours.

Roland Fortin, le commissaire en chef des courses du printemps s'est déclaré satisfait de cette première épreuve. La 2e course — dimanche prochain: Québec - Valcartier Lodge, une distance de 40 milles.

CLASSEMENT GENERAL 1ère course du printemps 10e anniversaire

1—André Longchamp, Qué-O, 1:14.00	7—Jacques Deguise, Québec, 1:14.00	17—Yves Saillant, T.-Rivières, 1:16.5
2—Michel Verreault, Québec, 1:14.00	8—Gilles Hains, Loretteville, 1:14.00	18—Roberto Piccinin, T.-Riv., 1:16.35
3—Jean Pouliot, Québec, 1:14.00	9—Pierre Tremblay, Québec, 1:14.00	19—Yvon Savard, Charlesbrg, 1:16.35
4—Denis Racine, Ste-Foy, 1:14.00	10—André Gosselin, Charlesbrg, 1:16.35	20—Jean-Marc Gagnon, Québec, 1:18.42
5—Jean Garon, Québec, 1:14.00	11—J.-Guy Drapeau, Québec, 1:16.36	21—Yvon Guillou, Québec, 1:18.43
6—Yves Landry, Québec, 1:14.00	12—Claude Garon, Charlesbrg, 1:16.35	22—Herman Daoust, Québec, 1:20.21
	13—Pierre Dupéré, Québec, 1:16.35	23—Roger Denis, Québec, 1:20.23
	14—Marc-A. Longchamp, Qué-O, 1:16.35	24—Gilles Voyer, Québec, 1:21.25
	15—Jacques Pépin, T.-Rivières, 1:16.35	25—Gaston Gosselin, Québec, 1:22.00
	16—Richard Bédard, T.-Rivières, 1:16.35	26—Richard Savard, Québec, 1:23.15

L'ACADEMIE FINIT 1er AU TENNIS INTERIEUR

Les porte-couleurs de l'Académie, du capitaine J. Herisset, ont remporté en fin de semaine le championnat de la cédule régulière de la ligue de Tennis intérieur.

Une victoire sur Laval et une défaite du Beauport à Limolou ont permis à l'Académie de finir en tête deux points devant Beauport. Avec sa victoire sur Beauport, le Limolou a pu finir au troisième rang devant Laval à son plus grand nombre de victoires. Le Winter

Club termine dernier et est éliminé des séries éliminatoires.

Dans la victoire de fin de semaine de l'Académie, les duos C. Bergeron-G. Michaud et Y. Potvin-J. Herisset se sont signalés tandis que P. Pouliot et C. Boiteau gagnèrent l'unique match de Laval. A Limolou, les équipes R. Langlois-A. Dechavigny et J.-Y. Laurin et G. Blais remportèrent des victoires pour ces derniers, et J. Pouliot - J. Ste-Marie évi-

tèrent le blanchissage au Beauport, et A. Corriveau.

Les éliminatoires commenceront la semaine prochaine alors que Laval rencontrera l'Académie et Limolou ira contre Beauport.

Voici le classement final:

Equipes	PJ	G	P	N	Pts
Académie	24	14	10	0	28
Beauport	24	11	9	4	26
Limolou	24	11	11	2	24
Laval	24	10	10	4	24
Winter Club	24	7	13	4	18



André Longchamp

GORDIE HOWE et le HOCKEY

Les buts à 4 contre 5 sont souvent décisifs

C'est tout un exploit que de marquer un but quand votre équipe est à court d'un joueur. Mais l'opportunité est toujours présente, parce que l'équipe offensive se concentre à votre ligne bleue, offrant des échappées.

Récemment, les Wings, nous avons compté deux buts dans la même joute contre New York avec un homme en moins.

Le premier fut le résultat d'un travail fantastique de la part de Norm Ullman, qui est assuré du poste de centre sur l'équipe d'étoiles cette saison, particulièrement après avoir atteint les 30 buts pour la première fois de sa carrière.

Normie était en possession du disque au centre de la glace près de la clôture. Il esquissa alors un geste comme s'il avait l'intention de revenir dans notre zone. C'est alors que deux joueurs des Rangers commirent une faute bien explicable. Ils se retournèrent et s'éloignèrent de lui, se dirigeant vers un endroit où il leur serait possible d'intercepter une passe ou de mettre en échec celui à qui trait la passe éventuelle.

Mais au lieu de passer, Normie se retourna de l'autre côté, vers leur but. Il avait deux pas d'avance sur l'ailier adverse qu'il dépassa facilement. Il ne lui restait plus qu'une défense à défoncer. Norm fonça sur lui, puis déposa une passe gentille sur le bâton de Floyd Smith. Smitty ne fit pas d'erreur. Il expédia la rondelle dans la grande ouverture du filet qui semblait l'attendre.

J'obtiens mon but sur une situation assez similaire. Ils venaient de prendre un bon lancer sur notre filet. Quand cela arrive, vous voyez souvent tous les joueurs foncer sur le but, attendant un retour.

Cette fois-là, la rondelle vint heureusement très loin à Alex Delvecchio. Il n'avait plus qu'un homme à déjouer. Il s'avança assez profondément vers le coin et lança sur Plante.

La rondelle frappa Jacques. Mais la chance nous courait. Au lieu de tomber aux pieds du gardien en le frappant, ou de rebondir dans un endroit où il n'y avait personne, elle rebondit juste vis-à-vis la moitié ouverte du filet. Tout ce que j'eus à faire fut de la pousser dedans.

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

UNE NOUVELLE INTERPRETATION

L'année où les As de Québec finirent sur un pied d'égalité avec Baltimore pour être éliminés par une technicité (le nombre de victoires), il y eut un moment dans la saison où nous nous plaisions à comparer le nombre de points des As avec celui du 2e club de la division Ouest. Notre idée était que les As, même troisième dans leur section, devaient finir en avant de Cleveland afin d'avoir l'avantage de la glace s'ils passaient en semi-finale. On nous répondit alors que ça n'avait pas d'importance, car le rang comptait d'abord, les points seulement, en cas d'égalité de rang.

Or, dans le dernier communiqué de la ligue Américaine, il est dit en toutes lettres: "Dans toutes les séries, le club terminant la cédule régulière avec le plus grand nombre de points aura l'avantage de la glace."

Nous avons donc téléphoné avec Jack Button, le directeur de la publicité de la ligue, pour en avoir le cœur net et il a confirmé que le nombre de points était le facteur déterminant. Nous lui avons posé le problème directement en prenant Québec et Buffalo comme exemples et il a répondu: "Si les Bisons ont plus de points que les As et qu'ils les affrontent en grande finale, ils auront alors l'avantage de la glace." Et il ajouta: "Il me semble qu'il en a toujours été ainsi."

SERIE REVALORISEE

Quand Phil Watson a quitté le Colisée le 5 décembre dernier nous n'avions qu'un regret, c'est qu'au moment où il reviendrait, les joutes n'auraient peut-être plus d'importance. Mais cette interprétation du bureau de la ligue oblige les As à gagner au moins une de leurs deux joutes contre Buffalo, au cas où ils affronteraient les Bisons en grande finale de la coupe Calder.

Nous écrivions comme boutade récemment, qu'à part la coupe Calder, il restait deux objectifs à Bernard Geoffrion: 1— dépasser le total de 83 points amassés par l'édition de Floyd Curry; 2— terminer en avant de Phil Watson, qui lui avait brisé sa série de 10 victoires consécutives au début de l'année.

Ce n'est plus maintenant seulement une petite revanche personnelle, c'est peut-être l'autot-élé pour la conquête de la coupe Calder.

DIVORCE AS-CANADIENS ?

Scotty Bowman a jeté la goutte d'eau qui a fait déborder la coupe en effectuant une sortie publique dans Metro-Express, descendant son premier compteur René Drollet en des termes qui constituaient "un coup en bas de la ceinture" selon Paul Dumont. La réplique n'a pas été lente à venir, même si le directeur des clubs fermes des As préférait attendre l'élimination du Canadien avant de faire connaître sa décision. "Si Bowman n'est pas content de nos gars, nous les rappellerons, déclare Dumont dans Dimanche-Matin, en ajoutant, et c'est bien mon intention d'ailleurs."

Le mépris envers les joueurs des As est systématique pour Bowman. Dans le programme du Forum, il nomme les joueurs du Notre-Dame de Grâce qui ont gradué au Canadien junior et il oublie le nom de Guy Dufour.

Quand un journaliste demande à Bowman les meilleurs prospects du Canadien junior, il se limite à Serge Savard, Christian Bordeleau et Don Liesemer.

A Claude Larochelle qui lui demande d'évaluer le calibre de la ligue Junior A d'Ontario, il répond: "C'est plus faible que jamais avec Lacroix premier compteur..."

Après la, les nombreuses frustrations qu'ont eut à subir les As, le bébé de Bowman, il ne faut pas blâmer les As de perdre la dot qu'ils avaient amenée au mariage As-Canadiens, même si ça signifie le divorce.

L'ANECDOTE DU JOUR

Quand les Castors de Sherbrooke se présentent à St-Hyacinthe pour la 6e partie de la finale 4 de 7, trois individus s'amènent dans la chambre des visiteurs avec un mandat d'arrêt contre Georges Roy. Une plainte avait été portée par une spectatrice qui prétend avoir été blessée à la joue précédente.

Evidemment, pas moyen de trouver un greffier pour fixer un cautionnement, mais Roy avait eu vent de l'affaire et avait amené avec lui un juge de paix de Sherbrooke qui après s'être identifié fixa le cautionnement à \$20. C'est ainsi que Georges Roy put jouer et mener les Castors à un triomphe éclatant de 9-2 pour gagner la série 4 à 2.

On dit que les Gaultois de St-Hyacinthe n'ont rien eu à voir avec cette affaire, qui a laissé un arrière-goût douteux.

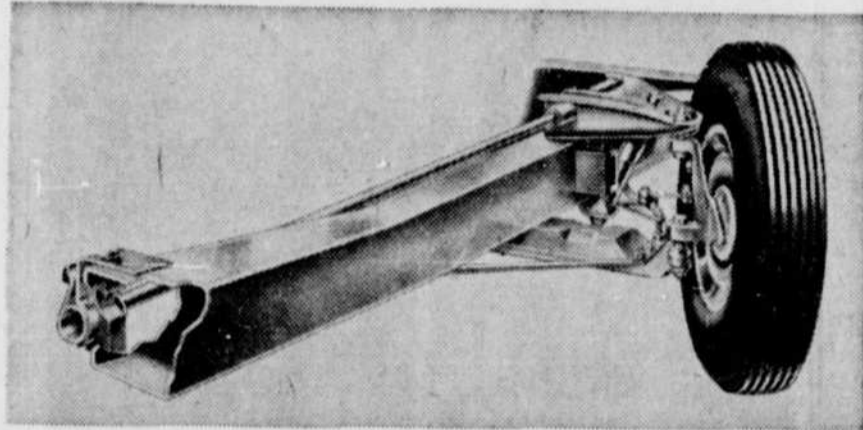
Ici et là

L'équipe des Sourds-Muets a souligné son passage au tournoi provincial pee-wee avec une banderolle se lisant: "3-Rivières, 3 fois merci". — Aurelio Batello a remporté la première course du printemps dans la région de Montréal. — Paul Dumont et Jacques Boissinot ont pu voir à l'œuvre les walkie-talkie dont se servent les responsables du tournoi de Trois-Rivières pour rester en communication.

Les Royaux de Sorel Juniors, peu satisfaits de leur entente avec le Canadien, sont en pourparlers avec les Black Hawks de Chicago. — André Gilbert se rendra à Toronto samedi pour le championnat canadien de patinage de vitesse "indors" qu'il tentera d'amener à Québec pour l'an prochain. — La ligue pee-wee de Roger Hamel, le Bien-ville bantam et le Lauzon midjet représenteront le district de Québec dans le détail provincial de la Q.A.H.A. contre le Saguenay à l'Aréna le 3 avril.

Jeudi est la dernière journée d'inscription pour ceux qui veulent participer à l'excursion de samedi à Arvida avec le C.T.R. Pour informations: 663-6291. — Il n'y a pas beaucoup de publicité sur le 6000e but prochain de Gordie Howe, il en a pourtant 595.

Voici le secret



Les roues avant sont indépendantes et ont chacune leur suspension à barre de torsion. Les roues se meuvent indépendamment l'une de l'autre sans secouer la cabine. Les amortisseurs et les coussins rembourrés de mousse ajoutent encore au confort.

du camion qui roule "comme sur du velours"



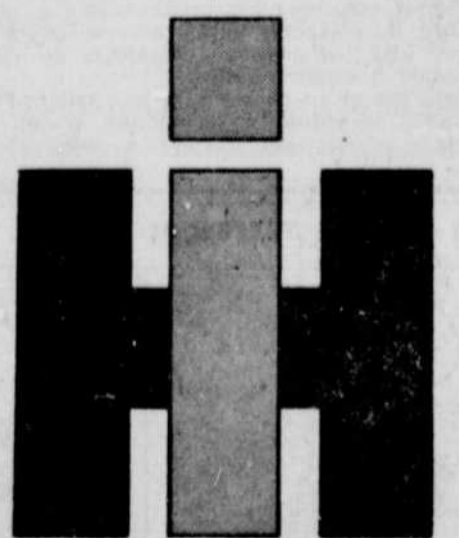
Il suffit de prendre le volant cinq minutes pour comprendre pourquoi il semble qu'on "roule sur du velours". Le nouveau D-1000 transporte avec la même délicatesse les passagers et les lourdes charges. Par leur originalité, les lignes extérieures et les aménagements intérieurs conserveront leur élégance pendant plusieurs années. De plus, le D-1000 est construit comme un gros camion, pour résister aux plus durs travaux. Le châssis, entière-

ment constitué de poutres-caissons, maintient le train propulseur dans un alignement parfait. Pour le transport de charges très lourdes ou de longueur inusitée, vous pouvez choisir un pick-up International plus grand équipé de ressorts à la fois ultra-robustes et souples. Quelle que soit la tâche, il y a un pick-up International pour l'accomplir—ou bien un fourgon, un Travelall, ou une Travelette. Venez les voir aujourd'hui même.

Les nouveaux CAMIONS INTERNATIONAL

Allez les voir chez le marchand ou à la succursale International. Le bureau de vente de votre voisinage se trouve à:

1300, Boulevard Charest Ouest — Québec — Tél.: 527-2543



SA WCHUK TALONNE SON SUCCESSEUR CROZIER POUR LE TROPHÉE VÉZINA

MONTREAL (P.C.) — Au début de la dernière semaine de jeu régulier dans la ligue Nationale de hockey, Detroit occupe le premier rang avec une mince avance de deux points sur les Canadiens de Montréal avec un total de 83 points contre 81.

Chicago et Toronto devront se contenter des 3e et 4e rangs respectivement tandis que New York et Boston sont éliminés depuis longtemps.

Toutefois, les Leafs de Toronto joueront un rôle important dans la course au championnat régulier ainsi dans celle au trophée Vézina. En effet, après avoir affronté les Canadiens mercredi soir, ils termineront le calendrier régulier avec deux matches contre Detroit en fin de semaine prochaine.

Chez les gardiens de but, les quatre meneurs ont encore des chances de s'assurer le trophée Vézina, car Roger Crozier, de Detroit, a alloué 166 buts en 67 joutes; Toronto, 167 en 67 parties; Chicago, 170 en 68 matches et Montréal, 173 en 67 parties.

La course au championnat des compteurs n'est également pas finie, car Stan Mikita, du Chicago, a vu Norm Ullman, du Detroit, réduire son avance en tête à six points, Mikita, qui affiche un total de 86 points, dont 58 aides, a égalé le record de Jean Béliveau et Andy Bathgate dans ce dernier domaine.

Entre-temps, Gordie Howe, du Detroit, a délogé Bobby Hull, des Hawks, du troisième rang avec un total de 73 points contre 71. Claude Provost, des Canadiens, occupe le 5e rang avec 64 points, soit deux de plus qu'un autre porte-couleurs du Detroit, Alex Delvecchio.

Enfin, Carl Brewer, du To-

ronto, est demeuré le vilain du circuit avec un total de 169 minutes au cachot, soit deux de plus que Ted Lindsay, du Detroit.

LES MENEURS

Nom	Équipe	Pts	Aides	Total
Mikita, Chicago	CHI	86	58	144
Ullman, Detroit	DET	86	58	144
Hull, Chicago	CHI	73	54	127
Provost, Montréal	MTL	64	46	110
Delvecchio, Detroit	DET	64	46	110
Piote, Chicago	CHI	45	39	84
Gilbert, N.-Y.	NY	33	36	69
Buckstrom, Montréal	MTL	24	30	54
Exposito, Chicago	CHI	23	31	54
Bucyk, Boston	BOS	24	29	53
Richard, Montréal	MTL	21	29	50
Mahowich, Toronto	TOR	22	27	49
Keen, Toronto	TOR	20	26	46
Kelly, Toronto	TOR	18	24	42
MacDonald, Detroit	DET	15	33	48
Goyette, N.-Y.	NY	12	34	46
Henry, Chicago	CHI	26	18	44
Bathgate, Toronto	TOR	16	28	44

LES GARDIENS DE BUTS

Nom	Équipe	Pts	Buts	Moy.	
Crozier, Det.	DET	66	166	2.52	
Wetzel, Det.	DET	1-2	4	0.800	
TOTAL , Detroit 67			166	2.48	
Sawchuk, Tor.	TOR	36	52	1.258	
Bower, Toronto	TOR	31	72	2.422	
TOTAL , Toronto 67			167	2.49	
Hull, Chi.	CHI	39	2.3	97	2.45
Dunford, Chi.	CHI	28	1-3	72	2.58
TOTAL , Chicago 68			170	2.59	
Hodge, Montréal	MTL	59	129	2.58	
Wozniak, Montréal	MTL	17	44	2.59	
TOTAL , Montréal 67			173	2.58	

PUNITIONS EN MINUTES PAR CLUB

Detroit	169
Toronto	132
Chicago	103
Montréal	87
Boston	84
New York	72



MESA (PA) — Les Cubs de Chicago ont appris hier que le voltigeur recrue Steve Fox avait subi une fracture à la cheville gauche en venant en collision avec un poteau lors de la partie hors concours contre les Angels de Los Angeles dimanche. La jeune recrue de collège devra attendre six semaines avant de revenir au jeu.

FORT MYERS (PA) — Bill Virdon, des Pirates de Pittsburgh, considéré comme un des meilleurs voltigeurs défensifs dans la ligue Nationale, a l'intention de mettre fin à sa carrière à la fin de 65, car il espère faire ses débuts comme gérant dans les mineures en 1966.

«Evidemment, si je connaissais une saison merveilleuse en 1965, je changerais peut-être d'idée, mais je sais que ma carrière tire à sa fin et je l'ai constaté l'an dernier.» Virdon a connu sa pire saison en 1964 alors qu'il n'a affiché qu'une moyenne de 243 y compris trois circuits et 27 points produits seulement.

Tout en admettant l'ennuï éprouvé dans la routine journalière, Virdon tient à demeurer dans le baseball à la fin de sa carrière active.

PALM SPRINGS (PA) — Jimmy Piersall ne répète jamais les mêmes trucs, si bien qu'il ne parcourra plus les sentiers à reculons et ne se présentera plus au marbre avec une perruque de Beatles. Il n'abandonnera pas ses nouveaux trucs «parce que les gens aiment voir de l'imprévu».

C'est d'ailleurs cette raison qui l'a toujours poussé à poser des gestes inattendus, «en autant qu'il ne ridiculisait pas l'équipe rivale».

Piersall, qui a affiché une moyenne de 315 la saison dernière, tout en se méritant les honneurs du joueur qui a effectué le plus beau retour de la saison, a ajouté: «Je ne changerai certes pas ma façon de jouer, d'autant plus que, chaque fois où je tente de rester calme, mon jeu s'en ressent et je n'évolue pas aussi bien.»

Dans les autres matches de la première ronde, Bill Lewis, de l'Ontario, a vaincu Athol Robertson, de l'I.P.E., 12-6; Harold Wheeler, de la C.-B., l'a emporté 10-9 sur John Keeler, de la Saskatchewan; Scott Ellis, de l'Alberta, a vaincu Max Lennox, du N.-B., 10-8 et John Pike, de T.-N., a supplanté Frank Hoar, de la N.-E., 11-10.



Roger CROZIER (166)



Terry SAWCHUK (167)



Tournoi des Maîtres Légion canadienne

TOURNOI DES MAÎTRES

Section I

Jacques-Cartier (P. Amyot) 16.
Fleur de Lys (Verschuere) 7.
Jacques-Cartier (Samson) 11.
Québec (Duchene) 9.
Jacques-Cartier (Girard) 16.
Cambrai (Germain) 9.

Section II

Québec (Michaud) 12.
Fleur de Lys (Beaudry) 7.
Jacques-Cartier (Jobin) 10.
Cambrai (Wayland) 6.
Etchemin (Roberge) 12.
Jacques-Cartier (G. Amyot) 10.

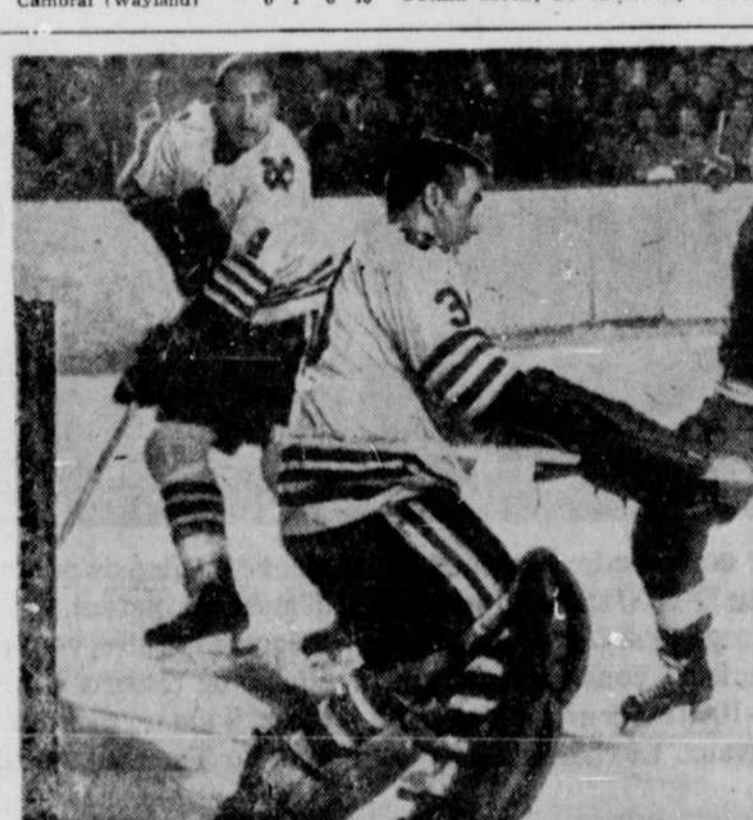
LE CLASSEMENT

Section I

Nom	G	P	Pp	Pc
J.-Cartier (P. Amyot)	1	0	16	7
J.-Cartier (Girard)	1	0	16	9
J.-Cartier (Samson)	0	1	11	9
Cambrai (Germain)	0	1	9	16
Québec (Duchene)	0	1	9	11
F. de Lys (Verschuere)	0	1	7	16

Section II

Nom	G	P	Pp	Pc
Québec (Michaud)	1	0	12	7
Etchemin (Roberge)	1	0	12	10
J.-Cartier (Jobin)	0	1	10	6
J.-Cartier (G. Amyot)	0	1	10	12
F. de Lys (Beaudry)	0	1	7	12
Cambrai (Wayland)	0	1	6	10



Denis Delord, qui avait mis les Black Hawks sur le chemin du championnat avec son rappel de Buffalo en décembre dernier, n'a pu empêcher les Red Wings de Detroit de mettre fin aux espoirs du Chicago dimanche en lui infligeant un chech de 5 à 1. Ici il arrête un lancer du gant alors que Floyd Smith (17) et Elmer Vasko attendent le retour.

Les Leafs sont prêts selon Red Sullivan

TORONTO (P.C.) — Selon Red Sullivan, pilote des Rangers de New York, les Maple Leafs de Toronto seraient prêts à battre dans les séries éliminatoires de la ligue Nationale de hockey.

Sullivan a précisé: «Ils sont prêts et triompheront encore», à la suite des deux gains des Leafs aux dépens de ses Rangers en fin de semaine.

«C'était la première fois où les Leafs ont affiché autant de rapidité que nous cette saison, si bien que nous avons fait piètre figure. Johnny Bower n'a jamais paru aussi brillant alors que la défense donnait l'impression d'être un champ de mines. Detroit va remporter le championnat régulier et les Leafs, la coupe Stanley».

Plus tôt, Sullivan avait préféré les Leafs aux Canadiens en semi-finale.

«Les Canadiens auront peut-être l'avantage sur pa-

ris, mais les Leafs seront plus rudes. D'ailleurs je choisis les Leafs parce qu'ils sont à la veille de connaître une série victorieuse».

Sullivan prévoit également une finale Chicago-Toronto.

«Selon moi, Toronto va triompher en dépit du fait que Chicago aura l'avantage de disputer la dernière partie sur sa patinoire si la série atteint la limite de sept joutes, d'autant plus que les Hawks ont perdu trop de matches importants devant leurs partisans cette saison.

«D'ailleurs, Toronto possède le personnel capable de faire face à toute éventualité. Les Leafs l'ont prouvé l'an dernier en remportant la 6e partie de la finale à Detroit alors que tout le monde les croyait vaincus d'avance. Je répète que Toronto compte sur un personnel qui peut donner un dernier effort quand l'argent est en jeu».

Les sports à LAVAL

Badminton

Devant une assistance des plus nombreuse, lundi dernier, au gymnase de St-Jean Eudes, les porte-couleurs de la Pédagogie ont remporté le championnat de la ligue inter-facultés de badminton de Laval en l'emportant sur les Sciences sociales par le compte de 4 à 1 pour ainsi clôturer une des saisons les plus actives dans le domaine de ce sport à Laval et ainsi s'assurer la possession du trophée Interfac de la présente saison et ainsi succéder à l'équipe de Commerce. Sergent Parent était le capitaine de l'équipe championne qui était composée de Marc Morel, Jean-Claude Jobin, Claudette Jaseot et Jocelyne Hamel.

Natation

A la demande générale, la Commission Athlétique a décidé lors de sa dernière réunion de retenir la piscine de l'Académie pour un bain mixte gratuit pour les étudiants de Laval, du 29 mars au 14 mai, tous les lundis et mercredis de 6.00 heures à 8.00 heures p.m. et les jeudis de 6.00 à 7.00 heures p.m. Il s'agira de présenter sa carte d'étudiant de Laval pour être admis.

Mérite sportif

La soirée annuelle du Mérite sportif aura lieu lundi le 12 avril prochain, à 6.15 heures p.m. alors que l'on fera connaître les noms de l'Athlète de l'année à Laval, les récipiendaires du Mérite Sportif, et les gagnants des différents trophées choisis par les membres de chaque équipe interuniversitaire pour la présente saison.

Ce sera également l'occasion pour les dirigeants de la Commission Athlétique, dont le président est M. Jean-Charles Bouffard, de rendre hommage à tous les responsables de la dernière saison et de les remercier de la collaboration qu'ils ont apporté pour faire de la dernière saison la plus fructueuse dans les sports interfacultés à Laval.

Exposition

On signale à l'intention des dirigeants des sports et ceux qui sont intéressés dans la construction sportive une initiative de l'École d'Architecture de l'Université qui présentera de mercredi le 24 mars au mercredi 31 mars inclusivement «l'Exposition internationale de bâtiments des Sports», qui fut présentée lors des derniers Jeux Olympiques de Tokyo, à l'été 1964. Cette exposition se tiendra dans le hall des salles de cours, au 21ème étage du Pavillon Pouliot, sur la Cité Universitaire et sera ouverte de 9.00 heures a.m. à 10.00 heures p.m.

Réunions

Trois délégués de Laval assisteront jeudi et vendredi aux assises de l'Ontario-Québec Athletic Association à Toronto où seront discutées les édules des différents sports interuniversitaires de cette association pour la prochaine saison. Il semble que plusieurs sports seront divisés en sections Est et Ouest, afin de diminuer les frais de voyages des équipes et également pour permettre à plus d'équipes de participer à chacun des 18 sports sous l'égide de l'O.Q.A.A.

Le hockey et le basketball sont deux sports qui intéresseront particulièrement les délégués de Laval.

Une autre question à l'étude est la question du nombre d'années de participation pour chaque étudiant. Actuellement, l'O.Q.A.A. n'a aucun règlement de limite, mais par contre la Canadian Intercollegiate Athletic Union limite la participation d'un étudiant éligible aux championnats nationaux dans les sports qu'elle patronne pour des championnats nationaux, soit le hockey, le basketball, la natation, l'athlétisme, à cinq ans et l'O.Q.A.A. a dû retirer ses champions des championnats de natation cette saison à cause de ce règlement.

Incidentement, les porte-couleurs de l'Université du Manitoba ont remporté le titre du hockey interuniversitaire canadien, et ceux de l'Université Acadia le championnat du basketball. Les nageurs de l'Université de la Colombie-Britannique sont les premiers détenteurs du championnat de la natation interuniversitaire.

Signalons qu'au hockey et à la natation, l'O.Q.A.A., pour des raisons de cédule ou d'éligibilité, n'avait pas de représentants.



Le titre mosquito au Pont-Rouge

(Par JEAN POULIOT)

Le 5e et dernier championnat qui restait à décider dans le hockey mineur pour la Fédération de Québec est allé hier soir au Pont-Rouge dans la catégorie mosquito. C'est donc la 5e organisation différente qui décroche un titre dans le diocèse puisqu'on se rappelle que le juvénile est allé au Patro Laval, le midget au Donnacona, le bantam à l'O.T.J. de Québec, le pee-wee aux Loisirs St-Joseph. Pour le R.F. Emilien, c'était toutefois le 2e titre mosquito d'affilée.

Ce n'est pas un effet du hasard si les jeunes patineurs de Pont-Rouge ont triomphé. Alors que la plupart des équipes ont cessé de patiner depuis le dégel hâtil, les jeunes champions ont profité des moindres périodes de froid pour se délier les jambes sur les ruisseaux gelés, voire même sur les mares que le printemps forme dans les champs. De plus, quatre des joueurs qui évoluent également pour l'équipe pee-wee ont grandement bénéficié des cours de conditionnement physique.

Malgré cela, le Donnacona garda l'avance pendant deux périodes.

Un but d'Alain Morissette, échappé sur une passe de Michel Bédard, donna une avance de 1-0 qui dura jusqu'à la dernière minute de la 2e période. Même si le Pont-Rouge passa la majeure partie de ce temps dans la zone des Vampires, la défensive tint bon.

Après avoir vu à la perfection une punition à Jacques Bédard, le Pont-Rouge ne perdit pas sa chance quand Alain Morissette fut puni à son tour. Bernard Noreau rabattit dans le fond du but, le lancer de loin de Daniel Bédard.

C'est dès la première minute de l'engagement final que Daniel Bédard marqua le but vainqueur avec un puissant lancer de côté de 25 pieds après une passe de Clément Derome. Le but d'assurance fut un peu plus chanceux, la rondelle lancée par Bernard Noreau devant sur le bâton d'un joueur de défense à cinq minutes de la fin.

Le trophée emblématique fut présenté aux vainqueurs par M. Raymond Bornais, directeur du service des sports à la Fédération des Oeuvres de Loisirs.

Donnacona gagne au tournoi pee-wee

TROIS-RIVIERES (Spéciale) — Trois buts de Claude Pelletier ont mené le Donnacona à un triomphe de 6 à 2 sur le St-Paulin dans le 4e tournoi provincial et régional de hockey pee-wee de Trois-Rivières.

Claude Godin, Larry Walsh et John Berryman ont marqué les autres buts des vainqueurs alors que Pierre Bergeron et Denis Frappier comptaient pour le St-Paulin. Le Donnacona jouera une autre rencontre dès ce soir affrontant les Louveteaux de La Tuque à 8.45 hres. Plus tôt, soit à 6.15 hres, le Pont-Rouge jouera sa troisième joute du tournoi en affrontant le St-Georges de Shawinigan.

Tir au revolver

Résultats de la pratique du 17 mars

Nom	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e
W.P. Barlow	89	95	98	213														
Geo. A. Orin	84	91	94	269														
Léo Moisan	75	82	85	243														
Gertrude Morin	84	82	85	251														
Marcel Gagnon	75	87	88	250														
Pierre Gagnon	73	80	82	235														
Yves Lelièvre	63	77	82	224														
Ralph A. Day	65	77	82	224														
Raymond Audet	66	74	76	216														
Albert Côté	69	65	81	215														
André Lepage	52	61	70	203														
Robert Hamel	49	59	72	180														
Jean-Pierre Pauc	46	60	73	179														
Michel Bélanger	73	62	72	207														
Henri Desmeules	69	61	68	198														
Camille Couture	45	52	57	154														
J.-E. Perron	14	24	54	92														
Roger Duchesne	20	33	35	88														

TOTAL 3628

sur une possibilité de 5.400.

Moyenne de la pratique: 67.1%.

financez-la d'avance à bon compte avec un prêt plan-à-Terme de la Banque Royale

Quand vous envisagez un achat important — voiture, meubles, réfrigérateur, machine à laver, sècheuse — commencez par emprunter la somme qu'il vous faut. Les prêts plan-à-Terme de la Banque Royale sont économiques, vous procurez d'avance le montant nécessaire, et vous mettez en mesure d'obtenir de meilleures conditions. Vous n'avez pas à payer d'intérêts avant d'avoir employé l'argent. Il est facile d'obtenir un prêt plan-à-Terme; les formalités sont rapides (souvent moins de 24 heures) et confidentielles. Une assurance-vie protège votre succession. Enfin, il n'est pas nécessaire d'être client de la Banque Royale.

Comparez les prêts plan-à-Terme à ce que vous offrez d'autres organismes de prêt, et voyez comme ils sont avantageux:

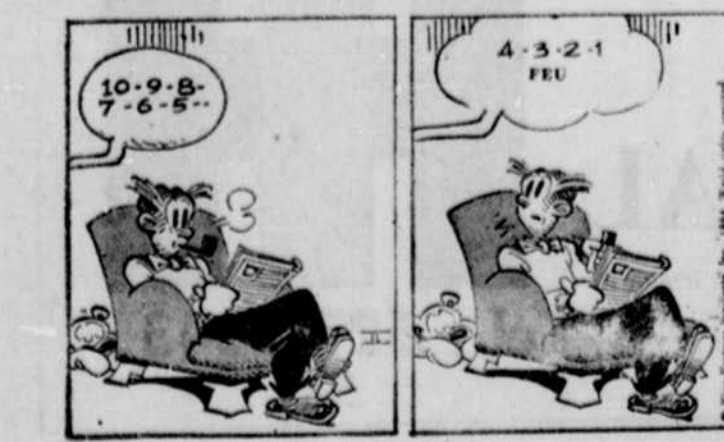
Exemples de prêts:	Remboursement en:	Mensualités
\$ 500,00	12 mois	\$ 43,93
\$2,000,00	30 mois	\$ 75,44
\$3,600,00	36 mois	\$115,79

BANQUE ROYALE

9 succursales à Québec et Lévis. Autres succursales à Alma, Arvida, Baieville, Chicoutimi, Chibougamau, Dolbeau, Joliette, Kénogami, Roberval et St-Félicien.

Adressez-vous aujourd'hui même à la plus proche succursale de la Banque Royale: il y en a une près de chez vous.

LA FAMILLE TEBEBE



TERRY ET LES PIRATES



par George Wunder



L'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez 522-4771 et demandez le poste 44

Tarif d'abonnement "ACTION" Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous: Beauport, Cap-Rouge, Champlain, Charlevoix, Charny, Château d'Étuef, Châteauguay, Coteau-du-Roc, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame-de-la-Force, Orfordville, Québec, etc.

40 cents par semaine ou \$17,00 par an; 80 cents par semaine, \$43,00 par an; 100 cents par semaine, \$60,00 par an.

Par la poste: Dans les provinces de Québec et du Nouveau Brunswick: 1 an \$12,00; 6 mois \$6,25; 3 mois \$3,50.

Atteints au Canada: 1 an \$15,00; 6 mois \$7,75; 3 mois \$4,25. États-Unis et pays étrangers: 1 an \$25,00; 6 mois \$13,50; 3 mois \$7,50.

Tarif des annonces classées

Nécessaires, fiançailles, prochains mariages, décès, service anniversaire, grand mariage, messe de requiem, remplacements pour symphonie, etc.

Toutes autres annonces classées: Une insertion de 25 mots ou sections consécutives pour le prix de cinq cents.

Une insertion de 25 mots ou sections consécutives pour le prix de cinq cents, au-delà de ce chiffre, la ligne est calculée par insertions.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Les annonces classées de mariage et de fiançailles ont droit à une réduction de 10% sur le tarif normal.

Divers

BOUILLOU pour malades, vieillards, sportifs de brigitte, collations d'école, etc.

APPRENEZ métier de soudure électrique, gaz, haute pression, Héliac, Ecolat, Melchior, 4974-13 (1 ms) 73

Écoles

STUDIEZ l'électrolyse, traitement pour détartrage, dent-traitement, électrolyse, etc.

VOUS JOLIS CHAUFFEURS, APPRENEZ LA FLEXI-FORM selon méthodes de Paris-New York avec modeste investissement.

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE Se à 12e garçons, filles et adultes.

INSTITUT RAYMOND 1475, Chemin Ste-Joye - Québec 6.

BART SCHOOL 751, COTE D'ABRAHAM, QUÉBEC.

INSTITUT LATIN COURS CLASSIQUE PRIVE, Élémentaire à Philo II, cours générale, latin, grec, correspondance.

INSTITUT DENYS COURS CORRÉPONDANCE, Cours de la 6^e à la 12^e année, primaire et secondaire.

COURSEUR NATIONAL D'Assurance-Vie, requiert services, seconde expérience, non indépendante, vendre proportionnelle à compétence.

4 PIÈCES CHAUFFÉES IL NOUS RESTE quelques 4 pièces dans le quartier Limoilou, à partir de \$7200 par mois.

ST-MARTYRS 1050, 1060 RAYMOND-CASGRAIN, coin Beigne, 15^e, 20^e, 25^e, 30^e, 4^e et 5^e étages.

ATTENTION L'ELYSEE 925, MYRAND SUD. Une des plus belles maisons appartements à Québec.

INFIRMIÈRES LICENCIÉES Demandées avec ou sans expérience, salaire par service, général dans un hôpital et cliniques.

MEUBLES ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt.

A BAS PRIX EQUIPEMENT usage de restaurant, avec machine à crème glaciée, moulin, presse à patates, etc.

ACHETONS - VENDONS Échangeons meubles et marchandises de toutes sortes.

ENCHÈRES MARCEAU ENR. Meubles et tous articles de ménage.

EQUIPEMENT COMPLET DE BOUCHERIE Comptoir frigorifique pour viande et un autre pour fruits et légumes.

Brûleurs à l'huile NETTOYAGE de brûleurs, nettoyage des fournaises.

Brûleurs à l'huile NETTOYAGE de brûleurs, nettoyage des fournaises.

DEVENEZ INSPECTEUR EN SECURITE TEST d'aptitude et d'orientation.

Instruments de musique ORGUE à tuyaux, 9 jeux, traction mécanique, en bonne condition.

Instruments de musique PLACE PHILIPPE, 8 et 7 pièces, moderne, thermostat, et prise de courant.

Instruments de musique ST-RODRIQUE, logements modernes, 3 et 4 pièces.

Instruments de musique ST-PAUL-APOTE, 2 logements, moderne, chauffée, sortie garage, service sècheuse, partie de cave, un au 1er, 550,00.

Instruments de musique ST-RODRIQUE, logements modernes, 3 et 4 pièces.

Instruments de musique ST-PAUL-APOTE, 2 logements, moderne, chauffée, sortie garage, service sècheuse, partie de cave, un au 1er, 550,00.

Instruments de musique ST-RODRIQUE, logements modernes, 3 et 4 pièces.

Instruments de musique ST-PAUL-APOTE, 2 logements, moderne, chauffée, sortie garage, service sècheuse, partie de cave, un au 1er, 550,00.

Instruments de musique ST-RODRIQUE, logements modernes, 3 et 4 pièces.

Instruments de musique ST-PAUL-APOTE, 2 logements, moderne, chauffée, sortie garage, service sècheuse, partie de cave, un au 1er, 550,00.

Instruments de musique ST-RODRIQUE, logements modernes, 3 et 4 pièces.

Instruments de musique ST-PAUL-APOTE, 2 logements, moderne, chauffée, sortie garage, service sècheuse, partie de cave, un au 1er, 550,00.

Instruments de musique ST-RODRIQUE, logements modernes, 3 et 4 pièces.

Logements à louer

MONTMORENCY, Boul. Ste-Anne, sur 3, l'autre à 5 pièces, avec chambre de bain, etc.

ST-JEAN-BAPTISTE, 931 Scott, 1er étage, 6 pièces chauffées, libre le 1er mai.

SILILEY, 8 pièces plus chambre de bain, demi-maison, chauffée, électrique.

ST-POY, disponible le 1er mai, ultracolère, 20 logements de 6 pièces, ultra moderne.

LOGEMENT à louer à 492 Boulevard Bastien, paroisse St-André à NEUFCHÂTEL.

LOGEMENT à louer à 492 Boulevard Bastien, paroisse St-André à Neufchâtel.

CHARLESBOURG, 4 pièces, modernes, abarras, prêts \$70,00, adultes.

308 AVENUE DELAGE, Ste-Joye, 5 pièces, chauffées, modernes, style d'habitat, école, église, centre d'achats.

RIVE-SUD, disponible immédiatement dans quartier résidentiel neuf, endroit agréable.

4 PIÈCES CHAUFFÉES IL NOUS RESTE quelques 4 pièces dans le quartier Limoilou, à partir de \$7200 par mois.

ST-MARTYRS 1050, 1060 RAYMOND-CASGRAIN, coin Beigne, 15^e, 20^e, 25^e, 30^e, 4^e et 5^e étages.

ATTENTION L'ELYSEE 925, MYRAND SUD. Une des plus belles maisons appartements à Québec.

INFIRMIÈRES LICENCIÉES Demandées avec ou sans expérience, salaire par service, général dans un hôpital et cliniques.

MEUBLES ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt.

A BAS PRIX EQUIPEMENT usage de restaurant, avec machine à crème glaciée, moulin, presse à patates, etc.

ACHETONS - VENDONS Échangeons meubles et marchandises de toutes sortes.

ENCHÈRES MARCEAU ENR. Meubles et tous articles de ménage.

EQUIPEMENT COMPLET DE BOUCHERIE Comptoir frigorifique pour viande et un autre pour fruits et légumes.

Brûleurs à l'huile NETTOYAGE de brûleurs, nettoyage des fournaises.

Brûleurs à l'huile NETTOYAGE de brûleurs, nettoyage des fournaises.

DEVENEZ INSPECTEUR EN SECURITE TEST d'aptitude et d'orientation.

Instruments de musique ORGUE à tuyaux, 9 jeux, traction mécanique, en bonne condition.

Instruments de musique PLACE PHILIPPE, 8 et 7 pièces, moderne, thermostat, et prise de courant.

Instruments de musique ST-RODRIQUE, logements modernes, 3 et 4 pièces.

Instruments de musique ST-PAUL-APOTE, 2 logements, moderne, chauffée, sortie garage, service sècheuse, partie de cave, un au 1er, 550,00.

Instruments de musique ST-RODRIQUE, logements modernes, 3 et 4 pièces.

Instruments de musique ST-PAUL-APOTE, 2 logements, moderne, chauffée, sortie garage, service sècheuse, partie de cave, un au 1er, 550,00.

Instruments de musique ST-RODRIQUE, logements modernes, 3 et 4 pièces.

Instruments de musique ST-PAUL-APOTE, 2 logements, moderne, chauffée, sortie garage, service sècheuse, partie de cave, un au 1er, 550,00.

Instruments de musique ST-RODRIQUE, logements modernes, 3 et 4 pièces.

Instruments de musique ST-PAUL-APOTE, 2 logements, moderne, chauffée, sortie garage, service sècheuse, partie de cave, un au 1er, 550,00.

Instruments de musique ST-RODRIQUE, logements modernes, 3 et 4 pièces.

Instruments de musique ST-PAUL-APOTE, 2 logements, moderne, chauffée, sortie garage, service sècheuse, partie de cave, un au 1er, 550,00.

Instruments de musique ST-RODRIQUE, logements modernes, 3 et 4 pièces.

Instruments de musique ST-PAUL-APOTE, 2 logements, moderne, chauffée, sortie garage, service sècheuse, partie de cave, un au 1er, 550,00.

Matériaux de construction

2 ARBENISEURS à freight P-X, Drolek, Capacité 6000 livres, 15 portes, coupe feu.

MATÉRIAUX de construction neufs et usagés. Beaux de fer de toutes dimensions.

QUEBEC Démolition, matériaux de construction pour toutes sortes, neufs et usagés.

REPARATIONS DE MEUBLES Réparation et réparation de pianos, restauration de meubles, etc.

REBOURRAGE MODERNE Réparation, transformation et remblaiement de meubles, recouvert, etc.

TELEVISION à vendre TÉLÉVISIONS - Échange, reconditionnement ou à louer, service à domicile.

SPECIALISTES DR LEO ROBERT EX-EXCELLENTE DES HOPITAUX DE PARIS, spécialiste maladies de la peau et du cuir chevelu.

Tabac en feuilles TABAC en feuilles 50 livres, Pipes 0.35, Sacs 0.25.

HYDRO-QUEBEC Appel public d'offres No AS-17 POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE SHAWINIGAN

HYDRO-QUEBEC Appel public d'offres No A-581 Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

1. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

2. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

3. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

4. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

5. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

6. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

7. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

8. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

9. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

10. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

11. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

12. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

13. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

14. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

15. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

16. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

17. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

18. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

19. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

20. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

21. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

22. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

23. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

24. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

25. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

A vendre - Divers

RADIOS D'AUTOS VENTE et REPARATION par des spécialistes qualifiés.

SERVICE OFFICIEL-POUR RASOIRS PHILIPPE DROLET & FRERE ENR. COIN CARON et ST-VALLIER.

Femmes, filles demandées AUX MAITRESSES DE MAISON Si vous désirez un surplus d'argent...

Correspondance LA SEULE ECOLE A VOUS FOURNIR LES MACHINES A LA MAISON PENDANT LE COURS.

IBM ELECTRIC DICTAPHONE MACHINE A DICTER Service de placement gratuit pour tous les clients.

MATELIER - Réparation LOUIS ROUSSEAU rembourer, spécialiste réparations meubles, neufs et usagés.

Médecins DR CHE RINPRET. Voies urinaires, infections, néphroses, malades chroniques.

Optométristes EXAMEN DE LA VUE DR RENÉ BEAUBOUR, optométriste, examen de la vue, lunettes, 1115 est, rue St-Joseph.

Pianos à vendre ACCORDAGE et réparation de pianos. Satisfaction garantie.

REBOURRAGE MODERNE Réparation, transformation et remblaiement de meubles.

Réparations de meubles Réparation et réparation de pianos, restauration de meubles, etc.

REPARATIONS DE MEUBLES Réparation et réparation de pianos, restauration de meubles, etc.

REBOURRAGE MODERNE Réparation, transformation et remblaiement de meubles, recouvert, etc.

TELEVISION à vendre TÉLÉVISIONS - Échange, reconditionnement ou à louer, service à domicile.

SPECIALISTES DR LEO ROBERT EX-EXCELLENTE DES HOPITAUX DE PARIS, spécialiste maladies de la peau et du cuir chevelu.

Tabac en feuilles TABAC en feuilles 50 livres, Pipes 0.35, Sacs 0.25.

HYDRO-QUEBEC Appel public d'offres No AS-17 POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE SHAWINIGAN

HYDRO-QUEBEC Appel public d'offres No A-581 Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

1. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

2. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

3. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

4. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

5. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

6. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

7. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

8. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

9. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

10. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

11. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

12. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

13. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

14. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 5 avril 1965, relativement à la fourniture de:

15. Fil en cuivre recouvert de polyéthylène. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission.

16. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué., à temps plus tard à 10h30 a.m. heure normale de

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi
COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleurs sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si reste il y a.

T — TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLÉSCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma 16 ans et plus.
A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
AR — ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause de scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qu'ils dégagent.
D — A DÉCONSEILLER: Film dangereux pour tous ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
F — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

- BIENVILLE.** — Les nomades du Nord (AA) à 1.00, 1.35, 2.10, 2.55. Actuel à 3.35. 8.25 hres.
- CAPITOL.** — Rio Conchos (A) à 1.20, 5.15, 9.15. Fête Is The Hunter (AA) à 1.20, 5.15, 9.15. Demain spectacle complet de 7.00 à 11.00 hres.
- CANARDIERE.** — Sables brûlants (A) à 2.00, 5.05, 8.05. Médicin pour femmes (AR) à 2.45, 3.45, 6.40, 9.30. Fin à 11.15. (4e semaine).
- CARTIER.** — Nouvelles à 2.24, 5.18, 8.12. Le trésor des SS (A) à 2.31, 5.25, 8.19, 9.10. Le voleur de Damas (AA) à 1.00, 3.54, 6.48, 9.42. Fin à 11.10 hres.
- CINÉMA.** — Qu'est-il arrivé à Baby Jane? (AR) à 1.00, 3.10 et 9.20. Le vilain Américain (AA) à 3.10 et 7.30. Court métrage à 7.00. Fin à 11.00 hres.
- CLASSIC.** — Les trois Stooges contre Hercule (AA) à 1.15, 4.40, 8.00. L'île mystérieuse (AA) à 2.50, 6.10, 9.30. Fin à 11.10 hres.
- EMPIRE.** — Mondo Cane (D) à 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 hres. Annonce et sujets courts à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 hres. Fin à 11.00 hres. (4e semaine).
- IMPERIAL.** — Le Zinzin d'Hollywood (T) à 1.00, 3.17, 5.34. La fièvre de l'amour (AA) à 3.24, 6.48, 9.42. Sujet court à 3.33, 8.07. La reine des pirates (AA) à 3.36, 8.13. Fin à 11.00 hres.
- LAURET.** — Le voleur de Damas (AA) à 1.00, 3.54, 6.48, 9.42. Le trésor des SS (A) à 2.31, 5.25, 8.19. A venir à 6.42, 9.36.
- LAURIER.** — Les malfaiteurs (AR) à 1.15, 4.30, 7.45. Nouvelles à 2.45, 6.00, 9.15. Zorro contre Maciste (AA) à 3.00, 6.15, 9.30. Fin à 11.00 hres.
- LEVIS.** — Prisonniers de la Tour (T) à 7.30. La bête à l'attrait (AR) à 9.00 hres.
- LIDO.** — Ce que Dieu a uni (AR) à 6.00, 9.20. Les ignavus gars (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 hres.
- PARIS.** — Les parapluies de Cherbouurg (A) à 12.30, 3.40, 6.40.

Equipage complet!

MONTREAL (P.C.) — Le Syndicat international des gens de mer du Canada indépendant — a obtenu une jonction interlocaire, empêchant la Canada Steamship Lines de réduire les équipages, jusqu'à ce que le conflit soit réglé par arbitrage.

Le juge Jean St-Germain, de la Cour Supérieure, a enjoint à la compagnie de ne pas laisser partir de navires dans les ports, à moins que l'équipage ne soit au moins aussi nombreux qu'à la fin de la dernière saison de navigation.

Un vote de grève

LA MALBAIE (P.C.) — Les 27 employés de la compagnie Neco Aluminium ont voté à l'unanimité en faveur de la grève si on ne fait pas droit à leurs demandes pour des hausses de salaires.

La date de la grève a été fixée au 26 mars.

Les travailleurs sont des cotisants du syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique CTC et ils sont à négocier leur premier contrat de travail.

Les négociations ne sont toutefois pas rompues. Un conciliateur du ministère du Travail, M. Roger Leclerc, continue les pourparlers dans l'espoir d'amener les deux parties à s'entendre.

Décès de madame

J.-T. Gilbert

Mme veuve J.-Théodore Gilbert, née Marie-Louise Poulin, est décédée à l'Hôpital Général, à l'âge de 74 ans et 9 mois. Elle était domiciliée au 708, 2e Avenue Limoulin.

Elle laisse dans le deuil, ses fils et filles, gendres et belles-filles: M. et Mme Gérard Gilbert (Thérèse Cantin), de Trois-Rivières; M. et Mme Marcel Tremblay (Thérèse Gilbert), M. et Mme Olivier Cloutier (Gilbert), Ray, Gilbert (Jeanette Fortin), Admand Chamberland (Alice Gilbert), Armand Gilbert (Mary Keough), d'Alberta; ses frères et sœurs: beaux-frères et belles-sœurs: la Rév. Mère Marie-Germaine, des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, M. Ernest Poulin, Saint-Ephrem, M. et Mme Oram Poulin, St-Victor, M. et Mme Dominique Poulin, de St-Alfred, M. et Mme Joseph Profiteu (Corine Poulin), de St-Sébastien, Mme Arthur Labbé (Yvonne Poulin), de Maryden, Conn. Mme Georgianna Astle, de Maine, M. et Mme Xavier Poulin, de Beauveville, M. Wilfrid Gilbert, de St-Joseph, M. et Mme Georges Gilbert, de St-Joseph, Mme Achille Poulin, de St-Joseph, M. Wellie Plante, de Beauveville, Mme Donat Gilbert, de Beauveville, M. et Mme Honorius Cloutier, de Ste-Marie. Elle comptait aussi de nombreux neveux et nièces dont le R. P. Dominique Doyon, O.P., de Lewiston, Me. Sœur Sainte-Agathe-de-la-Croix, des Soeurs de la Charité et Sœur Sainte-Cécile - des Anges, des Servantes du Saint-Coeur de Marie.

Les funérailles auront lieu mercredi, à St-Esprit. Les restes mortels sont exposés aux salons J. Bouchard et Fils, 1200, 1ère Avenue.

Décès de Mme

J.-O. Pelletier

Mme J.-Oscar Pelletier, née Angèle Lavoie, épouse de feu J.-Oscar Pelletier, est décédée le 21 mars 1965 à son domicile, 988, avenue Moncton, Québec.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses belles-filles et son gendre: M. et Mme Jean-Paul Pelletier, (Juliette Blais), Milles Jacqueline, Marthe et Madeleine Pelletier, M. et Mme Gaston Pelletier, (Jacqueline Duval), M. l'abbé Robert Pelletier, aumônier de l'Institut St-Joseph, Rév. Sr St-Cyrille, des SS St-Joseph de St-Vallier, (Jeanine), Milles Lucille et Lorraine Pelletier, M. Yves Pelletier, M. et Mme Georges Plante (Pierrette Pelletier), plusieurs petits-enfants; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Georges-A. Lachance, (Alexandrine), Mme Antonio Maréchal, (Bernadette), M. et Mme Maurice Langlais, (Jeanne), Mlle Yvonne Lavoie, Mme Albert Lavoie, (Marcelle Morazain), M. et Mme Maurice Masson, (Simonne), M. et Mme Gaston Carpentier, (Georgette), M. et Mme René Breton, (Pauline), Mme J.-Ernest Pelletier, Mme Albert Dery, (Virginie Pelletier), M. et Mme A. Savard (Ernestine Pelletier), son neveu; M. l'abbé Gaston Savard, du séminaire de Québec, ainsi que de nombreux autres neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 300, Chemin Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu jeudi le 25 mars en l'église de Notre-Dame du Chemin.

L'inhumation se fera au cimetière Belmont. La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltee de Québec.

Décès de monsieur

Amedée Roy

A Lévis, le 12 mars est décédé M. Amedée Roy, à l'âge de 67 ans et 10 mois, époux de dame Diana Auger, demeurant à 40, rue St-Osme, Lévis.

Outre son épouse il laisse: ses enfants, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lionel Roy (Jeanine Langlois), Montréal, M. et Mme Moise Fournier (Jeannette), Lévis, M. et Mme J.-L. Thivierge (Yolande), Montréal, M. et Mme Robert Thivierge (Thérèse), Lévis, M. et Mme Maurice Roy (Marcelle Chabot), Montréal, M. Jean-Claude Roy, Lévis, M. et Mme Romeo Roy (Béatrice Jacob), Lévis, M. Elzéar d'Argenson, Plessisville, M. et Mme Nap. Marceau, Québec, M. et Mme Wilfrid Auger, Victoriaville, M. et Mme Calixte Auger, Québec, M. et Mme Adélaïde Gaudreau, Québec, M. et Mme Alex. Rousseau, Victoriaville.

Les funérailles ont eu lieu lundi, à 9 heures, en l'église du Christ-Roi, Lévis.

Décès de Mme

J.-O. Lagueux

Mme Célestine Breton, épouse de feu M. J.-Olida Lagueux, est décédée le 22 mars 1965 à l'âge de 96 ans. Elle demeurait au 64 Avenue Maisonneuve, Québec.

Mme Lagueux laisse dans le deuil ses filles et son gendre: M. et Mme J.-André Audette (Fleur-Angèle de Duchesnay, cté de Portneuf, Milles Annette et Irène Lagueux, ses petits-enfants: M. et Mme Jacques Audette (Thérèse Laliberté), Milles Louise et Andrée Audette, M. et Mme André Rousseau (Paule Audette).

Mme Lagueux repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltee, 46 St-Cyrille ouest.

Les funérailles auront lieu jeudi le 25 mars 1965 en l'église St-Coeur de Marie et l'inhumation au cimetière St-Charles.

SERVICES SPÉCIAUX

Achetez directement DE L'IMPORTATEUR

ECONOMIES jusqu'à 50%

SUR MONTRES françaises, allemandes, suisses, etc.

Marques réputées LONGINES — BULOVA — ACCUTRON — OMER ROUSSEAU — ETC.

PRIX REDUIT

Montre 17 pierres Rég. \$18.00 — pour \$9.95

Spécialités: Réparations de montres par un EXPERT SUISSE

Réparations de bijoux

OMER ROUSSEAU Importateur, bijouterie diamantaire.

802, est, St-Joseph — Québec (11-13-16-18-20-23-25-27-30-31) (1-2-4-8-4) 8.8.

avis de décès

ARCAND. — A Québec, le 20 mars 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Charles Arcand, époux de dame Yvonne Nadeau, demeurant à 940, rue Drolet. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Le trépas se fera en automobile. 22-3 (2 fs)

AUGER. — A Québec, le 21 mars 1965, à l'âge de 59 ans, est décédée dame Gilberte Côté, épouse de M. Henri Auger, demeurant à 823, Madeleine de Verchères. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Le trépas se fera en automobile. 22-3 (2 fs)

MADORE. — A Québec, le 20 mars 1965, à l'âge de 68 ans et 11 mois, est décédée Mlle Blanche Madore, fille de feu M. Alphonse Madore et de feu dame Léontine Lebel, demeurant à 991, rue Moncton. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ des résidences funéraires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière de Kamouraska. 22-3 (2 fs)

MARTIN. — A Lévis, le 21 mars 1965, à l'âge de 86 ans et 4 mois, est décédée dame Thérèse Brochu, épouse de feu M. Adèle Martin, demeurant à 42, rue Ste-Thérèse, Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires Claude Marcoux Ltee, rue Perreault, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 22-3 (2 fs)

MORIN. — A Québec, le 22 mars 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Emile Morin, rentier, époux de dame Philina Marcoux, demeurant au 845, d'Aiguillon. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltee, 1200, rue St-Jean, à 8 heures 15, pour l'église de St-Vincent de Paul et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont. Le trépas se fera en automobile. 22-3 (2 fs)

PELLETIER. — A Québec, le 21 mars 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Angéline Lavoie, épouse de feu M. J.-Oscar Pelletier, demeurant à 986, avenue Moncton. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ du funérarium Germain Lépine Ltee, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont. 22-3 (3 fs)

ROBITAILLE. — Au Foyer Mère-Mallet, le 21 mars 1965, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Marie-Louise Lemieux, épouse de M. Georges Robitaille. Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 heures 30. Départ du Foyer Mère-Mallet, 945, St-Olivier, à 8 heures 15, pour la chapelle des Soeurs de la Charité et de là au cimetière de Mastai. 22-3 (1 fs)

SIMARD. — A Québec, le 20 mars 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Yvonne Lafleur, épouse de feu M. Alphonse Simard, demeurant à 185, Lockwell. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 1200, rue St-Jean, à 10 heures 15, pour l'église du St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont. Le trépas se fera en automobile. 22-3 (2 fs)

St MARIE-EVA. — A Québec, le 21 mars 1965, à l'âge de 62 ans, est décédée Soeur Marie-Eva (Lianne Parent) soeur de l'abbé Antonio Parent, curé de Laval. Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 heures 30. Le service sera chanté en la chapelle de la maison mère des Soeurs de la congrégation Notre-Dame, à Montréal et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté. 22-3 (2 fs)

VAILLANCOURT. — A Québec le 21 mars 1965, à l'âge de 86 ans et 5 mois est décédé M. Alphonse Vaillancourt, époux de feu dame Eugénie Ferland, demeurant à St-Jean L'Orléans. Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation, à 9 heures pour l'église de St-Jean L'Orléans et de là au cimetière paroissial. 22-3 (2 fs)

VALLIERS. — A Lévis, le 22 mars 1965, à l'âge de 71 ans et 4 mois, est décédée dame Greta Aïnin, épouse de M. Edgar Vallières, demeurant à 304, rue St-Laurent, Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ des salons funéraires Gauthier Ltee, 25 avenue Bégin, Lévis, à 9 heures 30, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial. Les salons sont ouverts de 1 h à 5 h, p.m. et de 7 h à 10 h, p.m. 22-3 (3 fs)

Faites ENTREPOSER vos FOURRURES dès maintenant!

JOS. ROBITAILLE

Marchand de Fourrure

700 Richelieu — 522-3288

60005 15-3 (1 ms) 8.8.

ENTREPOSAGE

Voûte moderne. Réparation, transformation. Manteaux sur ordre. ESTIMES GRATUITS - ECHANGES.

VAILLANCOURT & FRERE

246, des Oblats. Tél.: 524-3747. 50104 16-3 (mar.j.s. au 13-5) 5.5

A TÉLÉVISION

A QUEBEC

4 CFMC-TV 5 CKMI-TV 11 CBVT-TV

Drs M. Giasson & B. Sutton

OPTOMETRISTES

P.-E. Tardif

OPTICIEEN D'ORDONNANCES

595' est, Boul. Charest Tél.: 529-9721

AUJOURD'HUI

MARDI

CANAL 8 heures a.m.
1-Musique
11-Musique

8 h. 30
5-Gemini Space Program
11-Deux coméauntes américains. Du Cap Kennedy, reporiage sur le lancement de deux coméauntes américains.

10 heures
5-Canadian Schools
11-Musique

10 h. 28
11-Aujourd'hui à CBVT

10 h. 30
5-Across Canada
11-Emission spéciale: "Les forces de la nature" — La physique pour les élèves de 11ème année. Professeur: Marcel Scotte. "La nature de la chaleur". "Les gaz"

11 heures
4-Musique
5-Friendly Giant
11-Long métrage — "L'île des forban", film d'aventures, avec Lois Hill et Tommy Farrell. Dans les îles de la Polynésie, deux bandes rivalisent afin de trouver un trésor. (7)

11 h. 15
8-Chez Hélène

11 h. 30
5-Butternut Square
11-11 heures

11 h. 50
5-CBC-TV News
12 heures p.m. (midi)
4-Dessins animés
5-Musique

12 h. 15
4-Nouvelles
12 h. 25
4-Nouvelles sportives
12 h. 30
4-Néologie
12 h. 40
4-De tout, de tous
12 h. 55
11-Téléjournal

1 heure
4-Palmarès
11-Deux coméauntes américains. La récupération de la capsule.
5-Gemini Space Program

1 h. 45
4-Cinéma — "Jeux de femmes"

2 heures
4-Féminité
5-Musique

2 h. 30
4-Le stèle — "Le stèle" — "Mon Frain du Sénégal": Comédie avec Raymond Buisson, Annette Poivre, Sophie Sel et Noël Rouquero. Jules Finson, photographe, se désespère, car la jolie Annette éprouve des héros des films d'aventure, ne répond pas à ses avances. S'étant photographié lui-même en tenue de chasseur africain, Jules se voit obligé d'inventer de toutes pièces un frère jumeau, chasseur de lions en Afrique. Adultes.

2 h. 55
5-Opening

3 heures
5-Moment of Truth
11-Votre cuisine, Madame — Réceptions d'adolescents.

3 h. 30
5-Take Thirty
11-Si santé n'était comédie — 4 heures
4-Capitaine Bonhomme
4-As the World Turns
11-Bobino

4 h. 30
5-Razlie Dazlie
11-La boîte à surprise

5 heures
5-Télé-Popée
5-Fireball XL-8
11-à la pointe de l'exploration — "Panhard Capricorne" — une expédition de François Balse (4e partie).

5 h. 30
4-Casey Jones
4-Western Theatre
11-Robinson Crusoe

6 heures
4-Télé-Québec
11-Hebdo-Sport

6 h. 30
4-Nouvelles sportives
5-Spring Edition
11-Téléjournal

5 h. 40
4-La météo
6 h. 43
11-Supplément régional
6 h. 45
4-Nouvelles
6 h. 48
11-Rond-point
7 heures
4-Tous le monde en place
5-The Texan
11-Aujourd'hui

7 h. 30
4-Intrigue à Hawaï
5-The Sports Scene
8 heures
5-Jack Ben
11-Rue de l'Anse — "La Somnambule". Laurence vend des pantalons pour les dames.

8 h. 30
4-Tentez votre chance — Programme-Questionnaire.
5-Danny Kaye
11-Tous pour un

9 heures
4-Police des plaines — Maintenir l'ordre dans une ville du "far-west" américain.
11-La cour est ouverte

9 h. 30
4-Le Saint — Roger Moore
5-Front Page Challenge
11-Monsieur Leog — Détective

10 heures
5-News Magazine
11-Intéret et principal — "L'immigration au Canada"

10 h. 30
4-Bon voyage
5-Eye Opener
11-Téléjournal

10 h. 44
11-Supplément régional et météo
10 h. 53
11-Nouvelles sportives

11 heures
4-Les nouvelles et la météo
5-CBC-TV News
11-Deux coméauntes américains. Reprise des émissions de la journée.

11 h. 10
4-Nouvelles sportives
11 h. 14
5-Viewpoint

11 h. 15
4-Heure spéciale: "Le souvenir de vos rêves": Version française de "This Time for Keeps", avec Esther Williams, Johnny Johnston et Jimmy Durante. Une étoile de la natacion embrasse un jeune vétéran, pendant un spectacle à un hôpital de guerre. Après sa sortie de l'hôpital, il se met à sa recherche. Adultes.

11 h. 20
5-Film
11 h. 30
11-Festival Renoir — "Le déjeuné sur l'herbe": comédie satirique, avec Paul Meurisse, Catherine Rouvel et Fernand Sardou. Un biologiste partant de l'insémination artificielle, voudrait voir cette méthode appliquée chez les humains. Adultes, avec réserves.

11 h. 36
5-World of Sport — World Hockey Canada vs U.S.S.R.
12 h. 36 a.m.
5-Sign Off

12 h. 45
4-Fin des émissions
1 heure
11-Fin des émissions

DEMAIN

MERCREDI

CANAL 9 h. 30 a.m.
5-Musique

10 heures
5-Quebec School Telecast
11-Musique

10 h. 30
5-Across Canada
10 h. 58
11-Aujourd'hui à CBVT

11 heures
4-Musique
5-Friendly Giant
11-Long métrage — "Vive les vacances", comédie, avec Jean-Marc Thibault, Roger Pierre, Michèle Girardon et Claude Bégin. Deux ouvriers, en vacances sur la Côte d'Azur, sont embarqués, par suite d'un quiproquo à bord d'un yacht d'un milliardaire. (7)

11 h. 15
8-Chez Hélène

11 h. 30
5-Butternut Square
11 h. 50
5-CBC-TV News

12 heures p.m. (midi)
4-Dessins animés
11-Le pain du jour

12 h. 15
4-Les nouvelles

12 h. 25
4-Les nouvelles sportives

12 h. 30
4-Néologie

12 h. 40
4-De tout, de tous
12 h. 55
11-Téléjournal

1 heure
4-Palmarès
11-Long métrage — "Coeur martiale", drame de guerre, avec Klaus Kommer et Christian Wolf. Un navire allemand coule dans un combat naval. Trois marins résistent à s'échapper à la mort. Les autorités militaires, à la suite de certains soupçons, les accusent d'avoir déserté. Adultes.

1 h. 45
4-Cinéma — "Jeux de femme"

2 heures
4-Féminité

2 h. 30
4-La stèle — "Joyeux barbier": Version française de "Le souvenir de vos rêves", comédie mettant en vedette Pat Hope, Joan Caulfield et Bob Knouie. — "D'après le roman de Booth Tarkington; satire de la vie à la cour au temps du roi Louis XV. Adultes.

2 h. 55
5-Opening

3 heures
5-Moment of Truth
11-Reflets (Magazine d'intéret féminin)

3 h. 30
11-Take Thirty
11-Le temps de vivre

4 heures
4-Capitaine Bonhomme
4-As the World Turns
11-Bobino

4 h. 30
5-Razlie Dazlie
11-La boîte à surprise

5 heures
4-Télé-Popée
5-Forest Rangers
11-Coeur aux poings

5 h. 30
4-Le 3e homme — Harry Lime (détective international)
5-Music Hop
11-Mon amie Flicke

Décès de madame

Henri Auger

Mme Gilberte Côté, épouse de M. Henri Auger, est décédée le 21 mars 1965, à l'âge de 59 ans. Elle demeurait au 823, rue Madeleine-de-Verchères.

Outre son époux, Mme Auger laisse dans le deuil, ses fils, ses filles, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Guy Auger (Claudette Guillemette), M. et Mme Jean Auger (Pauline Bélanger), M. et Mme Gérard Lambert (Lise Auger), Mlle Andrée Auger, son frère, beau-frère et belles-sœurs: M. et Mme Paul-A. Côté, Mme Vve Pierre-Emile Côté, Mme Edgar Côté, M. et Mme Henri Laplante, Mme Vve Jules Mercier.

Mme Auger repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltee, 46, St-Cyrille ouest, à 8 heures 45, pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière St-Charles.

Le trépas se fera en automobile. 22-3 (3 fs)

Décès de madame

Lucien Barras

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 19 mars, à l'âge de 68 ans et 6 mois est décédé M. Lucien Barras, époux de dame Joséphine Duchesneau, demeurant à 1, rue St-Raphaël, Lévis.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, ses fils, filles, gendres et belles-filles: M. Gérard Barras, Lévis, M. et Mme Arthur Barras (Jeanne Carrier), Lévis, Antoine Barras (Pauline Beaulieu) Edmondston, N.-B., Tharcieus Bonneau (Thérèse), St-David, Roger Dorval (Pierrette), Lévis, Marc Guay (Huguette), Lévis, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Arthur Barras, Lévis, M. et Mme Alexandre Bouchard, Lévis, Mme Vve Maurice Moffet, Québec, M. Edouard Lemay, Québec, M. et Mme Arthur Turgeon, Lévis, Joseph Dumont, Lauzon, Emilie Duchesneau, Bienville, Antoine Duchesneau, La Tuque, Cyrille Duchesneau, Lévis, M. Jos. et Placide Duchesneau, Lévis; ses petits-enfants: Line, Françoise, Carole, Michel, Diane et Francine Barras, Laurence, Madeleine, Jacques et Sylvie Bonneau, Françoise, Pierre, Luc, Louise et Claude Dorval, Suzanne, Benoit et Bertrand Guay.

Les funérailles ont eu lieu mardi, à 9 heures, en l'église de Notre-Dame de Lévis.

Décès de M.

Emile Morin

M. Emile Morin, époux de dame Philina Marcoux, est décédé le 22 mars 1965 à l'âge de 78 ans. M. Morin demeurait au No. 845, rue d'Aiguillon, Québec.

M. Morin laisse dans le deuil son épouse née Philina Marcoux, ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Henri Drolet (Yvonne Morin) de l'ancienne-Lorette, M. et Mme Paul-Emile Lorrain (Thérèse Morin) de Sarnia Ont., M. et Mme Roland Miller (Pauline Morin), M. et Mme Lucien Morin (Antoinette Morin), M. et Mme Roland Morin de Montréal, M. et Mme Emilien Poulin (Thérèse Morin) de l'ancienne-Lorette, M. et Mme Gérard Morin (Lucille Ledoux), M. et Mme Jean-Paul Morin (Simone Loubier) de Raubais, France; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Paul Morin, M. V. Pigeon, de Montréal, Mme Alfred Morin, Mme Henri Morin, Mme V. Carpenter, Mme Philibert Huard de Lewiston Maine, Mme E. Marchand de Trois-Rivières, Mme J.-H. Savard, M. et Mme Tony Celani de Lewiston Maine, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

M. Morin repose actuellement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 1200, rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu jeudi le 25 mars 1965 en l'église St-Vincent-de-Paul et l'inhumation au cimetière Belmont. 22-3 (2 fs)

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à St-Jude pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.

Signée: Une privilégiée 50297 23-3 (1 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS au Révérend Père Lelièvre pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.

Signée: Mme G. L. 50297 23-3 (1 fs) R.F.O.

Un pas en arrière

Montréal (P.C.) — Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, a déclaré que la décision des dirigeants de l'Université McGill de hausser les droits de scolarité est "un pas en arrière" et manifeste une attitude "troublante", par rapport à la politique du gouvernement de la province de Québec, visant à établir éventuellement la gratuité de l'éducation à tous les niveaux.

M. Lévesque s'adressait à un groupe de quelque 2,000 étudiants de McGill, sur le campus même de l'institution, où le ministre s'était rendu à pied, depuis son bureau de l'Hydro-Québec.

M. Lévesque s'est dit certain que les dirigeants de l'Université ne croient pas à l'objection que s'est fixée le gouvernement.

"C'est leur droit d'avoir leur opinion, mais je crois qu'ils ont tort", a ajouté le ministre. "Ils reflètent ainsi des habitudes sociales désuètes".

Les prévisions budgétaires d'Ottawa

LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DÉPENSERA \$34,662,700 AU QUÉBEC

Par BENOIT HOULE
OTTAWA (P.C.) — Le ministère des Travaux publics dépensera \$34,662,700 dans la province de Québec au cours du prochain exercice financier.

La somme de \$7,539,000 sera consacrée à divers travaux alors que celle de \$34,662,700 servira à des subventions et contributions fédérales. La somme la plus importante, à ce chapitre, sera celle de \$15,000,000 consacrée à la construction de la route transcanadienne.

Les autres dépenses sont ainsi réparties: \$8,831,700 pour l'entretien et le service des édifices publics ailleurs qu'à Hull; \$180,000 pour la subvention à une cale sèche à Montréal; 4,000,000 pour la participation du Canada au coût de la construction de la route 6 dans les comtés de Matane et Gaspé-Nord

et \$6,750,000 pour la contribution fédérale au coût de construction de l'ouvrage de retenue des glaces dans le fleuve Saint-Laurent.

Les autres travaux à être entrepris dans le Québec sont les suivants:

PROVINCE DE QUÉBEC
 Baie-Comeau — réparation et amélioration portuaires \$85,000.
 Black Cape Howatson's Point — amélioration portuaires — parachevement \$75,000.
 Cap-à-l'Aigle — réparation de quai \$64,000.
 Cap-de-la-Madeleine Sainte-Marthe — mur de soutènement et parachevement \$60,000.
 Carleton — prolongement de quai \$105,000.
 Chandler-aménagement portuaire — quote-part du gouvernement fédéral \$500,000.
 Châteauguay — édifice public — parachevement \$175,000.
 Contrecoeur — mur de soutènement-parachevement \$80,000.
 Dorion-Vaudreuil, édifice public — rajout et modifications — parachevement \$60,000.
 Etangs-des-Camps — améliorations portuaires 215,000.
 Gros-Cacouna — aménagement portuaire \$1,000,000.
 Hauterive — édifice public \$75,000.
 Havre-Aubert — prolongement de quai \$50,000.

Lachine — réparation de quai — parachevement \$80,000.
 Laprairie — édifice public \$50,000.
 Loretteville — édifice public — rajout et modification \$60,000.
 Louiseville — édifice public — parachevement \$60,000.
 Marsoui — réparation de quai \$65,000.
 Matane — dragage \$90,000.
 Matane — amélioration portuaires \$100,000.
 Moisie — contribution pour mur de soutènement \$65,000.
 Montréal — modification à l'ancien édifice Canadian Converters \$100,000.
 Montréal — édifice de l'aviation civile Internationale — amélioration \$40,000.

Montréal — Office National du Film — parachevement de l'entrepôt et modifications à l'édifice administratif \$375,000.
 Montréal — édifice du Revenu National — modifications et améliorations \$100,000.
 New Carlisle — édifice public \$50,000.
 Newport Point — améliorations portuaires \$200,000.
 New Richmond — édifice public \$125,000.
 Old Fort — quai \$95,000.
 Old Harry — réparations et améliorations portuaires — parachevement \$50,000.
 Percé — améliorations au quai \$100,000.
 Petite-Madeleine — prolongement du quai \$85,000.

Pointe-Gatineau — édifice public — parachevement \$200,000.
 Repentigny — édifice public \$100,000.
 Rivière-à-Claude — prolongement de quai \$70,000.
 Rivière-au-Tonnerre — améliorations à la jetée \$200,000.
 Rivière-du-Loup — amélioration au quai — parachevement \$125,000.
 Sainte-Anne-des-Monts — améliorations au quai \$250,000.
 Saint-Bruno — édifice public \$60,000.
 Saint-Charles, Rivière — améliorations \$300,000.
 Sainte-Félicité — dragage \$75,000.

Saint-Ignace-de-Loyola — améliorations au quai \$95,000.
 Saint-Lambert — édifice public — parachevement \$180,000.
 Sainte-Thérèse - de - Blainville — édifice public \$100,000.
 Sept-Iles — réparations et améliorations portuaires \$140,000.
 Sorel — reconstruction de terminus de passage d'eau \$95,000.
 Sorel — contribution pour terminus de passage d'eau \$95,000.
 Tadoussac Anse-à-l'Eau — réparation de quai \$128,000.
 Calleyfield — contribution pour quai \$250,000.
 Valleyfield — édifice public \$250,000.

- en bref -

OTTAWA (P.C.) — Durant la prochaine année financière, le ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social doit augmenter ses dépenses de \$119,442,950. Cette hausse portera les dépenses du ministère à \$1,390,794,800.

Les prévisions déposées aux Communes hier soir montrent que cette augmentation est due à deux causes principales: les contributions fédérales aux systèmes d'assurance-hospitalisation dans les provinces ainsi qu'aux services de diagnostics et à l'extension apportée aux allocations familiales.

Les subventions fédérales dans le cadre du bill d'assurance-hospitalisation devraient atteindre \$484,000,000 comparativement à \$420,000,000 durant l'année en cours.

Les allocations familiales étant maintenant accordées aux jeunes de 16 et de 17 ans qui fréquentent l'école, ceci portera le montant du ministère de la Santé et du Bien-Etre accordé à cette fin à \$599,500,000, alors qu'il était de \$546,000,000 cette année.

Le premier ministre a effectué des coupures dans les dépenses de son ministère, ce qu'un petit nombre des autres ministres a pu réussir.

Les prévisions budgétaires du gouvernement fédéral, déposées aux Communes lundi soir, prévoit que les dépenses du bureau de M. Lester Pearson seront en 1965-66 de \$4,307,367, soit de \$560,200 plus basses que celles de l'année fiscale se terminant.

Cette réduction a été possible malgré la prévision d'une augmentation des dépenses de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Les dépenses de cette dernière seront en 1965-66 de \$2,485,000 comparativement à \$1,971,600 en 1964-65.

Plus de dépenses à Radio-Canada

Le ministère des Transports dépensera la somme de \$16,972,000

OTTAWA (P.C.) — Le ministère des Transports dépensera au cours de l'exercice financier 1965-1966 la somme de \$16,972,000 dans la province de Québec.

Les montants principaux du budget du ministère dépensés dans le Québec serviront à l'élargissement de la jetée Mackay, à Montréal, \$2,500,000; à la construction d'un quai, sections 68 et 70, au port de Montréal, \$1,825,000; à la construction d'une gare maritime pour passagers au port de Montréal, \$1,000,000; au parachevement du Pont Champlain, à Montréal, \$1,633,000.

Québec: entrepôt d'agence, atelier de menuiserie, entrepôt d'huile et éclairage, \$140,000; Banc-Brûlé: jetées et superstructure de phare, \$320,000;

OTTAWA (P.C.) — La Société Radio-Canada s'est vu accorder une augmentation de ses dépenses en 1965-66 dans les prévisions budgétaires du gouvernement fédéral déposées hier soir aux Communes. Elle recevra \$97,044,000, alors que pour l'année qui s'achève elle avait reçu \$85,900,000.

La majeure partie du montant accordé à la société d'Etat sert à défrayer aux deux tiers environ le coût d'opération des postes radiophoniques et de télévision de la Société Radio-Canada au pays.

Par ailleurs, un montant de \$2,400,000 sera attribué au bon fonctionnement du service international de la société. Ceci marque une hausse de \$300,000 sur les prévisions de 1964-65 pour les postes à ondes courtes émettant à l'intention des pays étrangers.

On retrouve dans le montant total de ces dépenses, une somme de \$245,000 destinée à la création de programmes spéciaux à l'occasion des fêtes qui marqueront le Centenaire de la Confédération. Un montant de \$64,000 sera accordé dans le même but aux services internationaux.

Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, qui surveille les activités dans ce domaine, nécessitera des dépenses de \$393,000. C'est un peu plus que cette année, alors qu'il a coûté \$390,300.

Verres de Contact
 Centre d'Application de
 Lentille Cornéenne
 DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
 425 est. Boal Charest
 Québec — 529-3694

SEMINAIRE DES PERES MARISTES
EXAMENS D'ADMISSION
 Samedi, le 27 mars à 1.15 p.m.

Cours classique préparant spécialement de futurs candidats à la prêtrise.

2315, Chemin St-Louis, Sillery, Québec 6
 Tél.: 681-4167
 Frais d'examens: \$5.00

GRANDE
VENTE de FAILLITE
 DU MAGASIN
Santo Langlois
 MEUBLES & ACC. ELECTRIQUES
 762 EST, ST-JOSEPH, QUEBEC

Toutes marchandises vendues à **50%** DE RABAIS

Ci-dessous quelques exemples des réductions offertes:

Mobilier DAVENPORT	Mobilier DE SALON	Fauteuil LAZY-BOY
\$39 ⁰⁰	\$75 ⁰⁰	\$39 ⁰⁰

FACILITES DE PAIEMENT

TAPIS: laine - nylon - acrilan - acrilic

Québec Prélort et Tapis
 René Barnabé, prés.

865, 1ère Avenue — Tél.: 529-8175
 CHOIX - QUALITE - SERVICE

Achetez au PRIX du GROS votre BAGUE de FIANCAILLES

CADEAUX de NOCES

Montres — Verre taillé — Verre soufflé — Pierres de naissance — Bagues — Ensembles de toilette — Boutons de manchettes — Bases de marbre — etc... Une maison de plus de 18 ans de service.

IMPORTATEUR-DIAMANTAIRE

RENÉ MARCOUX
 365 DE LA COURONNE TEL.: 524-8722

REPARATIONS DE MONTRES — TRAVAIL GARANTI

Aujourd'hui

MARDI
 Société de Météorologie — A l'Aquarium à 8 h. p.m. conférence du Dr Paul E. Vézina, "Rôle de la forêt dans la formation du climat local".

MERCREDI
 Richelieu Québec — Au Château Frontenac à 12 h. 30 p.m. conférencier Gaby, de Montréal.

Calendrier

MARDI, 23 MARS 1965
 S. Victorien et ses Compagnons

Demain:
 L'Archange Gabriel
 Soleil: Lever: 5.40
 Coucher: 6.00
 Lune: Lever: 1.18
 Coucher: 9.55

Les marées de mardi le 23
 Hautes: 10.14 a.m. — 10.55 p.m.
 Basses: 5.07 a.m. — 6.02 p.m.

Les marées de mercredi le 24
 Hautes: 11.07 a.m. — 11.56 p.m.
 Basses: 5.42 a.m. — 6.51 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN MARS
 Nouvelle lune le 3 à 4h. 56 a.m.
 Premier quartier le 10 à 4h. 45 p.m.
 Pleine lune le 17 à 6h. 24 a.m.
 Dernier quartier le 24 à 8h. 37 p.m.

N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"SON BONHEUR EST LE NOTRE"

Pas un papa pas une maman ne désire voir son enfant devenir une victime de l'alcoolisme, du dévergondage?

Que fait chacun ou chacune pour prévenir de telles catastrophes? Espèce payé par H. Pelouquin

Vous aimez "l'Action"? Dites-le à vos amis



L'ambiance d'Europe 870...commence dès votre arrivée à l'aérogare!

Ce sera comme si vous étiez déjà dans l'ambiance de Paris! Vous serez accueilli au son de la musique lorsque vous arriverez à l'aérogare pour le départ d'Europe 870. N'est-ce pas là la façon idéale de commencer vos vacances européennes!

L'agrément du voyage débutera dès que vous vous présenterez au comptoir spécial Europe 870 d'Air Canada. Et ensuite, à la salle des départs, vous serez accueilli par les accordés entraînants de la musique du bal musette... jouée par l'accordéoniste d'Europe 870, en tenue parisienne authentique. Il vous accompagnera même jusqu'à votre jet

Europe 870, avec une galanterie que vous goûterez sûrement!

À compter du 25 avril, ces vols sensationnels d'Air Canada reliant Montréal et Paris SANS ESCALE... tous les jours à la même heure: 7 h. 35 du soir, ce printemps ou cet été. Formulez le projet de faire un voyage en Europe... un voyage d'autant plus inoubliable que vous le ferez à bord d'Europe 870. Dès maintenant, appelez votre agent de voyages ou Air Canada au numéro 683-3685. **QUEBEC-PARIS \$373.**

Tarif d'excursion, 14-21 jours, classe économique, en vigueur le 1er avril

Pour un avant-goût de l'Europe... **AIR CANADA**